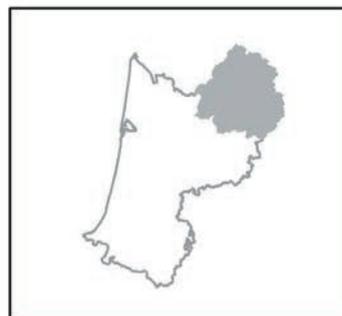
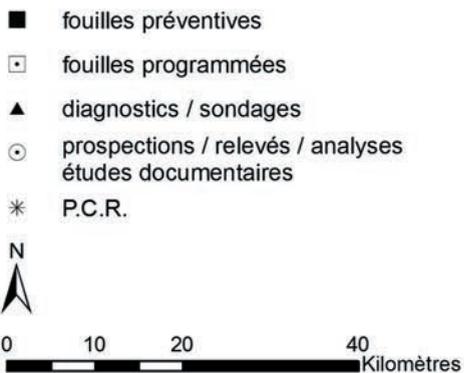
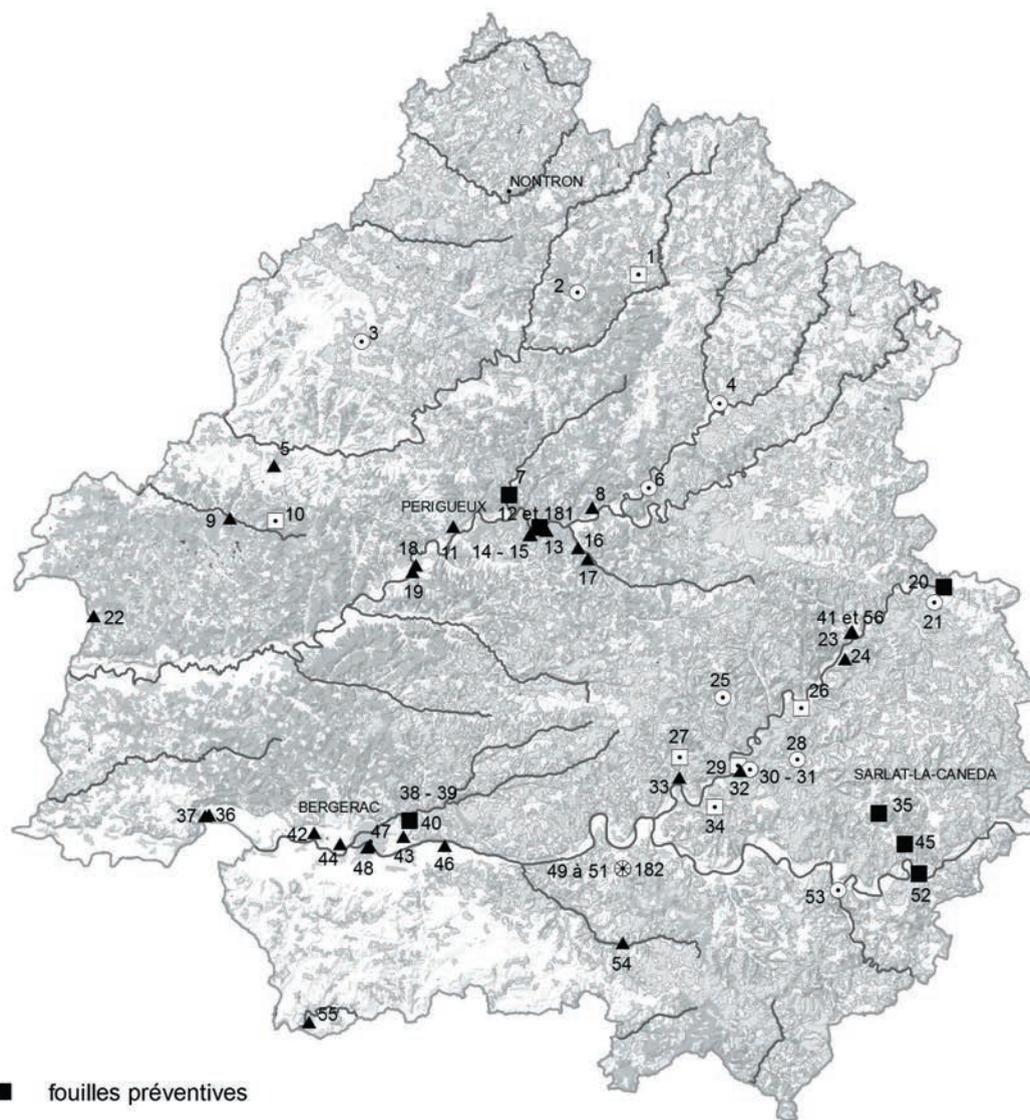




AQUITAINE DORDOGNE **BILAN SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain 2 0 0 9





N° Nat.						N°	P.
25659	ANNESSE-ET-BEAULIEU	Les Fieux	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	11	18
25897	BERGERAC	Place de la Barbacane	LABORIE Yan	COL	SD	47	18
25622	BERGERAC	Boulevard Henri Sicard	BALLARIN Catherine	INRAP	OPD	48	20
25464	LE BUGUE	Domaine de La Barthe	WOZNY Luc	INRAP	OPD	33	20
25717	LE BUGUE	Grotte Mykolas	CHANCEREL Antoine	MCC	FPr	27	21
25888	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	GAMBIER Dominique	SUP	PRT	49	229
24628	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	AUJOULAT Norbert †	MCC	RAR	50	229
25889	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	FOURMENT Nathalie	MCC	PRT	51	229
25472	CAMPAGNE	Roc de Marsal	DIBBLE Harold	SUP	FPr	34	22
25893	CARSAC-AILLAC	Pech de l'Azé IV	SANDGATHE Dennis	SUP	SU	45	22
25902	CARSAC-AILLAC	Saint Rome-Haut	HANRY Alexandra	INRAP	FP	52	22
25895	CENAC-ET-SAINT-JULIEN	Grotte Vaufrey	MERCIER Norbert	CNRS	PAN	53	23
25887	CHANCELADE	Reymonden Sud	FOURMENT Nathalie	MCC	SU	7	24
25611	COULOUNIEIX-CHAMIER	La Curade	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	14	25
25610	COULOUNIEIX-CHAMIER	La Curade	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	15	25
25548	CREYSSE	Les Galinoux	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	43	25
25537	CREYSSE	Les Rivelles	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	38	26
25537	CREYSSE	Les Rivelles	PRODEO Frédéric	INRAP	OPD	39	26
25886	CREYSSE	Les Rivelles	CHADELLE Jean-Pierre	COL	SU	40	26
25634	EYMET	La Grange Brûlade	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	55	26
25276	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Pataud	NESPOULET Roland	MCC	FPr	29	27
25644	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Roc Cayre-Vézère	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	32	27
25536	LE FLEIX	Bourg Est	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	36	28
25577	LE FLEIX	Le Bourg Ouest	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	37	28
25904	LA JEMAYE, VANXAINS	RD 708 - Rectification de virage	EWEN Ihuel	COL	OPD	9	29
25469	MARQUAY	Cap Blanc	BOURDIER Camille	DOC	RAR	28	30
25778	MONTIGNAC	Le Buy - Parcelle 215	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	41	31
25779	MONTIGNAC	Le Buy - Parcelle 217	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	56	31
25650	MONTIGNAC	Le Petit Chambon - Les Olivoux	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	23	32
25896	MONTIGNAC	Les Longeaux	MORALA André	MCC	SD	24	33
25906	PERIGUEUX	Clinique Francheville	ROUDIER Mathieu	EP	FP	12	35
25470	PERIGUEUX	Porte de Mars	GAILLARD Hervé	MCC	PCR	181	36
25487	PERIGUEUX	2 rue Talleyrand - Périgord	SCULLER Christian	INRAP	OPD	13	38
25529	PRIGONRIEUX	Route des Junies, Le Bourg nord	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	42	39
25657	PRIGONRIEUX	Déviation ouest de Bergerac	REGEARD Mathilde	COL	OPD	44	39
25547	RIBERAC	Déviation de Ribérac	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	5	41
25559	SAINT-ASTIER	La Massoulie	BRENET Michel	INRAP	OPD	19	41
25517	SAINT-ASTIER	Le Roudier Ouest (ZAE)	FOLGADO Milagros	INRAP	OPD	18	43
25030	SAINT-AVIT-SENIEUR	Haut et Roc de Combe-Capelle	LENOIR Michel	CNRS	SD	54	44
25507	SAINT-GERMAIN-ET-MONS	La Jarthe	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	46	45
25515	SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Maison Blanche	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	17	46
25468	SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS	Grotte des Fraux	CAROLLA Laurent	CNRS	FPr	1	48
25588	SARLAT-LA-CANEDA	8 rue Magnanat	CREISSEN Thomas	EP	FP	35	49
25885	SARLIAC-SUR-L'ISLE	Combe-Saunière	AJAS Aurélie	SUP	PAN	6	49
25467	SERGEAC	Abri Castanet	WHITE Randall	SUP	FPr	26	51
25278	SIORAC-DE-RIBERAC	Chaurieux et Moulin Blanc	SANCHEZ Corinne	CNRS	FPr	10	53
25605	TERRASSON-LAVILLEDIEU	Abbaye Saint-Sour	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	20	55
25648	TRELISSAC	Borie-Porte	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	8	58





AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 9

ANNESSE-ET-BEAULIEU Les Fieux

Ce diagnostic a été réalisé en préalable à la construction d'un lotissement au lieu-dit Les Fieux sur la commune d'Annesse-et-Beaulieu.

Les huit tranchées effectuées se sont avérées négatives.

A l'exception d'un sondage dans lequel nous avons pu observer une couche de colluvions récentes, les

niveaux tertiaires apparaissent à environ – 0,35 m sous les labours.

De fait, les éventuels niveaux archéologiques seraient démantelés.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable, Grigoletto Frédéric (Inrap)

Époque moderne

BERGERAC Place de la Barbacane

La réalisation du sondage pratiqué en mai 2009 place Barbacane, à l'emplacement de la culée de l'ancien « *grand pont de Dordogne* », a participé du projet de revenir sur l'histoire de cet ouvrage disparu depuis 1783, année où une crue l'emporta définitivement.

Indépendamment de son objectif de fond – approfondir la connaissance de l'évolution urbaine de la ville de Bergerac en revenant sur l'étude jusqu'alors insuffisamment traitée de l'une de ses anciennes infrastructures majeures –, ce projet de recherche était appelé à nourrir la réflexion qui entoura l'engagement d'une opération de valorisation patrimoniale du site de la place Barbacane. Il servit également à réunir les données documentaires nécessaires à la création d'une section consacrée à l'histoire du franchissement de la Dordogne au sein du musée municipal de Bergerac.

La réalisation d'un sondage à l'emplacement de la culée de l'ancien pont de Dordogne avait précisément

pour finalité d'approfondir la connaissance de l'architecture de cette structure d'ancrage de l'ouvrage, seul vestige qui en subsiste rive gauche, d'observer l'insertion des maçonneries de celle-ci dans la stratigraphie de la berge et, par cette voie, de tenter de recueillir des données chronologiques se rapportant à son édification.

Un lourd et difficile travail de terrassement dut être préalablement conduit avant de pouvoir pratiquer le sondage projeté. A l'emplacement où l'on souhaitait ouvrir celui-ci, il fallut en effet d'abord dégager plusieurs dizaines de mètres cubes de remblais apportés dans les années 1960 lorsque, à cette époque, les ruines de la culée de l'ancien pont de Dordogne furent intégrées dans l'espace d'un square.

Contrairement à ce qui était jusqu'alors admis, il est vrai sans preuve archéologique, le sondage devait permettre de démontrer que ces ruines ne relèvent pas en définitive de l'état que connaissait, à l'époque médiévale ou après la réédification de l'ouvrage en





1509-1513, l'ancrage du pont en rive gauche, côté du faubourg de La Madeleine. Selon l'éclairage apporté par les données stratigraphiques recueillies, il s'avère que les dispositions qu'elles font apparaître résultent des campagnes de travaux qui remanièrent successivement rive gauche « *le cap* » de l'ouvrage à l'Époque moderne.

L'archéologie montre que ces travaux consistèrent à lier à la rive la première pile du pont par l'élévation de fortes murailles habilement contrebutées à leurs bases par des massifs de maçonnerie triangulaires. A l'intérieur de ces murailles, et après que le bord de la berge ait été purgé des dépôts qui devaient s'y être accumulés, des remblais homogènes furent déversés pour combler l'espace vide entre la première pile du pont et le talus de la rive. L'opération aboutit à constituer dès lors la culée qui ancrera le pont jusqu'en 1783.

Au débouché de l'ouvrage, cette culée organisait un parvis donnant d'une part accès au carrefour de la place Barbacane et, d'autre part, par l'intermédiaire d'une rampe, à l'espace portuaire qui, face à la ville, se développait en contrebas du pont, sur les atterrissements de graviers qui ourlaient la rive gauche de la rivière. Cette rampe préexistait vraisemblablement aux travaux qui établirent la culée du pont, mais sa chaussée fut complètement restructurée à la suite de la reconstruction de cette dernière. Il apparaît qu'elle fut ensuite plusieurs fois restaurée. Son pavage de galet conserve des traces attestant de son entretien et de son fonctionnement jusqu'au XIXe siècle.

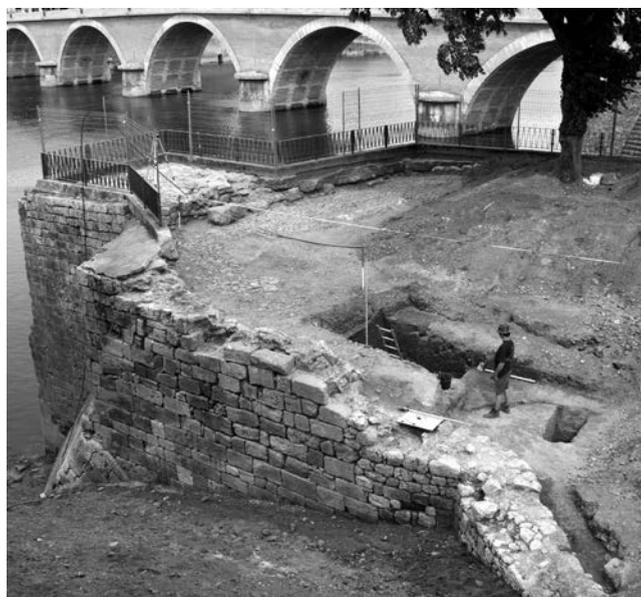
La typologie du mobilier présent dans les remblais apportés pour aménager cette rampe, de même que celle du mobilier inclus dans les remblais établissant la culée du pont, s'accorde avec les sources archivistiques pour situer l'aménagement de ces structures entre la fin du XVIe siècle et la fin du XVIIe siècle. Ces dernières permettent de situer précisément en 1597 l'engagement des travaux qui conduisirent à restructurer l'ancrage de la tête du pont par la création d'une véritable culée. Ceux-ci furent confiés à M. Pierre Boysson, architecte qui les jugea nécessaires pour satisfaire le projet de la ville de faire fermer par une arche en pierre le premier pas du pont, côté rive gauche.

Après une crue qui la détruisit en partie en janvier 1661, la culée fut ensuite reconstruite en 1688, sous la direction d'un autre « *Maître architecte* » nommé

Lacroix qui, cette année-là, « *conduisoit [à Bergerac] la batisse de l'église Saint-Jacques et celle des Pères Jacobins* ». C'est à l'occasion de ce chantier que fut engagée la construction de la rampe qui devait désormais raccorder directement le « *port des Graviers* » à la culée du pont. Les maçonneries « *des murailles* » furent exécutées par Mainsaud Britte, Maître maçon, qui les prit sur la base de 3 livres la toise. La pierre employée que la ville dut acheter, *quartiers, rabots* (moëllons), et « *faire descendre des pleins bateaux* », provint des lieux de Rotersac, (près Mouleydier), Labadye et Lagueyardie. La ville prit également en régie la fourniture de la chaux, ainsi que « *les journées d'homme pour faire creuser les fondements et porter de la grave pour faire le mortier* ».

Touchant aux périodes antérieures à ces travaux conduits entre 1597 et 1688, fort peu de choses purent être perçues. Seule, au niveau de la berge, fut retrouvée la trace d'un niveau de circulation contemporain des XIVe-XVe siècles, dans lequel était inclus une fiche métallique dont la typologie bien spécifique suggère qu'elle put être employée dans l'assemblage de la charpente du tablier du pont, qui était en bois.

Laborie Yan



Bergerac - Place de la Barbacane. Vue de fin de chantier.





Néolithique

BERGERAC Boulevard Henri Sicard

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée boulevard Henri Sicard à Bergerac. Elle présente des résultats positifs concernant le néolithique et l'époque contemporaine. Les périodes intermédiaires (Protohistoire, Antiquité, Moyen Âge et époque moderne) ne sont pas représentées.

L'environnement particulier de la moyenne vallée de la Dordogne a pu être appréhendé grâce à la réalisation de tranchées descendues systématiquement jusqu'au toit de la terrasse alluviale.

Bien que les parcelles diagnostiquées soient situées en milieu aujourd'hui urbanisé, aucune structure ancienne ne témoigne d'une urbanisation antérieure. Il semble que ces parcelles soient restées en milieu ouvert pendant toutes les périodes historiques.

L'hypothèse d'une érosion d'éventuelles occupations qui n'aurait ainsi pas laissé de traces est à écarter dans la mesure où aucun artefact mobilier protohistorique, antique ou médiéval n'a été observé y compris dans les couches supérieures.

Les périodes les plus récentes d'époque moderne et contemporaine sont représentées par un

ensemble de fossés à vocation parcellaire et un puits probablement très récent en raison de la présence d'un crépi de ciment à l'intérieur. Ces vestiges immeubles témoignent d'une destination agricole ou maraîchère de ce secteur.

L'époque néolithique est représentée par un amas de silex concentré dans la tranchée 5, sur une surface d'environ 5 m². L'état de conservation des pièces lithiques, leur densité ainsi que la présence de nombreux petits débris conduit à proposer l'hypothèse d'un amas de débitage bien conservé dans son ensemble correspondant à un sol d'occupation.

Cet amas semble associé à un fossé dont le comblement a livré quelques pièces lithiques ainsi que quelques tessons de poterie dont l'attribution chronologique au néolithique ou à la protohistoire est délicate en raison de leur mauvais état de conservation.

Ballarin Catherine

LE BUGUE Domaine de la Barde

C'est à la faveur d'un projet de restructuration d'un complexe hôtelier de luxe qu'un diagnostic archéologique a été réalisé sur le Domaine de la Barde, au cœur d'un ensemble bâti appartenant à un manoir et ses annexes, moulin et forge ainsi que d'espaces boisés et végétalisés protégés. Pour une surface de projet de 44000 m², 20000 m² environ ont été accessibles et exploitables. 29 sondages ont ainsi pu être réalisés dans un environnement bâti et naturel difficiles à respecter avec une pelle à chenilles de 16 tonnes.

Le projet immobilier est divisé en deux parties de part et d'autre du ruisseau de Ladouch. L'emprise du projet se situe, pour la partie est, sur l'emplacement supposé d'une maison forte médiévale. Sur la parcelle localisée à l'arrière du bâtiment, actuellement établissement hôtelier, hors de l'emprise du diagnostic, a été repérée une probable motte castrale. De nombreux aménagements liés à la présence de moulins jalonnent le petit vallon de Ladouch. Deux de ces moulins sont sur la zone et l'un deux sur l'emprise du projet. Il précède une forge à motricité hydraulique.

Pour la partie ouest, la problématique est centrée sur des périodes plus anciennes, sur une pente légère vers le ruisseau Ladouch. La présence de la grotte ornée de Bara Bahau à 400 m en contrehaut au sud-ouest de l'emprise laisse entrevoir l'opportunité de saisir les traces des occupations anciennes sous les dépôts de pente.

Aucun vestige particulier n'est apparu dans la partie est du domaine, dans son secteur bâti. L'essentiel des bâtiments encore en élévation, comme la forge et le moulin au nord du manoir, est aujourd'hui dans une parcelle voisine hors emprise. Ils se situent tous à distance, au sud de la zone de constructions agglomérées autour et contre le manoir. Le sondage 6 a livré un aménagement de terrain d'époque moderne à contemporaine sous la forme d'un empiérement linéaire de plaques de calcaire à usage d'assainissement dans cette partie extrêmement humide du vallon.

Dans la partie ouest, un large fossé a été détecté et observé ensuite à plusieurs reprises à l'intérieur d'autres sondages de même que deux trous de poteau. L'ensemble est attribuable à la période antique au sens





large, les quelques tessons de céramique recueillis n'étant pas des marqueurs chronologiques précis. Un autre fossé d'époque moderne à contemporaine cette fois-ci signale une limite parcellaire aujourd'hui disparue. Quelques éclats de silex et tessons de céramique protohistorique ont été recueillis au sein d'un ancien horizon pédologique superficiel colluvié.

Pour conclure, les occupations médiévales et modernes seraient toutes concentrées autour du noyau

bâti manoir – moulin - forge plutôt que dans l'emprise du projet d'aménagement. Le système fossoyé linéaire comblé avec des sédiments recelant du mobilier céramique antique participe à un aménagement parcellaire assainissant de ces zones fertiles de la bordure du vallon.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Wozny Luc (Inrap)

Néolithique moyen

LE BUGUE Grotte Mykolas

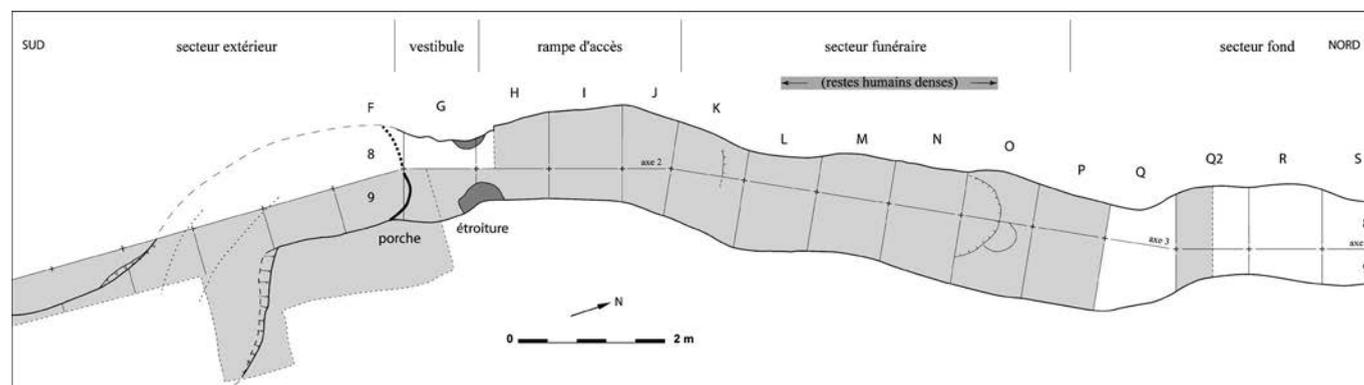
Pour la troisième année consécutive, la fouille programmée de cette grotte sépulcrale néolithique a apporté de nouveaux éléments qui permettent d'avoir une meilleure idée de la configuration de la cavité à l'époque de son utilisation. Elle comportait une entrée aisée d'à peu près un mètre de hauteur, même si, depuis, elle s'est trouvée totalement comblée par un amoncellement d'argile et de plaquettes calcaires. Cette entrée est séparée du conduit karstique proprement dit par une étroiture dessinée par une concrétion calcitique qui ménage une sorte de vestibule de 1 à 2 m de longueur. La partie interne de la grotte se développe, elle, sur une cinquantaine de mètres pour une largeur moyenne de 1,50 m et une hauteur de 0,50 à 0,80 m. Les dépôts funéraires s'étendent sur les neuf premiers mètres après l'étréture avec une zone dense entre trois et sept mètres.

Leur fouille fait apparaître une répartition spatiale en partie commandée par des phénomènes de retrait/gonflement des argiles qui composent le substratum. Ceux-ci sont responsables en effet de fissures le long de parois latérales où se sont concentrés et orientés les ossements. Cette répartition préférentielle des os peut être due aux passages des hommes du Néolithique, autant qu'à celui des animaux cavernicoles, en



Sphéroïde en pierre dure (© MNPE, dist. RMN, cliché P. Jugie).

particulier les blaireaux dont la litière épaisse témoigne de l'intensité du séjour. Elle est particulièrement nette dans les carrés presque entièrement fouillés. Ces derniers laissent entrevoir la présence d'un dallage. La répartition des fragments d'un unique gros vase en sac



Plan général des fouilles.





muni d'anses en ruban et des objets en pierres diffère nettement. Elle couvre toute la surface du conduit et montre une partition entre la zone dense en os où figurent une hache polie, un sphéroïde et des flèches tranchantes à retouches abruptes des bords, et la zone proche de l'entrée ou ne figurent que des couteaux à dos, des lames brutes et quelques perles discoïdes. Les dentales proviennent tous en revanche de la bordure profonde de la zone à os. Si cette répartition semble avoir une certaine pertinence, pour le moment aucune connexion anatomique ni aucune vraie proximité anatomique n'a été relevée. Comme c'est fréquemment le cas dans les sépultures collectives, les restes humains gisent ici en grand désordre et se caractérisent par la « désindividualisation » des sujets. L'ensemble sépulcral témoigne cependant d'un dépôt primaire et compte dix sujets. Il est daté par plusieurs ¹⁴C du Néolithique moyen dans une fourchette serrée autour de 4000 BP.

Le recouvrement des restes humains, limité en volume, comporte nombre de plaquettes et de cailloux calcaires. Ceux-ci disparaissent brutalement en même temps que les vestiges et cette association stricte signale leur incorporation volontaire dans le conduit. L'origine de la fraction argileuse, en revanche, n'est pas encore départagée entre apports naturels et apports volontaires. La question de la protection éventuelle des restes humains dans ce lieu ouvert naturellement reste de ce fait posée. L'absence de toute autre utilisation après l'arrêt des dépôts funéraires au Néolithique moyen suppose en effet un mode de confinement du sépulcre soit par recouvrement de la couche soit par obturation complète du conduit. C'est la raison pour laquelle une attention extrême sera portée à la fouille à venir de tout le secteur avant de la grotte.

Chancerel Antoine et
Courtaud Patrice

CAMPAGNE Roc de Marsal

Notice non parvenue

Dibble Harold (Sup)

CARSAC-AILLAC Saint-Rome Haut

Notice non parvenue

Henry Alexandra (Inrap)

Paléolithique moyen

CARSAC-AILLAC Pech de l'Aze IV

Au cours de l'hiver 2009 s'est produit un effondrement de la coupe Nord du gisement du Pech de l'Aze dont les fouilles archéologiques les plus récentes, placées sous la responsabilité d'Harold Dibble remontent aux années 2000-2003. A la fin de ces opérations programmées les coupes ont été bâchées (2003) puis, plus récemment en 2007, une toiture de protection installée. Néanmoins, le développement de la végétation au-dessus des coupes, avant l'installation de cette toiture est sans doute à l'origine de cet effondrement causé par une grosse racine qui avait poussé dans le niveau de blocs calcaires instables au sommet de la coupe. Aux pieds

de la coupe, les sédiments constitués principalement de blocs de gros module sont tombés sur le bedrock, par chance à un endroit où les niveaux archéologiques avait été complètement fouillés, préservant ainsi une zone où subsiste un témoin de la couche 8 contenant encore un niveau de foyer.

La responsabilité de l'opération du traitement des déblais potentiellement archéologiques issus de cet effondrement a été confiée à Denis Sandgathe, par le Sra – Drac Aquitaine, qui avait assumé une grande partie du suivi des opérations de terrain lors des dernières opérations programmées. Le traitement de ces déblais s'est déroulé du 17 au 19 Juillet 2009





et, après que les principaux blocs calcaires aient été évacués, elle a consisté à une récupération d'environ 600 l de sédiments ensuite tamisés (maille 6 mm). Le mobilier archéologique issu de ce tamisage se compose de :

- 97 vestiges lithiques, en silex sénonien local, sans éléments clairement diagnostiques mais dont les caractéristiques globales se rapprochent de celle du niveau MTA ;
- 60 vestiges fauniques également peu déterminables car très fragmentés mais parmi lesquels plusieurs

éléments se rattachent au genre *Equus* ou *Bos/Bison* ;

- 11 tessons de céramique *a priori* médiévale qui semblent indiquer la présence d'une occupation sur le plateau.

Aussi bien sur la coupe qu'au sol, l'impact de cet effondrement a donc été extrêmement limité en terme de dommages archéologiques.

Notice rédigée par Fourment Nathalie (Sra) à partir du rapport fourni par le responsable Sandgathe Dennis

Paléolithique

CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN Grotte Vaufrey

Datation par luminescence des dépôts sédimentaires

L'objectif de l'étude initiée en 2008 est d'obtenir de l'information chronologique sur la mise en place du remplissage sédimentaire de la Grotte Vaufrey. Dans ce but, et pour compléter les données radiométriques déjà obtenues par application de la méthode Uranium-Thorium à des vestiges carbonatés et par thermoluminescence sur des fragments de calcite et des silex brûlés, nous mettons en œuvre la luminescence stimulée optiquement (OSL) pour dater les grains de quartz présents dans les dépôts.

Cette méthode de datation repose sur la dosimétrie des rayonnements ionisants et sa finalité pratique est donc la mesure de doses d'irradiation. Ainsi, l'âge est-il le rapport entre la dose accumulée par les grains de quartz depuis leur mise en place dans le sédiment et avant leur recouvrement par des strates plus récentes (ou Paléodose), et le Débit de dose, c'est-à-dire la dose qu'ils ont reçu en moyenne chaque année.

Pratiquement, lors de notre premier séjour sur site, et après avoir longuement discuté sur place avec Mme Fr. Delpech, et M. J.-Ph. Rigaud et J.-P. Texier, nous avons sélectionné les dépôts qui nous semblaient être les mieux adaptés pour répondre aux questions chronologiques posées, et exploitables en termes de contraintes dosimétriques.

En mars 2009, en présence de J.-Ph Rigaud, neuf prélèvements de sédiment ont été réalisés sur

l'ensemble de la séquence (couches II, III, IV, VII, VIII, X, XI, XII, XII). Des dosimètres ont été insérés pour déterminer les débits de dose de l'environnement (dose gamma et dose cosmique). Dans un but de contrôle, des mesures ont aussi été réalisées le jour même avec un spectromètre de terrain.

En janvier 2010, les dosimètres ont été récupérés et analysés au laboratoire pour détermination des débits de dose de l'environnement. Ces données dosimétriques ont été complétées par des analyses de spectrométrie gamma à haute résolution effectuées sur des fractions des échantillons de sédiment prélevés. Grâce à la complémentarité de l'ensemble de ces analyses, nous disposons à ce jour d'informations dosimétriques assez détaillées concernant les échantillons prélevés.

Parallèlement, au cours de l'année 2009-2010, tous les échantillons de sédiment ont été préparés au CRP2A selon un protocole adapté (traitement chimique pour séparation et purification des quartz en lumière inactinique) après sélection de la fraction granulométrique la plus représentative, et ceci afin de rendre possible la détermination de la dose accumulée (ou Paléodose).

Les analyses destinées à déterminer les Paléodoses sont planifiées pour l'automne 2010. L'interprétation des données et le calcul des âges OSL sont prévus pour le printemps 2011.

Mercier Norbert, Hernandez Marion





CHANCELADE Reymonden-Sud

Au cours du mois de juin 2009, à l'occasion des tournées régulières effectuées dans le département de la Dordogne, M. J.-B. Desbrunais, agent du SRA a constaté l'existence d'un permis de construire au lieu-dit Reymonden-sud, commune de Chancelade, et le démarrage de premiers travaux de terrassement.

L'emprise est localisée à l'ouest de l'abri Reymonden « classique », celui ayant livré la sépulture magdalénienne, environ à la même cote d'altitude.

Les premiers travaux réalisés avaient occasionné la mise au jour de très nombreuses pièces lithiques attribuables au Paléolithique supérieur, comprenant produits de débitage (lamelles, éclats) et outillage (lamelles à dos, burins, grattoirs) qui laissait supposer l'existence d'un niveau a priori magdalénien, remanié par ces travaux. Ces éléments étaient apparus à l'ouest d'une ancienne maison d'habitation qui faisait l'objet d'un projet de réhabilitation programmé dans le cadre du permis de construire. Cette habitation se situe dans l'emprise d'une ancienne carrière d'exploitation de calcaire.

En conséquence, des mesures ont été prises afin que les aménagements liés à ce projet puissent faire l'objet d'une surveillance archéologique. Une opération de sauvetage urgent a été mise en place sur les espaces destinés à l'installation du dispositif d'assainissement (N. Fourment, J.-B. Desbrunais, SRA – Drac Aquitaine et R. Angevin, alors conservateur stagiaire INP). Elle s'est matérialisée par la réalisation de trois tranchées mécaniques (mini-pelle), implantées à l'est de la maison, à l'emplacement des fosses toutes eaux et aux extrémités des tranchées d'épandage prévues ; ces sondages n'ont permis de mettre en évidence que des déblais de carrière ou des niveaux d'argile stérile. Ainsi, les segments stratigraphiques de ces sondages peuvent être sommairement décrits comme suit :

- tranchée 1 : remblai (de type A soit cailloutis, nombreux éléments calcaires – dont très gros fragment de meule, briques, etc.) jusqu'à 120 cm de profondeur ;
- tranchée 2 : remblai A jusqu'à environ 70 cm de profondeur, puis remblai de type B (contenant moins d'éléments calcaires) jusqu'à 160 cm de profondeur où apparaît d'une argile rouge ;
- tranchée 3 : remblai A jusqu'à 30 cm de profondeur puis remblai brûlé entre 30 cm et 60 cm de profondeur, puis remblai B jusqu'à 100 cm de profondeur où apparaît l'argile rouge alors qu'affleurent à 140 cm

de profondeur une argile très grise et à 200 cm de profondeur, puis la nappe alluviale.

Il est alors probable que la zone où étaient apparus les vestiges paléolithiques, à l'ouest de la maison d'habitation, correspondait à un niveau archéologique en position sub-affleurante, déjà perturbé par la construction ancienne de la maison ou par l'exploitation du calcaire. Quoiqu'il en soit, puisque l'espace devait être en partie remblayé, le niveau affleurant a fait l'objet d'une protection (géotextile et remblai), avant poursuite des aménagements prévus.

Si cette opération n'a pas réellement livré de niveau en place et de mobilier, il n'en reste pas moins qu'elle fournit un éclairage certain sur le passé assez complexe de ce bord de falaise :

- occupations préhistoriques en partie fouillées anciennement dans une grotte située immédiatement au-dessus de la parcelle considérée, et qui a fait l'objet d'une visite approfondie à l'occasion de cette opération ;
- aménagements en plusieurs temps de fronts de carrière et de constructions (habitation, four domestique, aménagements troglodytiques, etc.) à l'époque moderne et/ou contemporaine.

Il faut noter également que la grotte située au-dessus a bénéficié d'une publication ancienne (Mercier, 1935). L'auteur a discerné plusieurs niveaux d'occupations moustériens et aurignaciens, voire châtelperroniens, dont un livrant une industrie osseuse assez originale. La prospection réalisée dans la cavité à l'occasion de cette opération n'a permis de constater la présence d'aucun niveau en place, ni même de placage résiduel.

On peut enfin supposer que le niveau perturbé du Paléolithique supérieur récent mis en évidence lors des travaux correspondait à un ancien niveau qui aurait été initialement présent dans une ligne d'abris, complètement détruits par l'exploitation du calcaire, en contrebas de cette grotte (et dans le prolongement géologique de l'abri Reymonden « classique »). En conséquence, tout ce secteur de falaises doit faire l'objet d'une vigilance accrue (et ce bien au-delà de l'abri Reymonden « classique »), que le zonage archéologique de protection, dont l'arrêté préfectoral est en cours d'élaboration, devra nécessairement inclure.

Fourment Nathalie

- MERCIER, L. *L'abri de Reymonden-nord* ; publication à caractère monographique, fascicule hors série de la SHAP, Périgueux, 1935.





COULOUNIEIX-CHAMIERES

La Curade - AR 48 et AR 45

Coulounieix-Chamiers se trouve au sud-ouest de la ville de Périgueux sur la rive gauche de l'Isle. La parcelle sondée se situe dans un vallon au nord-est de Coulounieix-Chamiers.

La zone concernée se trouve à une altitude comprise entre 130 et 135 m NGF en contrebas et au nord-ouest du plateau de la Boissière sur lequel

est installé l'*oppidum* de La Curade occupé de la fin du II^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle de notre ère. L'opération n'a pas permis de détecter la présence de vestige archéologique.

Cavalin Florence

Néolithique final

CREYSSE

Les Galinoux

Les tranchées et les observations stratigraphiques, réalisées sur plus de 2 ha, abondent la connaissance de la géomorphologie du Bergeracois, en précisant la géométrie des ensembles sédimentaires formant la plaine alluviale à cet endroit (étude F. Sellami).

Le toit des formations fluviales grossières se trouve à plus de 5,5 m de profondeur et montre la présence d'un large paléochenal au pied du versant, soit au Nord de la zone sondée. Ces formations sont recouvertes de sables micacés, puis de limons de débordement, qui constituent l'enregistrement sédimentaire du dernier Tardiglaciaire. Bien que les conditions aient été favorables, aucun indice du Paléolithique supérieur n'y a été rencontré.

L'enregistrement holocène est représenté par un épais paléosol, dans lequel un niveau humifère, localement charbonneux, contient des indices d'une importante occupation du site au Néolithique final.

Elle se manifeste plus particulièrement dans deux zones distinctes. La zone A, à l'Est se caractérise par des structures pouvant former les fondations d'une ou plusieurs grandes maisons. La zone B, en contrebas à l'Ouest, livre des épandages de mobilier à même le sol autour d'une structure très particulière. Elle se

compose du dépôt de deux meules entières formant un coffre dans lequel se trouvaient une trentaine d'outils en silex (essentiellement des grattoirs, mais aussi un briquet et d'autres pièces retouchées). Les produits de débitage observés attestent d'une production de haches, à partir de blocs de silex bergeracois, dont les affleurements se retrouvent dans un rayon inférieur à 5 km.

Ces indices d'occupations sont probablement contemporains de l'Artenac, et s'intègrent à un tissu de peuplement visiblement assez dense à cette période dans le secteur, comme en témoigne la fréquente occurrence de tels indices dans les sondages réalisés alentours. Les plans d'habitat demeurent cependant assez rares, et le site des Vaures, certainement un peu antérieur à l'occupation des Galinoux, fait exception avec le plan partiel d'un village du Néolithique récent (fouille P. Fouéré). Ceci renforce l'intérêt de la probable découverte d'un plan architectural dans la Zone A, correspondant certainement à une maison dominant des zones annexes en contrebas, à vocation agricole et artisanale.

Prodéo Frédéric





Paléolithique moyen

CREYSSE Les Rivelles

A l'emplacement de deux futures maisons individuelles sur la même parcelle située au sommet du plateau du Pécharmant, deux opérations de diagnostic successives ont été réalisées. Elles ont permis de reconnaître une couverture pléistocène bien dilatée, dans une séquence sédimentaire pouvant atteindre 4 m d'épaisseur et qui va en se dilatant vers l'Ouest, en relation avec la proximité d'une doline. Elle se développe sur le calcaire altéré, recouvert d'argile de décarbonatation, livrant des blocs de silex brut, qui définit un gîte de matière première.

La séquence pléistocène se caractérise par des formations argileuses striées de fentes verticales de dessiccation. Vers 1,3 m de profondeur, un horizon graveleux (de type « grain de sel ») est formé au

détriment de nappes fluviales très anciennes et issu de l'érosion des points culminants alentours. Celui-ci contient des produits lithiques du Paléolithique moyen, dans un mauvais état de conservation. Un second niveau anthropisé se trouve à la base des argiles recouvrant les formations graveleuses, où le mobilier présente un meilleur état de fraîcheur.

L'examen technologique et typologique de la série permet de proposer une attribution au Moustérien ancien. Cette occupation s'intègre aux données sur l'environnement Paléolithique, récoltées par ailleurs dans le voisinage, notamment en relation avec la RN 21.

Prodéo Frédéric

Paléolithique moyen

CREYSSE Les Rivelles

A la suite du diagnostic de l'Inrap, les travaux de fondation d'une maison individuelle ont fait l'objet d'une surveillance archéologique réalisée par le service d'archéologie du conseil général de la Dordogne.

La surveillance du chantier a été effectuée en continu jusqu'à l'issue des terrassements. L'atteinte au sous-sol a été limitée du fait de la pente générale du terrain. Ainsi, seules les tranchées de fondation les plus profondes, dans l'angle nord-est du bâtiment projeté ont livré du mobilier archéologique : quatre silex

taillés, fortement patinés, attribuables au Paléolithique moyen. Ils ont été observés entre 80 et 120 cm sous le terrain naturel, au toit de l'horizon graveleux US4 de la couche C6 suivant la terminologie utilisée lors du diagnostic. Les niveaux sous-jacents n'ont pas été atteints. L'indigence du mobilier recueilli lors de la surveillance peut s'expliquer par une profondeur des tranchées de fondation inférieure à celle des tranchées de diagnostic.

Chadelle Jean-Pierre

EYMET La Grande Brûlade

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite au projet de construction d'une maison individuelle sur la commune d'Eymet au lieu-dit La Grande Brûlade.

L'intervention s'est déroulée du 14 au 15 décembre 2009. Le projet se situe à l'est de la découverte d'une occupation gauloise en 1985, notamment caractérisé par un lot d'amphores italiques.

Six tranchées ont été réalisées représentant une surface de 310 m² c'est-à-dire 7,8 % de la totalité du projet (4000 m²). Le seul aménagement découvert consiste en une structure de combustion probablement récente.

Sandoz Gérard





Protohistoire

LES EYZIES-DE-TAYAC Le Roc de Cayre-Vézère

Cette opération de diagnostic a été réalisée en préalable à un projet de résidence de tourisme déposé par la SARL Le Clos du Rocher. Les parcelles explorées (section D- parcelles 5,7 et 1360) se situent au lieu-dit « Roc de Cayre-Vézère ». Elles s'inscrivent au débouché du vallon de la Gaubert au pied des falaises de Guilhem. L'emprise traitée correspond à une superficie de 10875 m² environ.

Quinze tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 696 m² (soit 6,40 %).

La puissance du remplissage du vallon de la Gaubert ne nous a pas permis d'atteindre les niveaux tertiaires et de fait de respecter le cahier des charges. Malgré un sondage réalisé jusqu'à 6,50 m de profondeur, l'étude géologique montre que la totalité des dépôts mis au jour se placent dans l'Holocène.

La représentation archéologique la plus ancienne reste un éclat mis au jour au sein de la couche 6 du

sondage 8. Bien évidemment, cette pièce seule et en position secondaire ne nous permet pas de préciser une quelconque chronologie.

L'occupation structurée, constituée de trou de poteau et d'un foyer apparaît à -2,20 m. Le peu de mobilier récolté nous invite à attribuer cet indice à la Protohistoire. En ce qui concerne les restes fauniques, nous émettrons quelques réserves puisqu'aucun élément datant n'a pu leur être associé. Toutefois, une étude archéozoologique plus approfondie permettrait peut-être d'en préciser une fourchette chronologique. Le mobilier épars du sondage 12 également daté de la protohistoire pourrait constituer un bruit de fond de cette occupation.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable, Grigoletto Frédéric (Inrap)

Paléolithique supérieur

LES EYZIES-DE-TAYAC L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans

L'équipe scientifique de l'opération archéologique programmée "L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans" a consacré l'année 2009 à compléter les études en cours sur le matériel archéologique découvert entre 2005 et 2008, à analyser sur les archives Movius et à dresser un premier bilan de quatre années de fouilles, dans la perspective d'une publication de synthèse et d'une nouvelle opération triennale en 2010-2012.

Faunes

L'étude archéozoologique, prioritaire, a porté sur les pièces coordonnées et celles provenant des refus de tamis (L. Crépin). Les premiers résultats, en adéquation avec les précédentes études menées sur le matériel faunique extrait des fouilles Movius confirment une stratégie de chasse orientée sur les rennes, qui ont été par ailleurs intensivement exploités. Ils semblent avoir été apportés et traités sur le site, bien qu'on ne puisse pas exclure un traitement différentiel du squelette axial hors de la zone de fouille ou hors du gisement. Pour le Renne, l'analyse de la répartition spatiale des vestiges indique une concentration des restes crâniens dans la zone médiane du fond de l'abri et une concentration

des métatarsiens dans le fond de l'abri. D'autres grands mammifères ont également été consommés : grands et petits bovinés et chevaux. Il apparaît également que l'abattage des adultes a été privilégié, plutôt durant la mauvaise saison. La présence du Loup est également à remarquer : les ossements retrouvés dans le fond de l'abri proviennent probablement d'un même individu, ils sont peu fracturés et portent quelques stries vraisemblablement d'origine anthropique.

Écailles ornées

Une première synthèse a été réalisée sur les 249 écailles ornées, détachées de la paroi de l'abri, découvertes lors des fouilles. La très grande majorité d'entre elles porte des aplats de couleur rouge, et plus de 94 % sont concentrées dans le fond de l'abri. L'une des principales questions qui se posent quand à l'origine du décor de la paroi est de savoir si ces écailles correspondent à l'effondrement d'un décor antérieur à la couche 2 ou bien d'un décor contemporain de cette occupation. Les premiers résultats d'analyses menées par le C2RMF sur des pigments retrouvés lors de la fouille Movius et sur les écailles elles-mêmes (programme ANR MADAPCA, dir. P. Paillet)





sont encourageants, et semblent s'orienter vers un décor qui serait contemporain de cette occupation du Gravettien final.

Archives Movius inédites

Au cours du mois de septembre 2009, des archives Movius inédites conservées au Musée national de Préhistoire ont été retrouvées par D. Henry-Gambier. Les documents les plus importants sont sans doute les pages détachées des carnets de fouille de 1958, correspondant à la description de la première année de fouille, consacrée en grande partie à la couche 2, et que nous avons cherché en vain durant des années.

La phase d'étude des vestiges humains a été complétée en 2009 : taphonomie, identification biologique (six individus dont trois adultes et trois enfants ont été dénombrés) et contexte archéologique. A l'issue de cette phase d'étude, l'hypothèse de pratiques funéraires semble se confirmer.

Les autres études (études géoarchéologiques, taphonomiques, géochimiques, techno-typologiques, etc.) ont également été poursuivies. Elles serviront de base aux prochaines opérations de terrain et analyses, qui seront menées à partir de 2010.

Nespoulet Roland et Chiotti Laurent

LE FLEIX Bourg Est

L'intervention archéologique a été justifiée par un projet de construction de maison individuelle au cœur de l'agglomération antique dite *ville de Meille*, reconnue notamment par des prospections de Christian Chevillot.

La parcelle étudiée se situe au sud-est d'un ruisseau affluent de la Dordogne, sur la basse terrasse de la Dordogne. Elle est légèrement plus haute que les terrains environnants. Le choix de l'emplacement des tranchées a tenu compte de l'emprise de la maison et des arbres existants sur la parcelle.

Au total, quatre sondages correspondant à 7,86 % de la surface explorée ont été creusés. Ils ont mis en évidence deux creusements linéaires d'origine moderne ou contemporaine.

Toutefois, la découverte ponctuelle de quelques tuiles de facture antique a confirmé la proximité d'un site gallo-romain hors de l'emprise du projet.

Gineste Marie-Christine

LE FLEIX Bourg Ouest

Le projet d'extension d'une cantine scolaire est à l'origine de cette prescription. Il concerne une parcelle de 1438 m² située sur un replat de la terrasse holocène, en bordure d'un affluent de la Dordogne ; le Lasolle du Bost, dans le périmètre supposé de l'agglomération antique appelée *ville de Meille*. L'assiette du projet correspond au XIXe siècle à un secteur agricole non bâti.

Deux tranchées ont été réalisées, occasionnant la découverte, surtout au nord-est de la parcelle, de vestiges mobiliers attribués au Néolithique, à l'Antiquité et à la période moderne. Le mobilier lithique, d'aspect lustré dans son ensemble, est représenté

par une cinquantaine de pièces témoignant de la proximité d'un site néolithique. Les vestiges mobiliers antiques, moins nombreux, font également écho à une occupation antique hors de l'emprise du projet.

L'ensemble de ces indices a été rencontré entre 0,20 et 0,65 m de profondeur, en contexte sédimentaire hydromorphe issu de colluvions perturbées par les labours et des tranchées contemporaines. Tout cela explique l'hétérogénéité du mobilier archéologique à l'intérieur des mêmes couches sédimentaires.

Gineste Marie-Christine





Paléolithique moyen,
Néolithique, Moyen Âge

LA JEMAYE Les Jamayotes-Les Marchaix

Le projet de rectification du virage de la RD 708 a donné lieu à une opération de diagnostic, à deux personnes, pendant dix jours entre mars et avril 2009, sur une surface de 23 500 m² dont 10 682 m² en emprise nouvelle. En 2005, un premier terrassement opéré sans concertation avec le SRA avait endommagé une part importante du gisement, mais en outre permis de collecter quelques vestiges néolithiques (façonnage de hache). Localisé sur le versant sud de la vallée de la Rizonne, affluent de la Dronne, le projet se développe dans une forte pente jusqu'au ruisseau en contrebas, lequel constitue la limite des emprises nouvelles.

Le haut de versant est marqué par des colluvions issues de formations alluviales tertiaires tandis que le bas de versant atteint les argiles sidérolithiques de l'Eocène et le calcaire du Crétacé. En outre, l'étude géologique (cabinet Hypogée, L. Mocochain) a permis de reconnaître cinq stades de modification du versant entre Quaternaire ancien et période post-médiévale.

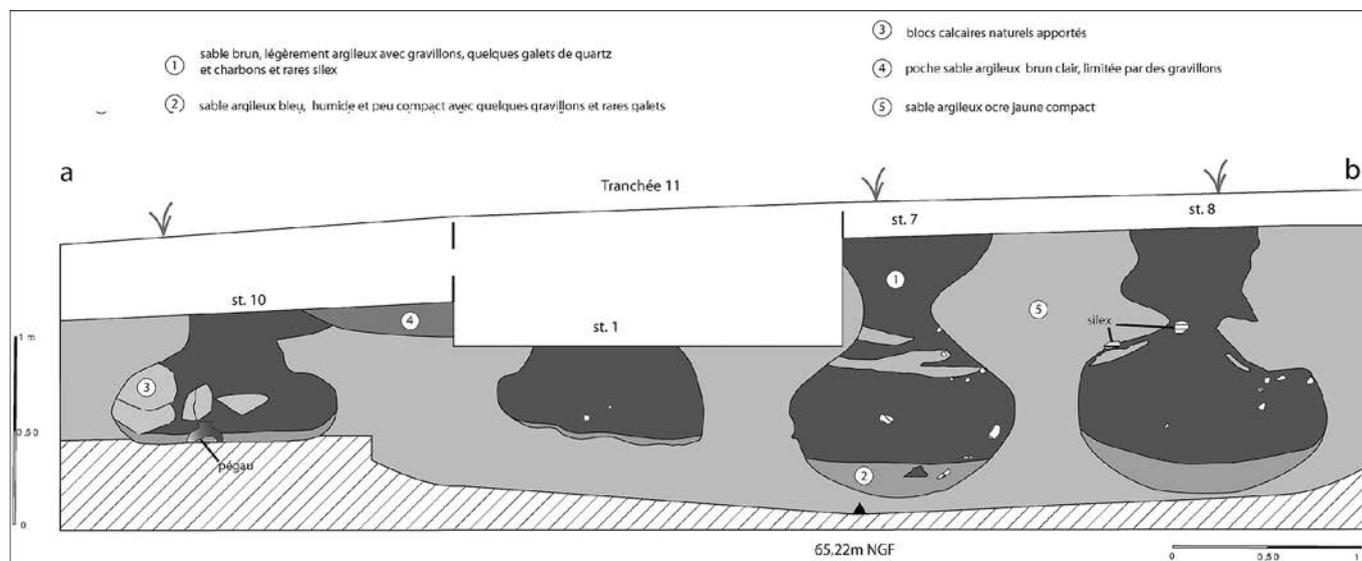
Dans la partie supérieure du versant, les processus de colluvionnement enregistrés sont contemporains de l'époque médiévale (tessons à la base des niveaux). Les niveaux contiennent néanmoins en position secondaire de rares vestiges paléolithiques (un nucléus Levallois et quelques éclats) et des vestiges néolithiques plus nombreux (253 silex), correspondant

à l'ébauchage de haches en silex (éclats épais et préforme grossière de 15 à 23 cm de long). La raison de cette dernière production peut s'expliquer par la présence de nombreux blocs de silex maestrichtiens, faciès à très grands orbitoïdes media. Ces blocs fortement clivés et gélifracés ont été rencontrés remaniés dans les colluvions et accumulés en grappe au sein des formations tertiaires.

Dans la zone de rupture de pente, le substratum tertiaire était partiellement à nu dès le Moyen-Âge et par conséquent les formations superficielles anciennes étaient totalement remobilisées. Dans le bas de versant, les formations argileuses du substratum calcaire ont permis le creusement d'une batterie de six silos médiévaux, repérée dans la tranchée 11. Ceux-ci contenaient un faible mobilier céramique (10 NMI), mais permettant néanmoins d'attribuer l'ensemble entre le XI^e et le XII^e siècle (étude Y. Laborie).

Décevante du point de vue de la Préhistoire, cette petite fenêtre confirme néanmoins l'existence d'un terroir dès les XI-XII^e siècles dans la Double, basé sur la mise en culture d'étroites plaines fertiles et une exploitation des coteaux qui reste à préciser.

Ihuel Ewen



Quatre silos visibles en bas de versant dans la vallée de la Rizonne, dans la coupe nord-est/sud-ouest de l'extension pratiquée dans la tranchée 11. Relevé et D.A.O. E.Ihuel.





MARQUAY Abri de Cap-Blanc

Dans le cadre de notre recherche sur les abris-sous-roche sculptés du Magdalénien moyen, la reprise de l'étude de la frise de Cap-Blanc a motivé la réalisation d'un nouveau relevé de l'extrémité droite en 2008 (Bourdier 2010 ; Bourdier et coll. à paraître). Les perspectives de ce travail quant à la structuration du dispositif pariétal et à son évolution nous ont convaincu de l'intérêt d'élargir cette opération à la partie centrale

de la frise en 2009. Cette zone renferme le cheval sculpté le plus grand de l'ensemble pariétal, surplombé de deux protomés animaux altérés dont la nature est sujette à débat (cervidés ? bovidés ? félin ?). De plus, si leur superposition partielle est généralement perçue comme un effet de composition (Lalanne et Breuil 1911 ; Rousot 1972), certains y voient aussi la marque d'une retaille (Leroi-Gourhan 1965).



- Haut de sculpture
- - - Fond de sculpture
- · - Zone de dégagement

- Zone desquamée
- Surface originelle



Relevé analytique de la zone centrale de la frise sculptée de Cap Blanc (cl. C. Bourdier et O. Huard ; relevé A. Abgrall, C. Bourdier, O. Fuentes, O. Huard, M. Peyroux, G. Pinçon ; mise en couleurs E. Le Brun).





Cette zone de 3,50 m de long sur 1,50 m de haut a donné lieu à un relevé analytique, réalisé par vidéo-projection selon la méthodologie mise en place et employée sur la frise sculptée du Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne), puis de la Chaire-à-Calvin (Mouthiers-sur-Boëme, Charente) et de Reverdit (Sergeac, Dordogne) (Pinçon *et al.* 2005). Cette approche analytique de la paroi vise à différencier d'une part les éléments naturels des manifestations anthropiques, en distinguant d'autre part les vestiges paléolithiques des stigmates récents (depuis la mise au jour des œuvres).

Sur le registre supérieur, seul un protomé (droite) est bien attesté. Sa tête épaisse, à large museau carré évoque un bovidé (aurochs ? renne ?), étant cependant trop dégradée pour être précisée. Aucun fond de trait anthropique ne vient, en revanche, témoigner de la réalité du second protomé (gauche) dont le contour semble entièrement donné par le rebord d'une écaille de desquamation. En arrière, un volume courbe jusqu'alors interprété comme la queue de cet animal se révèle être le vestige de l'arrière-train (fesse et queue) d'un bas-relief monumental de profil

gauche. La chronologie relative entre ces deux figures et avec le grand cheval de profil gauche qui occupe le registre inférieur n'est pas évidente. Le cheval vient entamer la surface de l'arrière-train indéterminé qui le précède ainsi. Le lien avec le protomé de bovidé plus confus. Un anneau incomplet (fracturé ?) a été repéré dans le registre supérieur, en avant du bovidé.

Bourdier Camille

- BOURDIER, C. Marquay. Abri du Cap-Blanc. Bilan du Service Régional d'Archéologie d'Aquitaine 2008, D.R.A.C. Aquitaine, 2010, p. 30.
- BOURDIER, C. avec la collaboration de PINÇON G., ABGRALLA., HUARD O. et PEYROUX M., à paraître – Histoires de bisons et de chevaux : regard sur l'évolution de la frise pariétale du Cap-Blanc (Marquay, Dordogne) à travers l'analyse du panneau de l'alcôve. *Paléo*, 21.
- LALANNE G. et BREUIL H. L'abri sculpté de Cap-Blanc à Laussel (Dordogne). *L'Anthropologie*, 22, 1911, p. 385-402.
- LEROI-GOURHAN A. *Préhistoire de l'art occidental*. Paris : Mazenod, 1965, 485 p. ill.
- PINÇON G., FUENTES O., BOURDIER C. et BOCHE E. *Etude et relevés d'art pariétal. La Chaire-à-Calvin (Charente)*. Rapport d'activité annuelle, 2005, 50 p.
- ROUSSOT A. Contribution à l'étude de la frise sculptée du Cap Blanc. In : M. Almagro Basch, M. A. Garcia Guinea (Ed.), *Santander Symposium, Symposium internacional de arte rupestre*. Santander (14-20 septembre 1970). Madrid : Consejo superior de investigaciones, 1972, p. 87-115, 5 fig.

Gallo-romain

MONTIGNAC

Le Buy - Villa des Olivoux

Une demande volontaire de diagnostic est à l'origine de cette intervention archéologique à l'emplacement du site dit de la villa des Olivoux ou du Chambon (parcelles AL 215 et 217) connu depuis la fin du XVIIIe siècle.

La richesse de l'ensemble est attestée notamment par des vestiges de mosaïques et de décors de marbre ainsi que des éléments de statuaire (Bacchus tricorne au Musée Vesunna). Le mobilier collecté et la documentation suggèrent une occupation de la fin de l'Âge du Fer au Ve siècle de notre ère.

Dans ce contexte, en 1887, au lieu-dit le Buy, une fouille partielle de Théodore Monégier du Sorbier révèle deux bâtiments interprétés comme un petit ensemble thermal, l'une des salles comportant un revêtement de sol en *tegulae mammatae*, ainsi que d'autres pièces au sol en mortier de chaux. La partie occidentale de l'emprise diagnostiquée doit correspondre avec ces vestiges.

A une centaine de mètres à l'ouest de notre intervention, dans l'aire supposée de la villa, un diagnostic puis une fouille (C. Boccacino 2005, L. Grimbert 2006, INRAP) ont révélé un bâtiment du

Haut Empire (Ier siècle) et deux voies dont un axe nord-sud daté de la première moitié du Ier siècle.

D'un point de vue géologique, la zone d'étude se situe sur la basse terrasse perchée Fxa de la Vézère, au contact d'un axe drainant comblé.

Cinq tranchées sur huit ont livré des vestiges archéologiques attribués à l'Antiquité.

A l'ouest de l'emprise, trois bâtiments implantés dans un remblai constituent vraisemblablement la limite orientale des vestiges maçonnés du site de la villa des Olivoux. Deux d'entre eux paraissent coïncider avec l'ensemble fouillé en 1887, même si leur état de conservation s'est nettement dégradé depuis le XIXe siècle, l'essentiel n'apparaissant plus qu'au niveau des fondations.

Immédiatement à l'est des bâtiments, le terrain marque une légère flexure en même temps que l'épaisseur du remblai diminue. Deux fosses isolées indiquent une occupation plus discrète de l'espace avant de parvenir, encore plus à l'est, à un chemin nord-sud. Celui-ci longe les berges aménagées d'un axe drainant comblé cartographié sur la carte géologique.





Nous sommes à une cinquantaine de mètres au sud d'une source encore existante. Les aménagements de berge confirment une fréquentation régulière de ce petit cours d'eau situé à seulement une trentaine de mètres des bâtiments.

L'ensemble des vestiges perçu dans le cadre du diagnostic a été attribué au 1er siècle après J.-C., mais l'analyse de la stratigraphie permet d'établir au moins quatre états dans l'occupation du site :

— une fosse-dépotoir vraisemblablement attribuable à la première moitié du 1er siècle après J.-C, constitue le premier indice structuré du site. La présence de morceaux de pisé dans son comblement laisse supposer un bâti antérieur à celle-ci ;

— cette fosse est ensuite recouverte par un remblai daté du milieu ou de la seconde moitié du 1er siècle ;

— l'implantation des bâtiments intervient dans ce remblai.

— enfin, des différences d'orientation ainsi que des doublages de murs témoignent de nouvelles modifications de l'espace.

Ce diagnostic finalement complète les informations sur le site de la villa des Olivoux : outre la redécouverte des vestiges de la fouille au XIXe siècle, la mise en évidence d'un nouvel ensemble bâti accroît l'étendue supposée du site des Olivoux et fait encore reculer l'hypothèse d'une villa au profit de celle d'un vicus. La présence d'un axe drainant aujourd'hui comblé mais aménagé dans l'Antiquité, augure dans la fouille à venir une meilleure connaissance sur la relation du site avec son environnement.

Gineste Marie-Christine

Gallo-romain

MONTIGNAC

Le Petit Chambon – Les Olivoux

Suite à la demande volontaire de réalisation de diagnostic formulée par des particuliers pour un terrain situé au lieu-dit « Le Petit Chambon – Les Olivoux », une opération de diagnostic archéologique a été menée en décembre 2009, afin de préciser le potentiel archéologique du secteur et de reconnaître la présence de vestiges archéologiques dans l'emprise affectée par l'aménagement.

En effet, le projet est implanté à un kilomètre à l'est de la commune de Montignac au niveau de la confluence de La Laurence et de la Vézère, sur l'emprise potentielle d'une importante villa gallo-romaine connue depuis le XVIIIe siècle : « la villa des Olivoux ». Sur plusieurs hectares, les débris d'artefacts archéologiques jonchent le sol. Du riche palais antique décrit par les fouilles des années 1880, il ne reste que quelques murs aperçus lors du diagnostic de M.-C. Gineste en 2009.

De plus, les fouilles préventives conduites par L. Grimbert en 2005-2006, à une cinquantaine de mètres à l'est du terrain, ont permis de nuancer cette vision romantique de l'occupation. L'interprétation du fouilleur laisse supposer que les vestiges découverts appartiendraient à la pars urbana d'une immense villa ou à une domus d'un vicus de la deuxième moitié du 1er siècle – IIe siècle de notre ère (voire IIIe siècle), laissant ouverte la discussion sur la caractérisation précise du site.

L'occupation du sol de ce secteur semble, de plus, ancrée plus anciennement. En effet, c'est au même responsable d'opération que nous devons la découverte d'un four de potier du deuxième Âge de Fer sur une parcelle située au nord, à quelques

centaines de mètres de notre terrain d'investigation (lieu-dit Le Buy). Les prospections réalisées au début des années 2000 au nord de la parcelle 350 avaient, en outre, révélé la présence d'amphore italique dans le comblement d'un fossé de drainage contemporain. Ces découvertes vont dans le sens d'une occupation de la zone au cours du deuxième Âge du Fer.

Enfin, considérant la présence de niveaux colluvionnés pléistocène, la présence de vestiges paléolithiques demeurerait possible. Six sondages ont été réalisés, couvrant 375 m² afin de permettre une exploration à hauteur de 15,3 % de la superficie totale de l'emprise (soit 2450 m²).

En ce qui concerne les profondeurs d'exploration, les sondages ont été arrêtés au sommet de la terrasse graveleuse ou des niveaux archéologiques. L'opération s'est effectuée sur une période de cinq jours afin de caractériser la nature et le potentiel des deux occupations rencontrées (moustérienne et gallo-romaine). A l'issue, toutes les tranchées se sont révélées positives. Deux occupations ont été mises en évidence : l'une liée à un habitat du Haut-Empire et l'autre à la présence d'une industrie lithique du Paléolithique moyen.

Dans la partie orientale du terrain, les tranchées Sd01 et Sd02 ont permis de confirmer l'extension vers l'ouest des constructions mises au jour lors de la fouille dirigée par L. Grimbert sur la parcelle 139. La conservation des orientations et les dimensions standardisées des murs (sept murs d'environ 0,7 m de largeur au niveau des fondations) semblent confirmer l'origine antique de ces structures même si le matériel qui leur est lié est peu abondant.





En outre, exceptées les parcelles situées le long de la route des Farges (création récente située à l'est) et celles organisées autour du carrefour du Chambon (au sud), la cadastration actuelle reflète largement une organisation ancienne de la zone. Les opérations d'archéologie préventive réalisées ces cinq dernières années tendent à démontrer l'existence, dès l'Antiquité, d'axes majeurs adoptés par les structures viaires et bâties. La conservation dans le paysage de ces orientations privilégiées sur une aire importante (plusieurs hectares) laisse supposer d'une vaste aire d'occupation antique.

Mis à part ces murs (M1 à M7), les tranchées de diagnostic ont mis en évidence la présence de structures en creux (ST02 à St07, dont un puits), d'un radier (ST01) et de niveau de remblai (ST08 et ST09) qui semblent en relation avec un habitat du Haut-Empire.

Cependant l'érosion anthropique et naturelle des sols a marqué la séquence pédologique d'une troncature, qui explique l'absence des niveaux de circulation gallo-romains. Toutefois, le potentiel archéologique des quelques structures dégagées est déjà important. La céramique gallo-romaine, au regard du mobilier d'importation (principalement les sigillées) témoigne d'une occupation de ce secteur entre le milieu du I^{er} et le milieu du II^e siècle de notre ère.

Cependant il ne faut pas écarter la possibilité d'une présence humaine plus ancienne, illustrée par la découverte dans la fosse ST02 d'une trentaine de fragments de céramique non tournée dont la pâte

évoque une origine protohistorique (deuxième Âge du Fer ?).

La Préhistoire est bien représentée avec 534 pièces lithiques, trouvées sur l'ensemble des sondages du diagnostic. 59 artefacts ont été prélevés dans l'horizon holocène, tandis que les couches du Pléistocène ont livrés 475 pièces.

Pour ces derniers, deux ensembles (niveaux 1 et 2) assez représentatifs ont pu être différenciés dans des contextes stratigraphiques assez différents.

Notre interprétation chrono-culturelle des deux ensembles du Paléolithique moyen, en l'absence de datations, s'appuie en l'état sur les arguments techno-typologiques de l'analyse de l'industrie et sa comparaison avec d'autres assemblages. La coexistence sur le gisement de la pièce bifaciale et du débitage Levallois permet d'évoquer avec prudence un contexte chrono-culturel du Moustérien de tradition Acheuléenne (MTA), dans une large plage chronologique allant de 65000 ans BP à 45000 ans BP environ.

Le caractère isolé de ce gisement, dans cette partie de la Vézère où aucune autre industrie MTA n'avait été encore découverte, lui confère en outre une valeur scientifique importante. De nombreuses questions restent cependant en suspens, comme son attribution à un type de MTA (type A ou type B ?) ou l'étendue du gisement.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable, Hanry Alexandra (Inrap)

Paléolithique supérieur,

Magdalénien supérieur

MONTIGNAC Les Longeaux

La station de plein air des Longeaux ne figurait pas à l'inventaire des sites de la vallée de la Vézère. Sa découverte fortuite revient à Nicolas Audebert, qui remarqua la présence de nombreux silex taillés à la surface d'un labour. Un suivi régulier des terres révéla l'existence d'un site d'importance.

Localisée sur la rive gauche de la Vézère, à environ 2,5 km en aval de Montignac, la station s'inscrit dans la concavité d'un ancien méandre bordé au nord par la colline abritant la grotte de Lascaux. A cinq mètres environ au-dessus du cours actuel de la rivière, occupant le replat structural de la basse terrasse alluviale (de 70-75 m), la nappe de vestiges archéologiques s'étend sur une longueur de près de deux cents mètres. Au vu du matériel exhumé par les travaux agraires, il est apparu qu'en dehors d'une répartition plus diffuse, les témoins d'occupation se concentraient dans trois zones de plus forte densité.

C'est à proximité de l'une d'elles (T3) qu'a été faite la découverte, exceptionnelle pour ce type de site, d'un galet gravé sur ses deux faces, d'un renne et d'un cheval.

Aussi, compte tenu de ces caractéristiques, mais également de la nécessité d'évaluer l'état de conservation et le degré de vulnérabilité du site du fait de sa situation sur un terrain agricole exploité, une opération diagnostique ciblée a été menée au cours de la première quinzaine du mois d'avril 2009.

Ainsi, d'amont en aval ont été réalisés sur la parcelle plusieurs sondages mécaniques en tranchées de longueurs allant de cinq à quinze mètres. L'option retenue a été de mener en priorité le diagnostic dans les trois concentrations (T1 à T3) qui, lors des prospections pédestres, s'étaient révélées riches. Un quatrième sondage (T4) intercalé entre T1 et T2, est ensuite venu compléter ces réalisations.





Par ailleurs, un levé topographique du secteur concerné par l'opération, réalisé par le Centre national de Préhistoire, a permis la localisation spatiale précise des différentes zones d'intervention.

La zone T4, archéologiquement à peu près stérile, nous a cependant apporté des informations géologiques particulières. Il y a notamment été mis en évidence, juste en dessous des dépôts sédimentaires de débordement de la Vézère contenant le niveau d'occupation, l'existence d'un type d'écoulement à chenaux tressés, correspondant à un climat de période froide à tendance aride (étude de S. Konik et B. Kervazo).

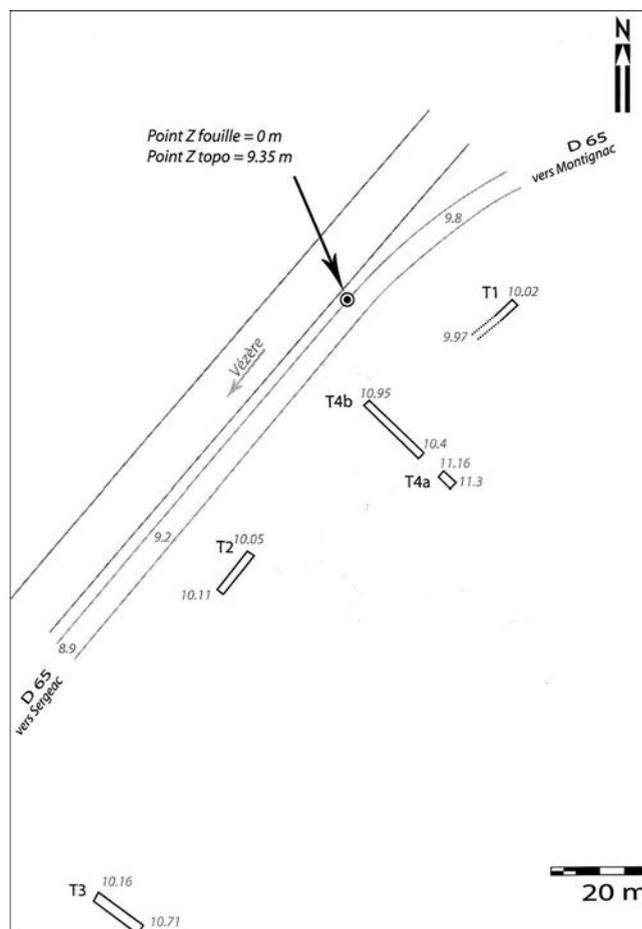
Dans la tranchée T2, le matériel est apparu sans discontinuité du sommet à la base du sondage, sur une épaisseur de 1,50 m. Ce matériel présente une très nette similarité tant avec celui récolté en surface qu'avec celui provenant des autres sondages. Une telle homogénéité de l'industrie sur une telle puissance sédimentaire plaide en faveur d'une accumulation locale par colluvionnements successifs de dépôts déstabilisés.

Le sondage T1, quant à lui, s'est avéré particulièrement positif. Le niveau archéologique, détecté à une très faible profondeur d'enfouissement (moins de trente centimètres), s'est révélé d'une remarquable richesse. Pour permettre une identification précise de son contenu il a fait l'objet d'un décapage planimétrique sur une surface limitée à quatre mètres carrés (A1, A2, B1 et B2).

Le résultat a permis les observations préliminaires suivantes : largement laminaire, le débitage est orienté vers la production d'un outillage assez peu diversifié, très nettement dominé par les burins de divers types. Celui-ci comporte également un certain nombre de grattoirs sur lames et sur éclats, ainsi que quelques pièces tronquées et perçoirs. Des lamelles à dos, de types classiques, complètent l'outillage d'un équipement microlithique non géométrique. L'éventail et la fréquence typologique ainsi que les schémas et modalités techniques mis en œuvre permettent l'attribution de la totalité de l'assemblage à un Magdalénien supérieur plutôt ancien.

La répartition des vestiges s'organise horizontalement autour de galets alluviaux très majoritairement rubéfiés (quartzite et gneiss dominants). Ces derniers constituant les éléments de structuration de foyers nous paraissent encore présenter un bon degré d'intégrité. Cependant certains d'entre eux, un petit nombre parmi les plus gros, portent à leur sommet quelques marques d'impacts dues au soc de charrue, soulignant la grande vulnérabilité de l'horizon archéologique de cette zone d'occupation.

Les témoins d'activités regroupent une autre catégorie de vestiges qui mérite une attention particulière. Il s'agit de plaquettes de schiste vert et de petits blocs de grès fin, volontairement sélectionnés



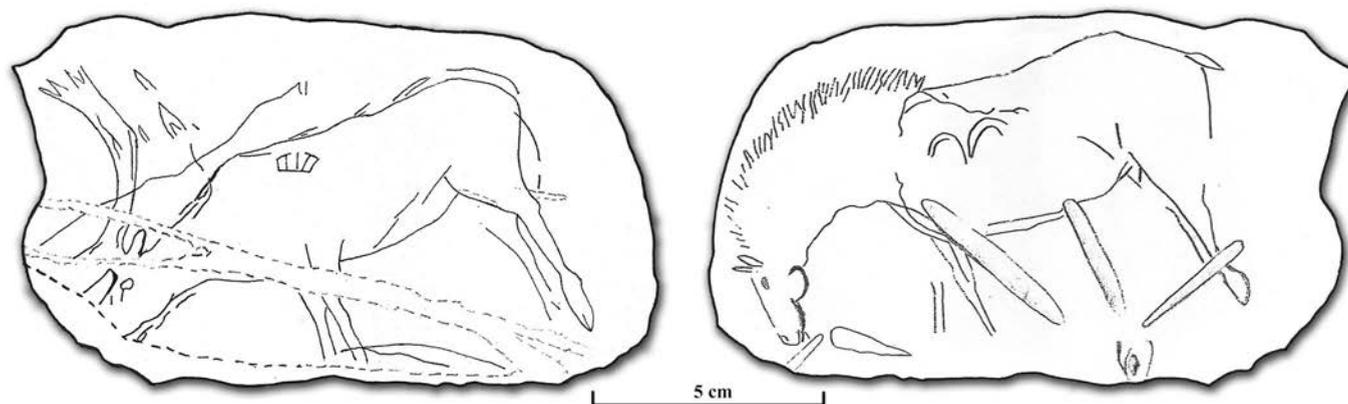
Montignac - Les Longeaux.
Topographie générales des sondages.
Levé : E. Boche, C. Cretin, A. Morala. CAO : E. Boche.

dans les alluvions de la rivière, qui ne sont pas sans rappeler : pour les premières, certains supports minéraux gravés des sites classiques de la Vézère (La Madeleine, Laugerie-Basse, Limeuil,...) et pour les seconds, les matériaux communément retenus pour le polissage des aiguilles.

Cette présence de supports spécifiques s'ajoutant à la découverte signalée précédemment de l'existence de témoins artistiques, doit donc nous alerter sur l'urgence d'une mise en place de mesures conservatoires.

L'avant dernier sondage réalisé (T3), distant du premier (T1) d'environ 150 m, s'est révélé également positif. A une faible profondeur, de quelques vingt à trente centimètres, un certain nombre d'éléments industriels lithiques, disséminés dans toute l'épaisseur du dépôt, tend à indiquer le possible démantèlement d'un premier niveau archéologique. Dans ce contexte, a également été recueillie une base de céramique à fond plat, d'âge indéterminé.





Montignac - Les Longeaux. Galet gravé découvert dans la zone 3.

Poursuivi jusqu'à la profondeur de 1,10 m sous le sol actuel, le sondage a permis de détecter un autre niveau d'occupation. Bien qu'observé sur une surface et une épaisseur volontairement réduites pour perturber au minimum l'intégrité du niveau, celui-ci nous est apparu aussi riche en vestiges industriels que celui mis au jour dans T1.

De manière identique les produits de débitage et l'outillage étaient associés à des galets de quartzite rougis par le feu, sans doute à mettre en relation, comme dans T1, avec des structures de combustion. De même, l'attribution chrono-industrielle du matériel exhumé est à rapprocher du Magdalénien supérieur ancien.

En terme de conclusion, nous soulignerons quelques points d'intérêt du site des Longeaux, notamment le caractère inhabituel de la découverte, dans la vallée de la Vézère, d'un site de plein air magdalénien, particulièrement étendu et, de surcroît, livrant de l'art mobilier.

Nous insisterons également sur la grande vulnérabilité du niveau archéologique de certains secteurs, du fait de leur faible enfouissement, et plus précisément dans la zone T1, où l'on peut craindre une destruction imminente, lors des travaux agricoles, si des mesures de sauvetage ne sont pas prises à très court terme.

Morala André

Gallo-Romain,
Moyen Âge

PÉRIGUEUX Clinique Francheville

L'intervention archéologique qui s'est tenue sur le terrain de l'extension de la clinique Francheville à Périgueux avait pour objectif de mettre au jour les restes d'une ancienne carrière de calcaire et d'essayer de fournir une datation quant à sa période d'activité.

L'opération a suivi deux approches. Tout d'abord, il s'est agi de faire une surveillance des reprises en sous-œuvre effectuées sur les bâtiments attenants à la parcelle en travaux. Cette phase de l'opération, qui n'a fait que longer les limites de la parcelle, a permis de se rendre compte de l'épaisseur du remblai qui est venu sceller le site et de récupérer un maximum d'informations sur la période où la carrière fut abandonnée.

Le second axe de travail s'est déroulé en trois temps, en fonction de l'avancée des travaux. Une première tranche a eu lieu au début du mois d'octobre 2009, lors d'un premier terrassement du terrain. Celui-ci a montré

que le massif calcaire n'était pas conservé au même niveau sur tout le site. Ce dernier était beaucoup plus affleurant au centre du terrain que sur les extrémités occidentales et orientales. Cette première intervention a donc consisté à réaliser les premières observations sur la carrière.

La seconde tranche de travaux, au début du mois de décembre, a permis de reprendre les terrassements et de dégager une plus grande partie du massif calcaire (cf. fig.). Nous avons ainsi pu atteindre le rocher sur presque les deux tiers occidentaux du terrain. S'en sont suivis un nettoyage fin du calcaire, la fouille des premiers niveaux comblant un puits creusé dans la roche ainsi qu'une série d'observations très précises sur les planchers et fronts de taille de la carrière.

Enfin, la dernière tranche de l'intervention s'est effectuée au début de l'année 2010, lors de la surveillance de la dernière phase de terrassement de





la partie orientale du terrain qui n'a livré aucune trace du massif calcaire. Celui-ci, dans cette zone, se situant plus profondément.

Si le mobilier archéologique, provenant du remblai d'abandon, permet de situer la fin de l'activité de la carrière autour des XIIIe-XIVe siècles, nous avons beaucoup de difficultés à dater l'époque à laquelle commence son exploitation. L'étude des traces d'outils et des modules de blocs extraits, menée avec la participation de Jacques Gaillard, n'a pas permis de trancher de manière catégorique entre une origine antique ou médiévale. Rappelons toutefois que notre intervention était limitée aux cotes de profondeur liées au projet d'extension de la clinique. Nous n'avons donc pas atteint le massif calcaire sur toute l'emprise de la zone de fouille et encore moins les planchers et fronts de taille les plus profonds. La réponse à la datation de la carrière s'y trouve peut-être.

Par ailleurs, les difficultés de datation de l'exploitation de la carrière soulèvent la question de son implantation par rapport à l'organisation du plan urbain de ce secteur de Périgueux. Si la carrière est d'époque antique, doit-on considérer comme normale sa localisation le long de la rue identifiée sous le couvent de la Visitation, dans l'axe de la porte « de Mars » ? Reste-t-elle en activité jusque dans le courant des XIIIe-XIVe siècles, comme pourrait l'indiquer les céramiques retrouvées dans les terres



Périgueux - Clinique Francheville.
Vue du sommet du massif calcaire formant la carrière, après nettoyage.

de comblement? Cela veut-il dire qu'avant qu'elle ne soit comblée, il existait une large excavation au devant des remparts de la cité ? Participait-elle à une lice ou à un boulevard de défense ? De même, la fouille n'a pas révélé de traces d'occupation postérieure à l'exploitation de la carrière, mis à part une portion de mur et un puits attribuables au XVIIIe siècle. Cette zone périurbaine reste-t-elle donc inexploitée pendant près de quatre siècles ? Les études documentaires en cours permettront sans doute de préciser l'état de cette carrière pour l'époque médiévale.

Roudier Mathieu

Moyen Âge,
Bas-Empire

PÉRIGUEUX Porte de Mars

La Porte de Mars est une porte urbaine dans l'enceinte antique tardive de la Cité à Périgueux. comporte une entrée charretière flanquée de deux tours en grand appareil ornées de pilastres, coiffés d'un grand entablement. Ce décor austère et l'utilisation exclusive du grand appareil ont toujours intrigué, peut-être à cause d'un contexte d'élaboration tardif, jugé à tort peu propice aux manifestations grandioses de constructions monumentales. L'enceinte constitue une parure et un symbole de puissance de la communauté qu'elle protège, la porte monumentale participant à la « solennisation des accès et revalorisation des limites », selon la formule de Pierre Gros.

Le degré de conservation exceptionnel de la Porte de Mars en fait un témoin rare de l'architecture publique du Bas Empire en France, par ailleurs peu représentée. La situation actuelle de la porte dans des jardins privés, sa transformation au Moyen Age, paradoxalement à l'origine de sa bonne conservation, ont jusque là empêché sa remise en valeur et gêné son étude.

C'est donc à la faveur de propriétaires conciliants que l'étude de ce monument, classé Monument Historique, a pu être envisagé aux fins de connaissance du site d'abord, sur lequel nous ne disposons que de restitutions plus ou moins vraisemblables du XIXe siècle, d'une éventuelle valorisation patrimoniale ensuite que le site mérite amplement.

Le XIXe siècle érudit nous a légué deux restitutions de la Porte de Mars, l'une de Taillefer et l'autre de Verneilh, connues et reproduites dans tous les manuels d'architecture antique, ainsi qu'un plan muet. Il nous appartenait donc de définir le plan et d'expliquer des affirmations d'alors.

Sur le plan du contexte, l'enceinte urbaine était déjà fort documentée depuis les travaux de l'ATP *Enceintes urbaines antiques en Aquitaine* et la publication du DAF 53 en 1996. L'étude de l'une de ses portes en pouvait être dissociée de la reprise du dossier de l'enceinte.

L'idée rejetée depuis longtemps d'une construction d'enceinte et *a fortiori* de porte, réalisée en hâte, à





l'approche d'envahisseurs germaniques, trouve une justification sans peine au regard de la construction soignée des élévations de la porte, tant dans la mise en œuvre des blocs que dans le décor apparent. L'utilisation de remploi dans la porte est certes un fait acquis, mais il s'agissait d'en préciser l'usage : remploi d'édifice entier, remploi partiel de parties décorées ou remploi de matériau uniquement refaçoné pour l'occasion ?

Nous avons la chance d'aborder une porte conservée partiellement en élévation, sur laquelle donc pouvaient être illustrées les techniques de construction, de la fondation à la mise en place des assises d'élévation, jusqu'aux traitements des parements. L'examen des élévations subsistantes et des sondages ciblés devaient également autoriser la reconnaissance d'inconnues dans le plan : tours pleines ou creuses, nombre de pilastres, présence d'étage ou d'un parapet, articulations de la porte avec les courtines attenantes, nature des sols de circulation...

La question d'une mise en œuvre programmée, de partis pris architecturaux et décoratifs supposent une contemporanéité d'ensemble, de la conception à la réalisation, qu'il était nécessaire d'authentifier. Définir la chronologie de la construction se révélait donc un préalable indispensable pour évoquer le contexte d'élaboration, apporter un éclairage sur les motivations qui ont présidé à la construction de la porte.

Enfin, l'une des problématiques essentielles consistait à analyser la « vie » du monument au cours du temps, de son fonctionnement dans l'Antiquité tardive, à la succession des transformations subies du Haut Moyen Âge à l'époque moderne. Une mise en séquence nette pouvait être tentée, issue du croisement des indices émanant de l'archéologie du bâti, de la stratification archéologique et des sources écrites.

A l'issue de quatre années de recherches sur ce site majeur, les questions restées en suspens sont nombreuses. A tout le moins, ce travail a confirmé l'intérêt de l'édifice pressenti dès l'abord, sa singularité dans le contexte antique tardif, son excellent état de conservation qui paradoxalement a gêné son exploration interne, confrontés que nous étions à des élévations de grand appareil.

L'étude architecturale a permis de statuer sur les modalités de la construction de la porte. La fondation est constituée d'une seule assise observée de blocs de remploi, formant une assiette débordante, sur laquelle est établie l'élévation en grand appareil posé à sec. Pour cette dernière, il a été prouvé une élaboration et une mise en œuvre de techniques spécifiques de taille, de montage et de ravalement, datant du Bas-Empire. Les blocs de grand appareil sont retaillés en parement, les autres faces étant retravaillées pour leur insertion dans l'assise. Si les lits portent encore des trous de louve, ils sont les stigmates du levage des blocs dans leur première utilisation au Haut-Empire, avant leur remploi, période durant laquelle la louve était d'un usage

exclusif. Nombreux sont-ils en effet, encore visibles sur les blocs au niveau des lits d'attente. La position de ces cavités rectangulaires – décalée par rapport au centre du nouveau bloc - confirme l'ajustement au nouvel édifice. Le levage des blocs de la porte est effectué à la pince, laissant nettement des trous de griffe y compris sur la face de parement. L'engin de levage, palan et pinces à mâchoires autoserrantes, est utilisé au-delà d'une construction supérieure à 4 m sur la porte. La construction est consolidée par la mise en place d'agrafes sur l'extrados horizontal des claveaux de l'arc et sur les parties saillantes de la corniche. Une fois les blocs mis en place, un ravalement est pratiqué sur tous les parements, avec une finition assez homogène de stries curvilignes taillées à la broche.

L'examen technique a démontré de façon claire que la porte urbaine a été conçue et mise en œuvre selon un plan déterminé, sans l'intégration d'un édifice ancien, avec un décor spécifique qui ne fait pas l'objet de remploi.

L'examen de la partie haute sur la tour sud a permis en outre d'identifier l'amorce d'un étage en grand appareil, sur lequel se poursuivrait le décor de pilastres, dans la continuité du premier niveau. La reconnaissance d'un attique formant parapet sur la restitution de Verneilh est donc à proscrire, d'autant que l'examen de l'arase de la tour n'a révélé aucun niveau de sol en retrait. De surcroît, les exemples connus du monde romain laissent entrevoir la présence assez systématique d'étage sur les portes urbaines. En revanche, la distribution des baies sur ce second niveau disparu à Périgueux est impossible à restituer en l'absence des éléments qui le constituent.

Reconnue formellement à Périgueux, la dissociation entre passage charretier sous arc unique et couloir piétonnier latéral semble une particularité du Bas-Empire dans les portes d'enceintes urbaines. La poterne coudée appartient certes à un vocabulaire architectural hérité de la poliorcétique hellénistique, adapté de manière assez systématique dans les camps de Dioclétien en Egypte. Mais, la découverte d'une circulation piétonnière distincte dans les deux seules portes conservées en Gaule (Périgueux et Die) témoigne clairement en faveur d'une caractéristique de plan, sans doute à étendre à d'autres portes urbaines occidentales moins bien conservées.

Pour le décor, la Porte de Mars présente le seul ordre décoratif complet et en place connu au Bas Empire en Gaule, limitant de fait toute étude comparative. Le parallèle le plus probant est la Porte de Lyon à Bourges, édifice disparu vers 1850, connu uniquement par des illustrations anciennes. Cette porte monumentale conservait alors sur une tour en grand appareil, le soubassement, ainsi que le départ de bases et de pilastres.

Le caractère original de la Porte de Mars est également ressorti de la comparaison aux autres portes de l'enceinte de Périgueux, la désignant sans conteste comme la porte principale, celle qui a reçu





toutes les attentions des constructeurs, comme l'avait déjà souligné Arcisse de Caumont en 1858 parlant de *Magna porta*.

La restitution de l'ensemble monumental originel reste à imaginer, avec son ou ses étages scandés de pilastres raidissant avec austérité les deux tours, son décor peint éventuel (?), ses drapeaux ou ses guirlandes, sa large voie dallée y menant. Une ébauche en vue frontale de la porte monumentale, permettra de faire évoluer la perception de l'édifice, héritée de Taillefer et Verneilh en donnant une idée de la volumétrie d'ensemble.

Beaucoup d'éléments du plan sont demeurés inconnus car inaccessibles : la profondeur des tours, le mode de couverture du passage charretier, l'aménagement interne des tours... Il faudrait engager de lourds travaux de décaissement pour éclaircir ces points.

Au-delà, les questions patentes liées aux enceintes urbaines, dans la poursuite de celles lancées par Louis Maurin en Aquitaine, ont trouvé ici quelque illustration. Sur la génération des constructions, Périgueux se place dans une première moitié du IV^e siècle, période d'édification confirmée par la fouille, plutôt que la fin du III^e siècle promue jusque là. Les motivations d'une telle construction, qui « n'engloutit » pas l'idéal urbain du Haut Empire mais met simplement à profit les matériaux abondants de grand appareil de la ville ancienne, demeurent insaisissables. Au mieux évoque-t-on un nouveau concept urbain recentré, circonscrit dans l'espace... Pour la porte, les partis pris architectural et décoratif marquent bien en revanche le besoin de rétablir une parure monumentale dans une certaine « tradition » classique. L'utilisation de remploi remis en œuvre avec soin, de techniques de levage à la pince peu usité à Périgueux aux siècles précédents constituent néanmoins une originalité technique notoire.

Et derrière la porte ? L'exiguïté du *castrum*, fermé sur ses 6 ha, entraîne le dessin d'un tissu urbain ramassé. On émet avec réserve encore l'idée d'une insertion du groupe épiscopal, peut-être dès le V^e siècle dans l'espace contraint du *castrum*. L'espace public est sans doute limité aux rues. La Porte de Mars tend à déterminer au moins un des axes principaux de la voirie *intra-muros*, dont la pérennité est appuyée par la mise en place de la cathédrale massive à l'époque romane.

Les problèmes relatifs à la réoccupation médiévale ont été un point d'investissement fort dans ce projet collectif de recherche, en corrélation avec les préoccupations du moment sur les fortifications du Haut Moyen Age qui connaît très opportunément un regain d'intérêt (PCR dirigé par Luc Bourgeois, réamorcé en 2010). La Porte de Mars connaît en effet l'intervention brutale de la fermeture en avant de l'arc antique par un mur écran, édifié au Xe siècle (datations radiocarbone sur mortiers).

De porte monumentale publique, le site change radicalement de fonction pour devenir un lieu clos, appui d'une superstructure fortifiée en partie disparue. La fermeture de l'accès, fait capital dans l'histoire du site, si elle procède pour l'instant de bien obscures motivations, témoigne sans doute de l'émergence d'une nouvelle autorité sur la Cité à la veille de l'an mil.

Le travail collectif a permis au moins de prendre la mesure de cette transformation radicale et de dater cet événement. Au-delà, s'est amorcée une mue qui a vu se confirmer la dimension castrale du site.

Gaillard Hervé avec la collaboration de Fourdrin Jean-Pascal, Girardy-Caillat Claudine, Hourcade David, Laborie Yan, Lévêque Dominique, Pénisson Elisabeth, Tardy Dominique

PÉRIGUEUX 2 rue Talleyrand – Périgord

Les deux sondages réalisés sur la parcelle du 2 rue Talleyrand – Périgord à Périgueux, n'ont révélé la présence d'aucune structure archéologique.

La stratigraphie relevée indique que le plateau sur lequel se situe l'opération a été en partie décaissé lors de la construction des maisons sur les parcelles adjacentes.

Les niveaux rencontrés montrent des remblais terreux surmontant des argiles rouges à silex naturelles sur le substrat calcaire.

Scuiller Christian





PRIGONRIEUX Le Bourg-Nord - Les Junies

Cette opération de diagnostic fait suite à un projet de lotissement et de construction de logements sociaux déposé par la mairie de Prigonrieux aux lieux-dits « Le Bourg-nord » et « Les Junies ». L'intervention s'est déroulée du 2 février au 6 février 2009.

32 sondages ont été réalisés ce qui représente 5 % de la surface menacée qui était de 34 683 m².

Dans la partie nord du terrain, deux fossés parallèles retrouvés sur plusieurs dizaines de mètres, orientés nord-sud et distants de 3,50 à 4 mètres

semblent bien indiquer la présence d'une petite voie. Les fossés ont livré du mobilier XIe-XIIe siècle mais on retrouve également du mobilier gallo-romain résiduel en quantité non-négligeable. S'agit-il de la voie axée sur le passage de la Dordogne à l'époque antique et médiévale, au gué de la Bourgatie ?

Quoi qu'il en soit les abords de cette voie sont dépourvus de toute trace d'occupation.

Sandoz Gérard

*Néolithique,
Âge du Bronze ancien et final,
Premier Âge du Fer*

PRIGONRIEUX Déviation ouest de Bergerac Lieux-dits Borie-Basse, Le Guel, Rivière

Cette opération, 1^{ère} phase de la 2^{ème} tranche du diagnostic prescrit pour la déviation ouest de Bergerac, correspond à un fuseau linéaire d'environ 1,7 km en emprise nouvelle sur la rive droite de la Dordogne, soit une surface aménagée de 54 000 m², sondée à 5,6 %. Elle se situe en aval de Bergerac et traverse les basses terrasses de la vallée de la Dordogne (Fx1 et Fx3 de la carte géologique) ainsi qu'un ancien train de méandre de la rivière. La moitié des 70 sondages réalisés ont été approfondis pour atteindre régulièrement le toit de la nappe graveleuse de la terrasse pléni-glaciaire Fw3 afin de restituer une vision tridimensionnelle du sous-sol (étude géologique et géomorphologique L. Mocochain, Hypogée).

Cette opération a confirmé les fréquentations aux périodes protohistoriques et néolithiques des abords immédiats de la rivière et permis d'identifier une série d'anciens chenaux caractérisés la plupart du temps par des dépôts tourbeux bien conservés. Deux secteurs positifs sont remarquables par la qualité des enregistrements sédimentaires et leur abondante documentation céramique (expertise céramologique J. Gomez de Soto). Ils feront l'objet d'une fouille préventive.

Secteur de Borie-Basse

Les vestiges sont liés à un probable habitat, composés de neuf fosses apparues à faible profondeur au sein de la séquence limoneuse. Le mobilier archéologique associé, relativement abondant, est essentiellement céramique, avec des productions fines caractéristiques de la transition du Bronze final IIb et IIIa (écuelles à gradins ou à bord facetté). Une part de

ces productions peut être rattachée au groupe Rhin-Suisse-France orientale, ce qui est inédit localement (gobelets à épaulement).

Secteur du Guel

Les sondages ont recoupé l'ancien méandre lisible sur la carte topographique au 1/25 000, dont les remplissages et les abords ont révélé une intense occupation du site du Néolithique au Premier Âge du Fer. L'étude propose une description des principales séquences sédimentaires constituant le comblement du chenal ainsi qu'une première interprétation de la dynamique de fonctionnement alternant des périodes d'activité et des périodes de retrait, favorables aux installations humaines. Plusieurs niveaux archéologiques successifs ont été enregistrés au sein du remplissage, en position détritique ou primaire. Le début de la séquence, tourbeuse, a livré des bois taillés gorgés d'eau. Dissocié stratigraphiquement de cette dernière, un amas de façonnage de pièces en silex est attribuable au Néolithique.

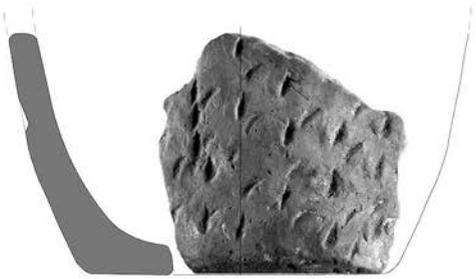
Au sein des niveaux supérieurs, des vestiges céramiques rattachés au Bronze ancien et final ont été observés en position secondaire. Enfin, la rive nord du chenal a livré un ensemble de structures archéologiques qui ont pu être attribuées au Premier Âge du Fer grâce à des vases quasiment complets : un aménagement de berge empierré et une fosse comprenant également des bois taillés et autrefois assemblés (étude xylogologique C. Locatelli et D. Pousset, LEB2d).

Régeard Mathilde





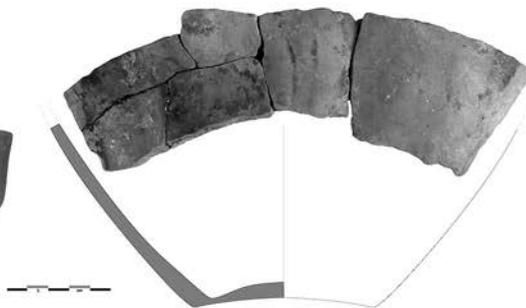
Borie-Basse - Bronze final



Le Guel - Bronze ancien



Le Guel - Bronze final



Le Guel - 1^{er} Age du Fer

Prigonrieux - Déviation ouest de Bergerac - Lieux-dits Borie-Basse, Le Guel, Rivière.
Echantillon du mobilier céramique (Cl. J.-G. Marcillaud).





Protohistoire,
Âge du Bronze final

RIBÉRAC Déviation de Ribérac Liaison RD 13 - 708

En préalable à un projet routier de déviation reliant la RD 708 à la RD 13 au sud-ouest de Ribérac, un diagnostic placé sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général de la Dordogne a été attribué au service archéologique départemental en juillet 2008. Un contexte géologique favorable à l'installation humaine repéré dans le secteur dès la Protohistoire a motivé la prescription de sondage par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine.

Avec 32 tranchées réalisées, c'est l'ensemble du versant ouest d'un petit vallon situé à 2 km au sud du val de Dronne qui a été sondé en quinconces du rebord d'un plateau calcaire jusqu'au replat en contrebas de la plaine alluviale.

L'opération archéologique n'a livré que de rares structures l'une sur le rebord du plateau (TR 3) et trois autres dans le fond de vallon (TR 25) qui n'ont apporté aucune piste chronologique fiable.

Seuls, de minces indices, en fond du vallon, au fil du décapage de la tranchée 25 et de ses extensions ont permis de dater une présence de la fin de l'Âge du

Bronze final (soit entre le IXe et le début du VIIIe siècle avant notre ère) par la découverte d'un fragment décoré de vase piriforme et d'un amas de silex.

Barbeyron Arnaud



Remontage partiel d'un vase du Bronze final orné d'un décor poinçonné.
Cliché : J.-G. Marcillaud.

Paléolithique supérieur,
Magdalénien récent

SAINT-ASTIER La Massoulie

Un projet d'aire d'accueil pour les gens du voyage par la *Communauté de Communes Astérienne Isle et Vern* a nécessité une opération de diagnostic archéologique préventif du 17 juin au 23 juin 2009, celle-ci réalisée par l'INRAP.

Un niveau archéologique discontinu potentiellement unique a été identifié dans quatre sondages, au nord de l'emprise du projet, dans sa partie basse. Les bonnes conditions de mise en place et de conservation du matériel dans des alluvions fines tardiglaciaires de débordement pourraient indiquer un enfouissement rapide, sans grandes perturbations spatiales.

Certains caractères récurrents de l'industrie lithique, comme l'outillage et la production laminaire, pourraient la rapprocher du complexe techno-culturel Magdalénien récent ou final régional. La proportion marquée de pièces retouchées caractérisées et la présence d'une concentration de galets altérés par la chauffe suggèrent que le ou les modes de fonctionnement du site pourraient ne pas être

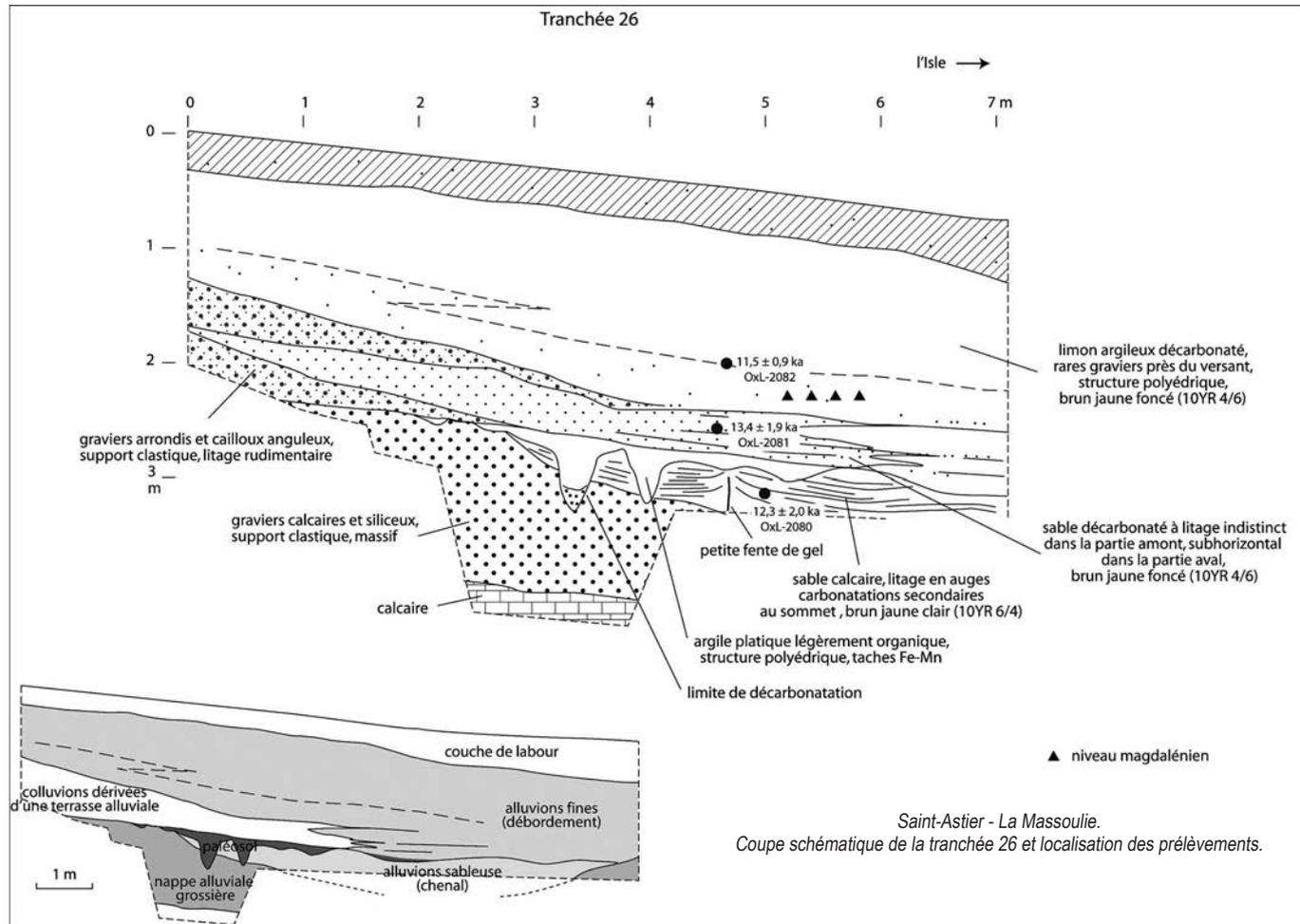
seulement liés à l'exploitation du silex local mais à d'autres activités de subsistance.

Des datations OSL réalisées par le laboratoire d'Oxford (Research Associate to the Oxford Luminescence Dating (OLD) laboratory and College Lecturer) sur des prélèvements issus du sondage 26 ont donné des dates entre 11,5 ka ($\pm 0,9$) et 13,4 ka ($\pm 1,9$) ce qui est cohérent avec la position de l'industrie dans des dépôts limoneux de débordement du Dryas récent (cf. fig.).

Il apparaît que le niveau se présente aux abords des sondages 7, 9 et 10, sous la forme de petits locus et serait plus dense et plus étendu aux abords du sondage 6. Toutefois il est certain que le niveau archéologique s'étend principalement à l'extérieur de l'emprise sondée, vers le Nord, sous une parcelle cultivée pour la vigne.

Brenet Michel, Bertran Pascal





Néolithique final

SAINT-ASTIER Le Perrier

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'INRAP du 25 juin au 30 juin 2009 sur la commune de Saint-Astier en Dordogne. Les parcelles sondées correspondent à l'emprise d'un projet de déchetterie dans le quartier du Perrier par la Communauté de Communes Astérienne Isle et Vern.

Un niveau archéologique attribué au Néolithique récent ou final (3600-2800 BC) conséquent a été identifié dans la partie sud de l'emprise du projet de déchetterie. L'ensemble lithique traduirait non seulement des activités de production d'éclats allongés sur silex sénonien local mais une zone d'activités plus variées avec la présence de nombreux galets fragmentés par la chauffe (cf. fig).

Le niveau a été reconnu exclusivement dans le sondage 7 de 55 à 65 cm de profondeur sur plus de

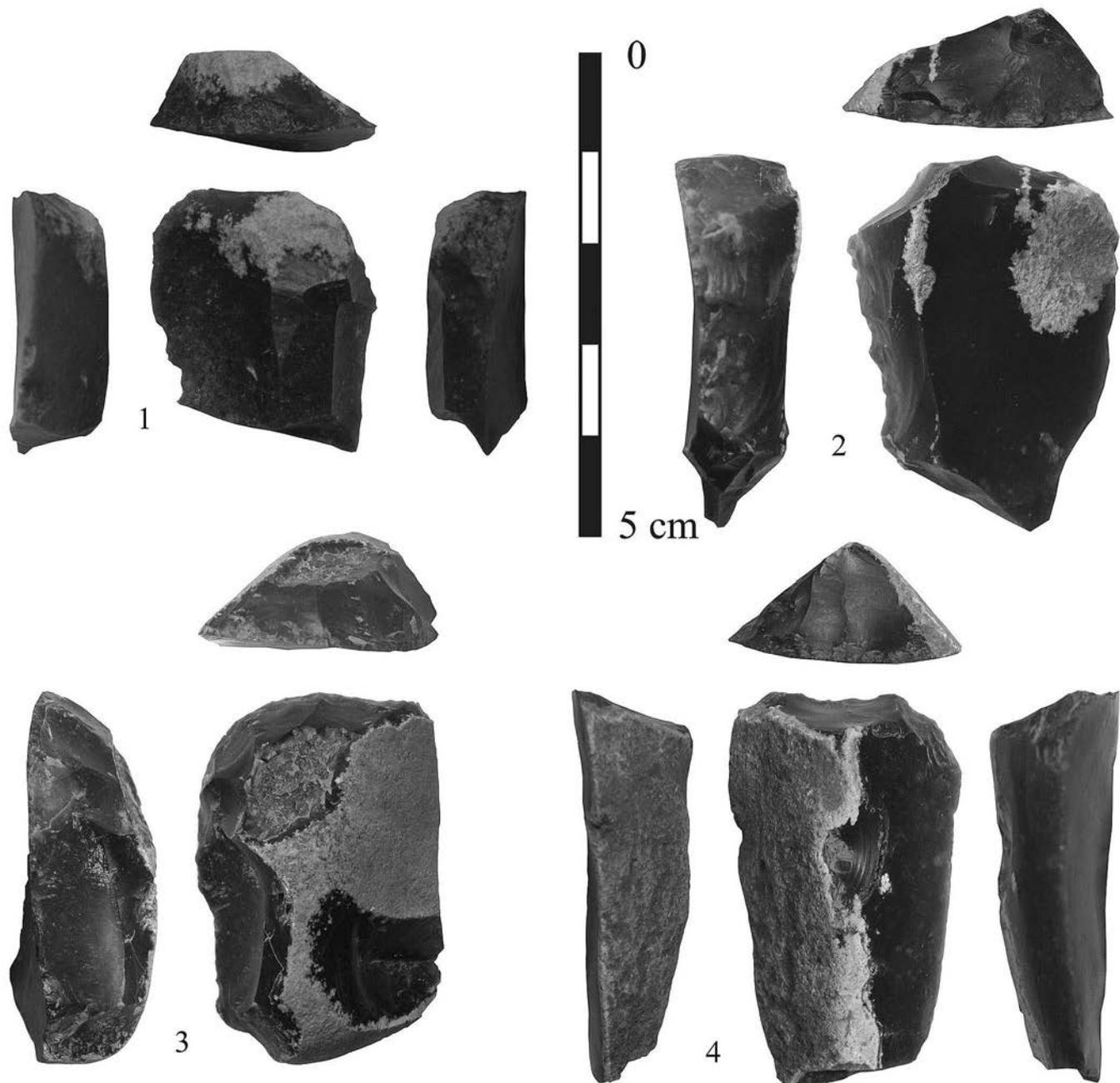
50 m². Il est très dense sur une zone de moins de 10 m² sur le bord sud du sondage et pourrait s'étendre au-delà sur une étendue possible d'au moins 300 m², ce que la présence d'une ligne à haute tension n'a pas permis de vérifier.

Brenet Michel, Folgado Milagros

Ci-contre : Saint-Astier - Le Perrier.

*Grattoir en bout de lame, la retouche, abrupte, est en partie masquée par une altération thermique (1) ;
grattoir sur éclat épais, la retouche est abrupte et aménagée sur le bord gauche et en partie distale de l'éclat (2) ;
grattoir sur éclat cortical, la retouche est semi-couvrante sur la partie distale et gauche distale de l'éclat (3) ;
grattoir sur lame à bord cortical, la retouche est abrupte et aménagée en partie distale du support (4).*





*Paléolithique supérieur,
Badegoulien*

SAINT-ASTIER Le Roudier Ouest, Lagrange

Gravettien (Beuronien ?),

Dans le cadre de l'aménagement d'une ZAE au lieu dit « Le Roudier Ouest, Lagrange » par la Communauté de communes Astérienne, Isle et Vern, une opération de diagnostic archéologique menée par l'INRAP a révélé la présence de deux niveaux d'occupation du Paléolithique supérieur superposés, recouverts et conservés au sein d'une séquence sédimentaire d'origine alluviale.

Le niveau supérieur, attribué en l'état à du Magdalénien ancien (Badegoulien), est de densité variable, avec plus de 100 pièces lithiques par m² dans sa partie la plus riche ; le matériel est bien conservé, présent peu profondément entre 40 et 55 cm. Le débitage est réalisé sur nucléus à éclats et sur nucléus laminaires, les produits étant largement absents (du moins dans la partie diagnostiquée). Il pourrait s'agir





d'un faciès d'atelier du Badegoulien où l'absence de raclettes s'expliquerait par le mode de fonctionnement du site. Le principal intérêt de ce site de plein-air réside dans son attribution à ce complexe du Badegoulien encore trop peu documenté, sa présence isolée dans cette partie de la vallée de l'Isle et enfin sa superposition stratigraphique au-dessus d'un autre ensemble du Paléolithique supérieur (Detrain et al. 1991, Morala A., 1993, Fourloubey 1996, Cretin 1996, Cretin 2000, Bracco et al. 2003).

Le niveau sous-jacent, avec un matériel lithique très bien conservé enfoui entre 70 et 90 cm, est attribué en l'état à un faciès ancien du Gravettien (Beauronnien ?) par la présence de trois fragments de lames à troncature oblique et d'un schéma de débitage laminaire unipolaire, qui entrent dans la variabilité des schémas de production décrits pour le Gravettien ancien ou moyen (Taranik 1977, Sackett 1988, Gaussen 1996). L'intérêt de cet ensemble, qu'il soit Beauronnien ou Gravettien (ou autre), consiste tant dans sa position stratigraphique, sous un autre ensemble du Paléolithique supérieur, que dans l'état de conservation remarquable des pièces, certaines étant utilisées et dans la présence d'un amas de débitage de plus de 100 pièces par m² aux abords d'un pavage de galets (parfois brûlés).

La présence de pièces brûlées dans les deux niveaux permet d'envisager des datations par

Thermoluminescence afin de mieux caler les niveaux dans la séquence chrono-culturelle régionale.

Folgado Milagros, Brenet Michel,
Claud Emilie, Gé Thierry

- BRACCO, J.-P. ; MORALA, A. ; CAZALS, N. ; CRETIN, C. ; FERULLO, O. ; FOURLOUBEY, Ch. ; LENOIR, M. Peut-on parler de débitage Discoïde au Magdalénien ancien/Badegoulien. Présentation d'un schéma opératoire de production d'éclats courts normalisés. Discoïde Lithic technology, Advances and implications, *BAR international Series 1120*, 2003, pp. 83-115.
- CRETIN, C. Vers une nouvelle perception du Badegoulien des Jamblancs. Premiers éléments techno-économiques, *Paléo*, 1996, pp. 243-268.
- CRETIN, C. *Tradition et variabilité dans le comportement technique : le cas du Badegoulien en Périgord*. Thèse de doctorat. Université de Paris I. 2000.
- DETRAIN, L. ; KERVAZO, B. ; AUBRY, T. ; BOURGUIGNON, L. ; GUADELLI, J.-L. Agrandissement du Musée national de Préhistoire des Eyzies : résultats préliminaires des fouilles de sauvetage. *Paléo* 3, 1991, pp. 75-91.
- FOURLOUBEY, Ch. *Etude de la variabilité des industries post-solutréennes de transition vers le Magdalénien par l'analyse des travaux de taille du silex. L'exemple du Badegoulien et du Magdalénien ancien de plein air dans la moyenne vallée de l'Isle (Dordogne)*. Thèse d'Université, Université Bordeaux I. 1996.
- GAUSSEN. Solvieux et le Beauronnien, *Paléo* n°8, 1996, pp. 337-358.
- MORALA, A. Technologie lithique du Magdalénien ancien de l'abri Casserole (Les Eyzies de Tayac, Dordogne). Résultats préliminaires, schémas de production des supports pour les niveaux 6, 5 et 4. *Paléo* 5, 1993, pp. 193-208.
- SACKETT, J. *The Neuvic group. Upper paleolithic open air sites in the Périgord*. Upper Pleistocene Prehistory of eastern Eurasia. Volume I, Philadelphia. 1988.
- SACKETT, J. *The Archaeology of Solvieux: An Upper Palaeolithic Open Air Site in France*. James Sackett. Los Angeles: UCLA Institute of Archaeology, 1999, 420 pp
- TARANIK, L. *The Beauronnian at Solvieux : an Upper Paleolithic industry from southwestern France*. University of California (Los Angeles). 1977.

Paléolithique Moyen

SAINT-AVIT-SÉNIEUR Haut de Combe-Capelle et Roc de Combe-Capelle

Le site de Combe-Capelle se place en rive droite de la vallée de la Couze en amont de Beaumont-du-Périgord. Au pied d'une falaise de calcaire campanien. Il comporte un ensemble de gisements connus dès la fin du XIXe siècle : Combe-Capelle bas, Roc de Combe-Capelle, Haut de Combe-Capelle, plateau de Ruffet.

Le gisement de Combe-Capelle bas qui se place dans des dépôts de versant est constitué de deux secteurs. Il a fait l'objet de travaux anciens. Au cours des années 1980, des fouilles programmées y ont été effectuées par H.-L. Dibble et M. Lenoir. Les résultats de ces recherches ont été présentés dans une monographie (H.-L. Dibble et M. Lenoir, 1995) et divers articles. Un relevé topographique détaillé a été effectué en 2005 complétant celui qui avait précédé la campagne de fouilles des années 1980.

Les travaux effectués en 2009 ont concerné le Roc-de-Combe Capelle et le Haut de Combe-Capelle. Leur objectif principal était de vérifier si des dépôts en place subsistaient dans ces deux locus.

Le Roc de Combe Capelle présentait un intérêt indiscutable compte-tenu de la découverte en 1909 d'un squelette d'Homo sapiens sapiens présumé associé à une industrie châtelperronienne, au sein d'une séquence de Paléolithique supérieur. Les sondages effectués en 2009 n'ont pas révélé de témoins du remplissage en place et l'appartenance culturelle des restes humains n'est donc toujours pas élucidée.

Il n'en est pas de même au Haut de Combe-Capelle où les sondages effectués en 2009 ont confirmé et complété les résultats d'une fouille limitée effectuée par H.-L. Dibble et M. Lenoir en 1990. La présence de témoins de couches archéologiques en place, susceptibles de se prolonger vers l'Ouest sous un gros amas de pierraille est bien attestée. La fouille a concerné une quinzaine de m². Les deux terrasses séparées par une rupture de pente qui ont été signalées par D. Peyrony qui a effectué des fouilles dans ce gisement dans les années 1920, ont pu être individualisées. Sur la terrasse inférieure trois couches





ont été distinguées dont la plus profonde paraît en place, la couche moyenne pourrait être remaniée et la couche sommitale correspond à des déblais. Sur la terrasse supérieure deux couches archéologiques ont été reconnues, sous des dépôts plus récents ou remaniés.

La couche archéologique profonde de la terrasse inférieure se rattache au Moustérien de tradition acheuléenne comme en témoigne la présence de bifaces. Une concentration de charbon d'os a été mise en évidence et dégagée, mais elle n'a pas été fouillée pour l'instant.

L'industrie de la couche basale conservée sur la terrasse supérieure n'a pas pour l'instant été analysée

en détail mais il pourrait s'agir de Moustérien de tradition acheuléenne.

Une dent humaine a été trouvée dans les déblais des fouilles anciennes.

La campagne de fouilles de 2010 concernera les carrés déjà ouverts et aura pour objectif de vérifier si les dépôts archéologiques se prolongent sous l'amas de pierrailles dont la partie ouest semble reposer directement sur le substratum rocheux.

Lenoir Michel
en co-direction avec Mc. Pherron Shannon

SAINT-GERMAIN-ET-MONS La Jarthe II

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au mois de janvier 2009 sur la parcelle A 58 p de Saint Germain-et-Mons, au lieu-dit La Jarthe, a permis de compléter considérablement notre connaissance de cette zone au passé très riche.

Des explorations archéologiques antérieures attestent une grande densité de vestiges dans les

environs. En effet, ont été référencées plusieurs zones d'occupation gallo-romaine, notamment du Haut-Empire et la proximité d'un site du Néolithique final. On peut notamment citer l'occupation du Haut-Empire localisée par A. Pons-Métois lors d'un diagnostic conduit en 2006 sur des parcelles se trouvant de l'autre côté de la R.D. 21 E 3. La parcelle A 794, plus au nord,



Four 1.





a également révélé un site de la même période lors d'un sondage effectué en 1993. L'an dernier, enfin, un diagnostic archéologique voisin (V. Elizagoyen) sur la parcelle A 795, jouxtant au nord la précédente, a permis d'établir la présence d'une probable zone d'habitation protohistorique, attribuable à la Tène C, sur la partie est du terrain tandis que les vestiges d'une occupation antique se rapportant au Haut-Empire étaient découverts le long de la départementale.

La parcelle A 58 p est située sur la terrasse alluviale de la Dordogne et est bordée à l'est par le ruisseau le Couillou. 14 sondages est-ouest y ont été effectués afin d'évaluer et de caractériser le potentiel archéologique de la zone. La parcelle a été divisée en trois par le propriétaire, M. Jacques Faget. Les deux lots bordant la départementale seront vendus pour y aménager des maisons privées, tandis que la partie est, inconstructible, demeurera la propriété de M. Faget.

Les recherches conduites ont permis de mettre en évidence quatre indices de site. Sur ces quatre indices, trois se rapportent au Deuxième Âge du Fer, et plus particulièrement à la deuxième moitié du II^e siècle avant notre ère, tandis que le dernier serait attribuable au Néolithique.

Dans un premier temps, la partie centrale du site a livré un ensemble composé de quatre trous de poteaux associés à un fossé nord-sud. La destination de cette occupation semble difficile à préciser, étant donné l'absence de niveau de circulation conservé. Puis, dans la partie est de la parcelle, surplombant le ruisseau Le Couillou, un atelier de potier a été mis au jour dans les sondages 8 et 12. On a ainsi découvert deux fours associés à leur fosse d'accès et une partie de la production céramique de l'atelier. L'état d'arasement de ces ensembles est important, surtout en ce qui concerne le premier four, dont la sole

n'est pas conservée. Cependant, les vestiges sont très visibles et bien distincts de l'encaissant naturel et les parois de terre rubéfiée des fours sont intégralement présentes en plan. Le premier four découvert (diam. 1,47 m) possède un double pilier central d'argile. Le second, plus vaste (2,10 m de diamètre) a conservé sa sole, son alandier et sa fosse d'accès. La distance entre les deux ensembles et les découvertes précédentes d'ateliers de potier gaulois permettent de supposer que d'autres fours seraient présents sur la parcelle, le tout pouvant occuper une surface évaluée à environ 750 m².

Enfin, la parcelle a livré, dans sa partie centrale également, les indices d'une occupation néolithique. On a en effet retrouvé un fossé et un trou de poteau associés à du mobilier lithique, qui complètent le mobilier trouvé en position secondaire sur le site. Contrairement aux structures gauloises, ces vestiges apparaissent à environ 0,50 m de profondeur et ne semblent pas trop avoir souffert d'arasement. Le trou de poteau conservé a en effet montré une profondeur de 0,34 cm. Du mobilier épars a aussi été découvert dans la tranchée et piégé dans une dépression, dont un fragment d'herminette en silex du Bergeracois et un nucléus à éclats laminaires du Sénonien. Cependant, il est impossible de préciser la nature de cette occupation.

Il est à préciser qu'aucun des vestiges découverts n'est directement menacé par les aménagements envisagés, puisque tous se trouvent sur la partie est de la parcelle, déclarée inconstructible. En revanche, les vestiges protohistoriques, même protégés par un géotextile, affleurent, ce qui les rend vulnérables au moindre passage d'engin.

Elizagoyen Vanessa

*Néolithique récent,
Âge du Fer, Moyen Âge*

SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE Maison-Blanche

Le terrain, soumis à un projet de lotissement à Maison-Blanche, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, portant sur la totalité de l'emprise du projet, soit 28146 m².

Ce diagnostic consiste en des tranchées longues de 20 m, disposées en quinconces dans le sens général de la pente, creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage large de 2 m.

Au total 34 tranchées ont été ouvertes, pour une surface totale diagnostiquée de 1316 m² (soit 4,7 % de l'emprise du projet).

L'emprise diagnostiquée se place à cheval sur trois domaines sédimentaires différents : la pente à 45 % du

plateau d'Atur (secteur II), le replat situé en contre-bas de cette pente (secteur I), et le cône de déjection du vallon de Thévy (secteurs III et IV).

Le replat de bas de pente contient un indice du second Âge du Fer. La bordure intérieure du cône de déjection (secteur III) contient un indice du Haut Moyen Âge, la bordure extérieure (secteur IV) un large indice du Néolithique récent.

L'indice protohistorique du secteur I se développe entre deux sondages contigus, sur au moins 300 m². Il est représenté par un abondant mobilier, très fragmenté, dominé par l'amphore italique Dressel 1. L'ensemble est attribué à La Tène C2/D1 (II^e siècle av. JC).





Ces vestiges occupent une couche limoneuse à la fois fortement chargée en gros graviers et très bioturbée, enfouie entre 0,70 et 1 m de profondeur, qui représente l'horizon superficiel du sol holocène. Il s'agit d'une couche arasée par des apports colluviaux qui contiennent localement le même type de mobilier.

Quatre structures associées s'ouvrent au sommet du paléosol résiduel, dont un trou de poteau et une aire de chauffe circulaire construite.

L'indice médiéval du secteur III se limite à une structure en creux ovale d'environ 1 m². Ouvrant à 0,25 m de profondeur, directement sous la terre végétale, elle s'enfonce de 15 cm seulement dans le corps caillouteux du cône de déjection. Cette cuvette présente plutôt les signes d'une structure de chauffe que ceux d'un dépotoir. Le mobilier inclus est relativement abondant, mais sans doute pollué par des restes organiques beaucoup plus récents (charbons, petite faune). La fine céramique blanche est typique du haut Moyen Âge, plutôt dans une phase ancienne (VIIe-VIIIe siècles).

L'indice préhistorique du secteur IV est à la fois le plus riche et le plus varié : près de 800 vestiges lithiques et céramiques, et neuf structures qui attestent d'un établissement complexe sur au moins 3000 m². L'unité archéologique occupe toute la puissance d'une couche de limons, régulièrement épaisse de 50 cm au cœur du secteur, un peu plus mince sur ses bordures. Sa base se situe à 0,85 m de profondeur à l'endroit de la concentration maximale en mobilier, mais elle plonge à 1,10 m un peu plus loin vers le sud-ouest.

Cet horizon s'est constitué par colluvionnement (et ruissellement) des alluvions produites par le cône de déjection. Toutefois, l'énergie de ces processus de redistribution a été trop faible pour entraîner un déplacement significatif du site : les tests de tamisage démontrent même que toutes les tailles de mobilier (et plus particulièrement les moins d'1 cm) sont représentées. Le site peut être alors considéré comme quasiment en place.

La céramique est largement dominée par les formes fines. Mais les tessons sont rares, très altérés, petits et rarement interprétables.

L'industrie lithique est représentée par plus de 700 vestiges, essentiellement des éclats minces produits en mode unipolaire à partir d'un matériau strictement local. Le débitage est habile, d'autant qu'il est exclusivement effectué au percuteur minéral. L'outillage est dominé par les armatures tranchantes

(souvent à l'état d'ébauche), dans une exclusivité qui signe le Néolithique récent (environ 3500-3000 av. JC). La prépondérance des formes trapézoïdales pourrait même resserrer l'estimation à la seconde phase du Néolithique récent, mais les effectifs ne sont pas assez significatifs.

Les huit structures en creux ne sont perceptibles qu'à la base de la couche qui emballa les vestiges. Aucune n'est renforcée. Les ouvertures ont des dimensions variables, depuis le cercle régulier du trou de poteau jusqu'à l'ovale sub-métrique de la cuvette à la fonction énigmatique. Un statut tout aussi énigmatique peut être attribué à un petit empierrement en surélévation, la 9^{ème} structure (partiellement) diagnostiquée.

Il n'est pas impossible que quelques-unes de ces structures soient liées à l'exploitation de la matière première, presque directement accessible dans la couche sédimentaire sous-jacente. Leur base, lorsqu'elle a été atteinte, n'a jamais dépassé le toit de l'horizon blocailleux (ou des héritages dans la pente de celui-ci), soit à quelques dizaines de cm tout au plus de l'ouverture. Mais il n'existe aucun autre argument en ce sens.

Le niveau-mère graveleux sur lequel se construit le secteur IV présente une surface plus ou moins ondulée selon les endroits. Le cœur de l'occupation néolithique se place au sein d'une dépression de celui-ci, une cuvette naturelle orientée vers la vallée qui a évolué en dehors du fonctionnement de la dynamique du versant.

La préservation de quelques structures et le lien stratigraphique qu'elles entretiennent avec l'unité archéologique garantissent sans doute l'existence d'un habitat. Installés sur un sol bien drainé grâce aux matériaux caillouteux, les néolithiques ont exploité le silex qu'ils avaient sous les pieds pour fabriquer des armatures tranchantes, dont on ne retrouve aujourd'hui que les ébauches ou les déchets de fabrication.

La juxtaposition archéologique sur un même site d'indices du deuxième Âge du Fer, du Néolithique récent et du haut Moyen Âge est déjà connue sur le territoire de la commune. A quelques centaines de mètres de Maison Blanche, de l'autre côté du bourg de Saint-Laurent-sur-Manoire, le site des Jeannettes a fait l'objet d'une fouille de sauvetage préalable à la construction du grand diffuseur de l'A89.

Fourloubey Christophe



SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS

Grotte des Fraux

La grotte des Fraux fait, depuis 2007, l'objet de recherches archéologiques. L'année 2009 a constitué la seconde année du programme triannuel.

La cavité a été découverte fortuitement par Monsieur Edmond Goinaud, agriculteur à Saint-Martin-de-Fressengeas. Alors qu'il avait creusé une retenue collinaire artificielle, l'agriculteur des Fraux a eu la surprise, un matin de novembre 1989, de constater que son petit lac s'était soudainement vidé. Une étroite fissure laissait alors apparaître ce qui allait devenir l'entrée vers la grotte des Fraux. Après de nombreux efforts et le dégagement des terres qui obstruaient la faille, une première équipe a pu pénétrer dans la cavité et reconnaître la présence d'œuvres pariétales et de dépôts de céramiques.

En 2006, après plus de 15 ans de mise en sommeil de la grotte, les élus et les services de l'État décidaient de mettre en œuvre des mesures de protection, d'étude et de valorisation de ce patrimoine archéologique. Aujourd'hui, grâce à la gentillesse de Monsieur Edmond Goineaud et de sa famille, un programme pluriannuel d'étude de la grotte des Fraux a pu être engagé.

Les premiers travaux montrent que la grotte des Fraux forme un réseau horizontal composé d'étroits couloirs et de petites salles. Les recherches ont permis d'établir que la grotte n'a été accessible aux hommes que durant un laps de temps très court, probablement inférieur à 200 ans. Les datations Carbone 14 obtenues dans différents secteurs de la cavité indiquent que celle-ci aurait pu être fréquentée entre 1450 et 1200 ans avant notre ère. Mais ces datations devront être affinées pour mieux comprendre les modalités d'occupation de la cavité.

Le brusque abandon du site est manifeste : les sols de la grotte livrent plusieurs dizaines de foyers, aménagés directement sur le sol vierge. Les niveaux de cendres et de charbons de bois n'ont pas été bouleversés. Des éléments de vaisselle en céramique, disposés à proximité des feux et des parois, ont été laissés en place depuis l'âge du Bronze. L'effondrement du porche de la cavité, événement qui s'est probablement produit durant le XIII^e siècle avant notre ère, a ainsi totalement fossilisé la grotte.

Mais le caractère tout à fait exceptionnel de la grotte des Fraux réside dans la présence, sur les parois

du réseau souterrain, de manifestations pariétales dont la préservation a été assurée par les conditions exceptionnelles de conservation du site. L'étude de ces expressions pariétales, actuellement conduite par Raphaëlle Bourrillon et Stéphane Petrognani, montre que l'essentiel des figures est formé de tracés digités, séquentiels et répétitifs : traits verticaux ou sinueux. Ils sont le témoignage d'un art schématique, non figuratif. L'utilisation de pigments est plus exceptionnelle et, à ce jour, seul un petit panneau porte des tracés réalisés au charbon de bois (motifs en chevrons). Les conditions de conservation du site sont si exceptionnelles que l'on peut retrouver, ponctuellement, l'emplacement des torches fichées dans la paroi à l'Âge du Bronze – torche ayant servi à l'éclairage des hommes devant la paroi vierge –.

En 2009, la numérisation en trois dimensions de la grotte des Fraux a été poursuivie. Grâce à un partenariat scientifique avec la société Faro (concepteur de laser scanner 3D), l'équipe de l'INSA de Strasbourg, en charge de ce projet, a entrepris cette lourde tâche. En près de 16 jours d'acquisition de données sur le terrain, près de 300 mètres de galeries ont pu être numérisés en trois dimensions.

Le programme de recherche vient de bénéficier du label « *Site d'Etude en Ecologie Globale* » de l'Institut de l'Ecologie et de l'Environnement du CNRS (InEE). Avec la création de cet observatoire, la grotte devient un véritable laboratoire. Ainsi, le travail en cours sur l'étude de l'impact des feux sur l'environnement souterrain est tout à fait inédit, puisqu'il permet de cartographier en 3 dimensions le champ magnétique. L'objectif est d'évaluer l'impact dans la cavité des feux en terme de température et de rayonnement. Une thèse, consacrée à ce seul aspect est actuellement en cours à l'université de Bordeaux et de La Rochelle. Sur le long terme, l'objectif de cet observatoire est de pouvoir utiliser le modèle numérique 3D de la grotte des Fraux pour tester les hypothèses des archéologues. Il sera ainsi possible de modéliser l'écoulement des masses d'air à l'intérieur du réseau ou de simuler le déplacement d'un occupant de la grotte à l'Âge du Bronze.

Carozza Laurent
et l'équipe de la grotte des Fraux



Bas Moyen Âge,
Période contemporaine

SARLAT-LA-CANÉDA 8 rue Magnanat

Le projet de réaménagement d'un bâtiment a occasionné la réalisation d'une brève intervention archéologique. L'habitat concerné est pour partie adossé au rempart de Sarlat, à l'intérieur de la ville fortifiée. Il s'agissait donc tout à la fois d'essayer de préciser l'aspect du site avant la construction de ce rempart, d'affiner la datation de ce dernier grâce à des données archéologiques et d'essayer de préciser le rapport entretenu par l'ouvrage fortifié et le bâti environnant. Enfin, on pouvait également espérer que l'exploration archéologique permettrait de mieux comprendre la genèse du bâtiment actuel, composé de différents ensembles réunis au cours du temps.

Dans cette optique, deux sondages ont été réalisés dans la petite cour intérieure située entre le rempart et l'ensemble de bâtiments.

Selon l'état actuel de la recherche, le rempart aurait été érigé au XIV^e siècle. Aucune découverte archéologique n'est venue étayer cette datation. L'enceinte est directement fondée sur le substrat calcaire. Une ou plusieurs assises irrégulières, légèrement débordantes, occupent par endroits les parties basses.

Un aménagement antérieur à la fortification a été reconnu. Il s'agit d'un drain (?) dont le comblement était stérile.

Il pourrait avoir fonctionné avec une citerne (?) creusée dans le substrat. Celle-ci n'a été que très partiellement observée et n'a pu être intégralement fouillée.

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, vraisemblablement, deux bâtiments civils sont

construits (datations proposées dans la bibliographie). L'un s'adosse au rempart, l'autre s'arrête environ trois mètres avant. Ils ne sont pas mitoyens, et un espace non construit devait occuper la zone qui les sépare. La cour actuelle faisait partie de cet espace. Cet ensemble non bâti pouvait avoir un usage privé comme public. La citerne (?) était encore en usage.

Au tournant du Moyen Âge et de la période moderne, celle-ci a fait l'objet de réaménagements sommaires.

Entre la fin du XVII^e siècle et la première moitié du XVIII^e siècle, la citerne est comblée et l'ensemble de la zone est remblayée. Un grand corps de bâtiment est construit entre les deux demeures médiévales.

L'ensemble constitue dès lors une même unité d'habitation dotée d'une cour intérieure. Dans celle-ci, un muret peu élevé est érigé en même temps qu'est mis en place un pavage en pierre. Un système d'écoulement des eaux complète cet aménagement.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, d'importants remblais, très riches en matériel, sont apportés dans la cour. Un nouveau pavage est alors réalisé.

Une dernière grande phase d'aménagement intervient au cours du XX^e siècle : des bâtiments en appentis sont adossés au rempart, des canalisations enterrées sont mises en place et un sol en béton est coulé sur l'essentiel de l'emprise de la cour. Seules des transformations minimales (pose d'une nouvelle canalisation) sont intervenues par la suite.

Creissen Thomas

SARLIAC-SUR-L'ISLE Combe-Saunière

Etude pédo-stratigraphique du site paléolithique

Le site de Combe-Saunière, situé à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Périgueux, a livré une épaisse séquence stratigraphique qui couvre l'ensemble du Pléistocène supérieur et de l'Holocène. Les niveaux archéologiques les plus anciens, attribués au Paléolithique moyen, sont antérieurs à $84,4 \pm 5,3$ ka. La séquence moustérienne est surmontée par plusieurs

niveaux de Paléolithique supérieur (Châtelperronien, Aurignacien, Gravettien et Solutréen).

L'opération a consisté en l'étude pédo-stratigraphique de la séquence et les prélèvements ont été réalisés au sein de la coupe G16-G19.

L'étude s'est basée sur diverses méthodes d'analyses : mesure de susceptibilité magnétique, dosage du carbone et des phosphates ainsi que l'analyse géochimique des niveaux châtelperroniens.

L'étude de cette séquence a permis de mettre en évidence différents paléosols interstratifiés dans





Sarlat-La-Canéda - 8 rue Magnanat. Vue générale de la cour fouillée ; au premier plan, pavement et muret de la période moderne.





les dépôts détritiques et de les caractériser. Un horizon argilique (BT) légèrement humique et riche en précipitations phosphatées secondaires a été observé à la base de la stratigraphie dans les niveaux moustériens (unités 4 et 5). Il témoigne d'une longue période favorable à l'altération, à l'illuviation et aux processus d'accumulation, de dissolution et de reprécipitation des phosphates biologiques (guano, coprolithes). Ce paléosol s'est développé au cours du stade isotopique marin (MIS) 5. Le paléosol identifié dans le niveau châtelperronien (unité 2) se caractérise par une décarbonatation, l'accumulation de matière organique et de phosphates, mais ne présente pas de

trace de transferts verticaux d'argile et de phosphates. Ils témoignent donc d'une période relativement brève favorable au développement d'un sol, probablement associée à un interstade de Dansgaard-Oeschger contemporain du MIS 3. L'analyse géochimique de la matière organique de ce paléosol suggère qu'une forêt tempérée mixte existait à cette époque aux abords du site. Les paléosols contemporains de l'Aurignacien et du Gravettien se composent de simples horizons humifères partiellement décarbonatés, typiques des interstades du MIS 2.

Ajas Aurélie

Paléolithique supérieur,
Aurignacien

SERGEAC Abri Castanet

Bilan des fouilles programmées (Aurignacien ancien)

■ **L'abri Castanet**

L'abri effondré dénommé " Castanet " orienté plein Ouest, est situé sur la commune de Sergeac, sur la rive droite du vallon de Castel Merle ou vallon des Roches. Après un premier sondage de Marcel Castanet, ce site fut fouillé par ce dernier pour le compte de Denis Peyrony entre 1911 et 1913. M. Castanet, dans le même temps, était employé par Louis Didon à la fouille du site adjacent de l'abri Blanchard. Le chantier fut repris par Peyrony et Castanet à la fin de 1924 et en 1925. En 1994, une opération diagnostique dans le secteur nord (Peyrony) a été entreprise par R. White et J. Pelegrin, ainsi que, par la suite, une fouille programmée dans le secteur sud (1995-1998). Depuis

2005, R. White dirige les fouilles programmées dans ce même secteur.

■ **Un seul niveau**

L'une des questions importantes concernant l'occupation de l'abri Castanet est la présence ou non d'un niveau supérieur individualisé par Peyrony. Dans le secteur sud, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ce deuxième niveau d'occupation n'existe pas et que le matériel observé tout au long de la séquence du témoin provient sans aucun doute d'un apport du plateau.

On sait que la coupe Peyrony de 1913 se situait à plusieurs mètres au nord de la coupe laissée par lui-même et Bouyssou à la fin de 1925. Il reste, donc, la possibilité que cette fameuse couche supérieure n'existait que dans l'extrémité nord du secteur nord, mais nous demeurons sceptiques.



Fin de la campagne 2009 ; vue panoramique de l'ensemble du versant est du vallon de Castel-Merle avec Blanchard à gauche et Castanet secteur sud à droite. Cliché : R. Bourillon.





■ **Interventions dans le secteur sud en 2009,**

Rappelons que nous avons installé au nord de la surface fouillée une structure de protection afin de pouvoir démonter le témoin stratigraphique ménagé lors des fouilles 1994-1998. Nous l'avons conservé dans un premier temps jusqu'à ce que la structure 114 soit totalement dégagée, puis ôtée par la suite afin de fouiller cet emplacement.

Les objectifs de la campagne 2009 dans le secteur sud étaient doubles :

— délimiter de manière précise la structure de combustion 114 sur la surface explorée

— commencer la fouille de la structure en appliquant un protocole de fouille particulier afin d'aborder dans les meilleures conditions possibles sa fonction dans l'espace. Une concertation entre le Sra, le rapporteur de la Cira, responsable du dossier Castanet, ainsi que les membres de l'équipe, a abouti à ce que la fouille de la structure de combustion se déroule sur deux campagnes 2009 et 2010.

■ **Le contexte paysager, géomorphologique et topographique de l'Aurignacien de Castanet-Blanchard**

Si la fouille du secteur sud de l'abri Castanet se fait d'une façon méticuleuse et microstratigraphique, nous avons été poussé par notre propre curiosité

scientifique ainsi que par de nombreuses discussions avec les représentants du SRA-Aquitaine (D. Barraud et N. Fourment) dès 2006 à mettre en place une perspective plus large, en intégrant les deux secteurs de l'abri Castanet.

Lors de la campagne 2008, le responsable avait déboisé une bande de cinq mètres de large près de La paroi allant du secteur nord de Castanet à l'extrémité nord de l'abri Blanchard. Par l'intermédiaire d'Isabelle Castanet, nous avons pris contact avec IMPro à Sarlat, une organisation qui cherche à mettre en valeur des jeunes en difficulté. Ils ont accepté notre proposition de déboiser pendant l'automne 2008, une bonne partie du talus, ce qui était accompli au mois de septembre 2008. Le résultat fut assez étonnant, permettant même d'identifier certaines tranchées de Marcel Castanet sur l'ancienne parcelle Blanchard.

Pour nous, les fouilles du secteur sud ne peuvent prendre tout leur sens qu'avec une connaissance approfondie de la morphologie du socle, de la structure du karst, de la paléotopographie et même d'éventuels bouleversements dus aux aménagements médiévaux. Poursuivant cet objectif, une campagne de prospections fut programmée pour la session de terrain 2009. Menée en collaboration avec un bureau d'étude spécialisé (Sol Hydro Environnement, 24430 Marsac sur l'Isle), cette opération a permis d'élaborer une hypothèse de morphologie du massif



Sergeac- Abri Castanet - Photo de Windels, donc vers les années 1940, du versant est du vallon de Castel-Merle montrant un impressionnant abri qui s'étend sur plus de 100 mètres.





tout en préservant l'intégrité des éventuels dépôts archéologiques. La méthode repose sur un ensemble de techniques très peu invasives.

Cette approche paysagère, topographique et géomorphologique est très enrichissante sur le plan paléolithique. Les questions qui se posent actuellement concernent, par exemple, le rapport entre les représentations pariétales aurignaciennes et la morphologie du bedrock sous les pieds et au-dessus

de la tête. En plus de ces objectifs scientifiques, une connaissance profonde du vallon au-delà du secteur sud contribue à la mise en valeur et d'une conservation avisée de l'un des haut-lieux de la préhistoire en Europe.

White Randall, Mensan Romain, Sisk Matthew ,
Clark Amy et toute l'équipe Castanet

Gallo-romain,
Haut et Bas Empire

SIORAC-DE-RIBÉRAC Chaurieux et Moulin-Blanc

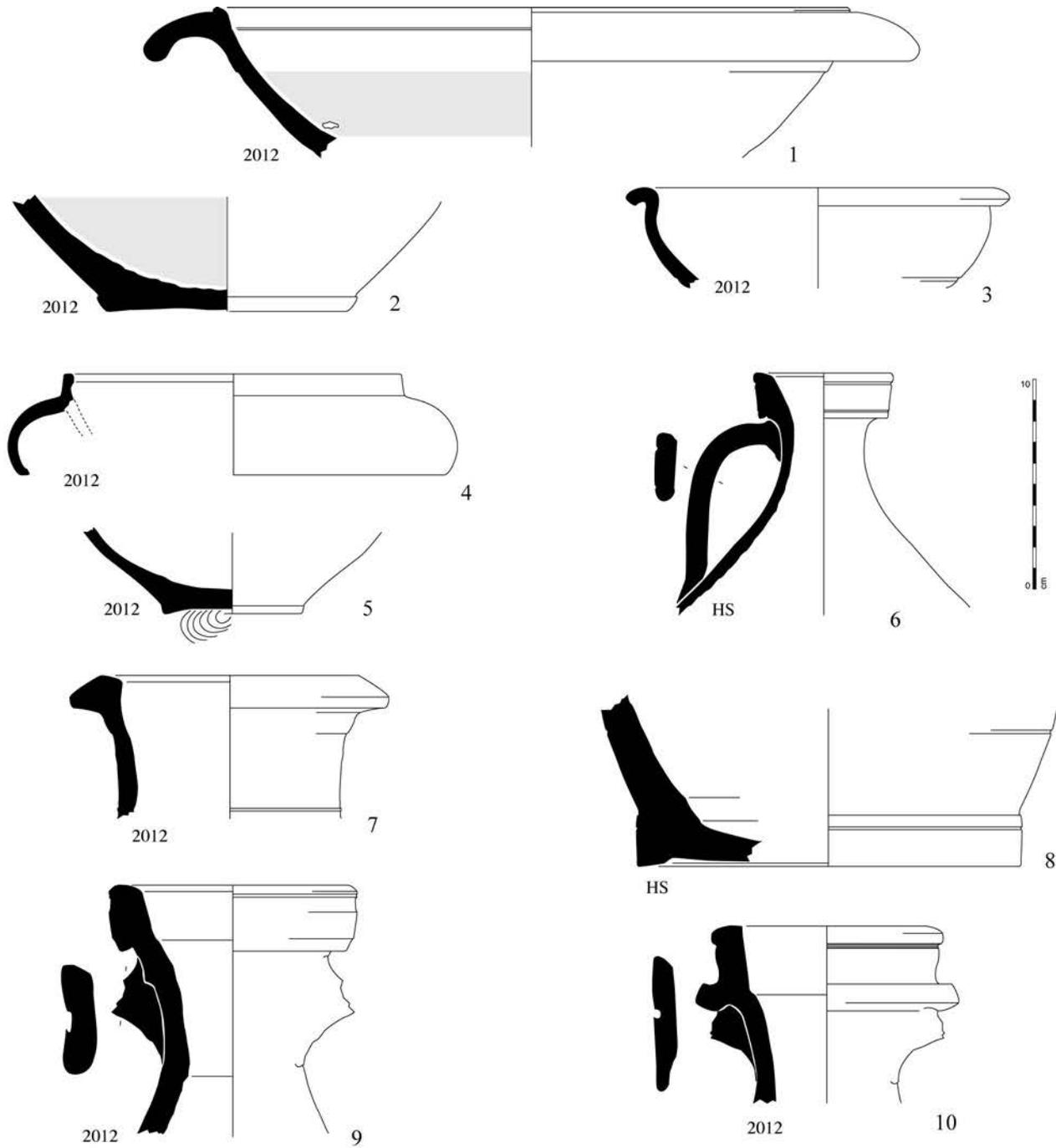
Suite à la tempête de 1999, une partie du couvert forestier de la commune de Siorac-de-Ribérac a été endommagé. Le nettoyage des parcelles avant replantation a occasionné la découverte de deux ateliers d'époque romaine : Chaurieux et Moulin-Blanc

distants de 750 mètres. Chaurieux avait été évalué en 2005 et deux aires de productions avaient été mises au jour ainsi qu'une zone de tournage. La fouille de 2009 a permis de fouiller intégralement les vestiges conservés de Chaurieux et de mettre en évidence l'existence d'au



Chaurieux : Four à abside recoupant un four circulaire voûté (C. Sanchez).





Moulin Blanc : exemples de la production à pâte claire (C. Sanchez).





moins six fours. Leur superposition a été l'occasion de cerner une chronologie relative et de proposer une première évolution de ces fours typiques du Périgord. Le four le plus ancien est construit selon un plan circulaire avec voûtes. Les fours les plus courants sont formés par un canal étroit se terminant par une petite chambre de chauffe en abside.

Sur le site voisin de Moulin Blanc, au moins un four et un fossé sont encore en partie conservés et d'importantes zones de rejets de la production ont été testées. Cet atelier est très arasé et le seul four qui a été dégagé présente une base de laboratoire rectangulaire.

Les fours de Siorac sont tous construits avec des fragments de *tegulae* et présentent des plans circulaires, à canal/abside, à canal carré et à plan piriforme. Les différents modèles ont fait l'objet de prélèvements archéomagnétiques. Il faut noter que les structures de fours en *tegulae* sont généralement datées du IIIe siècle ap. n. è. comme c'est le cas pour le four 3 de Vayres (Gironde) ou le four 16 de la Boissière-Ecole (Yvelines).

Le répertoire typologique du mobilier céramique des deux sites de production a été précisé par les

importants dépotoirs associés aux fours. Les deux ateliers ont livré un répertoire commun avec comme spécialisation la fabrication de mortiers estampillés. À Chaurieux, deux marques sont attestées avec *Meddillus Eburus* et *EST*, tandis que pour Moulin-Blanc, les mortiers portent des timbres englyphiques du nom de *Crisnus*. Il est possible de suivre l'exportation des productions de Siorac jusqu'à la côte atlantique. Ces mortiers sont particulièrement bien représentés dans les niveaux du IIIe siècle ap. J.-C. de *Burdigala*.

Outre les mortiers, les ateliers de Siorac produisent des céramiques culinaires à cuisson réductrice, des céramiques communes à pâte claire, mais également des amphores pouvant correspondre au groupe « Périgieux 2 », groupe mis en évidence après l'étude des amphores trouvées dans les fouilles de la capitale de cité des Pétrucos. Des céramiques à engobe micacé, consommées en nombre à Périgieux au Haut Empire, sont également attestées. En revanche, Moulin-Blanc semble orienté vers la fabrication de bols et d'amphorettes qui n'ont pas été retrouvés à Chaurieux.

Sanchez Corinne

Moyen Âge

TERRASSON-LA-VILLEDIEU Abbaye de Saint-Sour

Le projet de restauration de l'église abbatiale de Saint Sour de Terrasson-Lavilledieu (édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en totalité par arrêté du 03 mai 2001, propriété de la commune) par l'Architecte en chef des Monuments Historiques, P. Ponsot, prévoyait la création d'un drainage extérieur au chevet et la réfection des sols intérieurs de l'église. Les tranchées extérieures, dont la profondeur devaient atteindre le niveau de fondation, soit environ 2,50 m, sont localisées le long du flanc sud du monument, contre le chevet et le long du mur est de la sacristie.

Les origines du monastère sont obscures. Il ne reste de l'ancienne abbaye que l'église, fortement endommagée lors de la guerre de Cent Ans. Elle est reconstruite quasi-intégralement au cours du XV^e siècle dans un style gothique flamboyant. Elle subit de nouvelles dégradations pendant les guerres de Religion en 1569, entraînant la décadence de l'abbaye au cours des deux siècles suivants. L'église est finalement restaurée à la fin du XIX^e siècle.

Aucune opération archéologique n'avait été menée autour de l'abbaye bénédictine. De ce fait, une fouille préventive a été prescrite par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine sur l'ensemble des longueurs des tranchées extérieures ainsi que la réalisation de

sondages à l'intérieur de l'église. Cela représente un linéaire de 65 m à l'extérieur, tandis que les sondages à l'intérieur de l'édifice représentent une surface explorée de 9 m². Notre intervention devait permettre d'observer les fondations et notamment reconnaître d'éventuelles occupations antérieures.

L'opération a été menée par une équipe de sept personnes du bureau d'investigation Hadès pendant quatre semaines (une semaine consacrée aux sondages, trois semaines pour la fouille).

■ Les sondages dans l'église

Le projet de restauration du sol de l'église prévoyait un impact minime de l'ordre de 30 cm. Les sondages, réalisés sans limite de cote de profondeur, devaient permettre d'appréhender la présence de sépultures et éventuellement de distinguer des structures antérieures à l'édifice de culte actuel. Trois sondages ont été effectués.

Le sondage 3 se situe dans la première travée du chœur. Sous les remblais de nivellement récents une inhumation en cercueil, orientée est-ouest, tête à l'ouest, a été partiellement mise au jour. Seul le tronc supérieur a pu être dégagé. Le reste de la sépulture se poursuit sous les marches menant au chevet. L'étude anthropologique n'a pas permis de déterminer ni le





sexe ni l'âge de l'individu. Une seconde sépulture en cercueil, axée est-ouest, a été repérée dans la berme sud du sondage.

Une maçonnerie, axée nord-sud, d'une largeur d'un mètre, assez mal conservée, a été reconnue en dessous avec un retour vers l'est. Elle est fondée dans le substrat et ne semble pas parementée. Sa fonction n'est pas assurée : ancien caveau, crypte ou base d'un édicule ?

Le sondage 4 a été effectué dans la première travée de la nef contre le mur sud de l'église et la colonne de l'arc doubleau. Dans les remblais d'exhaussement du niveau de sol de la nef, mis en place lors de la restauration de l'église au XIXe siècle, un petit ossuaire a été dégagé indiquant le regroupement partiel d'ossements provenant d'anciennes sépultures. Plusieurs niveaux de terre liés, sans doute, à l'utilisation de cette partie de l'église comme jardin après les guerres de Religion, ont été observés. Le sol primitif de l'église composé de dalles rectangulaires ainsi qu'une banquette et la base décorée de la colonne de l'arc doubleau ont été partiellement dégagés en-dessous. Le sol primitif de l'église au XVIe siècle est situé 2 m en-dessous du niveau de circulation actuel de l'église.

L'objectif du sondage 6, situé à proximité de la chaire de l'église, était de comprendre l'organisation interne de l'édifice et l'important dénivelé remarqué entre le sondage 3 et 4. Un mur, orienté nord-sud, large de 0,91 m a été partiellement dégagé. Il est parementé sur le flanc ouest. Deux assises ont été dégagées. Ce mur correspond au mur de clôture de l'église érigé après les guerres de Religion réduisant ainsi l'espace du culte à la croisée du transept et au chevet.

La surveillance archéologique menée à l'occasion du retrait du sol dans les chapelles latérales et autour de l'autel a permis d'observer partiellement un lambeau de sol composé de trois dalles assez usées, dégagé directement sous le sol actuel du chœur, similaires à celles découvertes dans le sondage 4. Le mur nord de l'église primitive (XVIe siècle) a été observé à cette occasion sous le pilier nord du chevet. Aucune structure n'a été repérée dans les chapelles latérales.

■ **La surveillance archéologique le long du chevet et du flanc sud de l'église**

Les vestiges sont apparus sous d'importants niveaux de remblai, pauvres en mobilier archéologique.

Vingt-huit sépultures ont été dégagées. On dénombre 26 coffrages bâtis de pierres calcaires, une

cuve de sarcophage, une sépulture en pleine terre. Plusieurs ont été recoupées par les fondations du chevet de l'église reconstruite du XVIe siècle.

L'orientation des sépultures varie en fonction de la disposition des vestiges architecturaux. Les individus sont tous déposés sur le dos avec la tête à l'ouest.

Trois sépultures en coffrage étaient pourvues chacune d'un vase funéraire. Il s'agit de cruche à panse légèrement globulaire du type « rouge polie ». Deux d'entre elles étaient disposées à droite du crâne de l'individu. La troisième a été découverte sur le couvercle d'une sépulture. Plusieurs pots similaires sont référencés dans le Sarladais dont la fourchette chronologique est comprise entre les Xe et XIIIe siècles.

Plusieurs tronçons de murs antérieurs au chevet de l'église ont été dégagés entre les renforcements des contreforts. Il pourrait s'agir des vestiges de l'église primitive (XIIe siècle). Les vestiges d'une salle souterraine (cave ?) composés de deux murs et d'un escalier de cinq marches ont été partiellement dégagés au sud de la chapelle méridionale. Elle est comblée d'un remblai hétérogène meuble, riche en ossements humains. Elle est antérieure à la restauration de la chapelle sud de l'église actuelle.

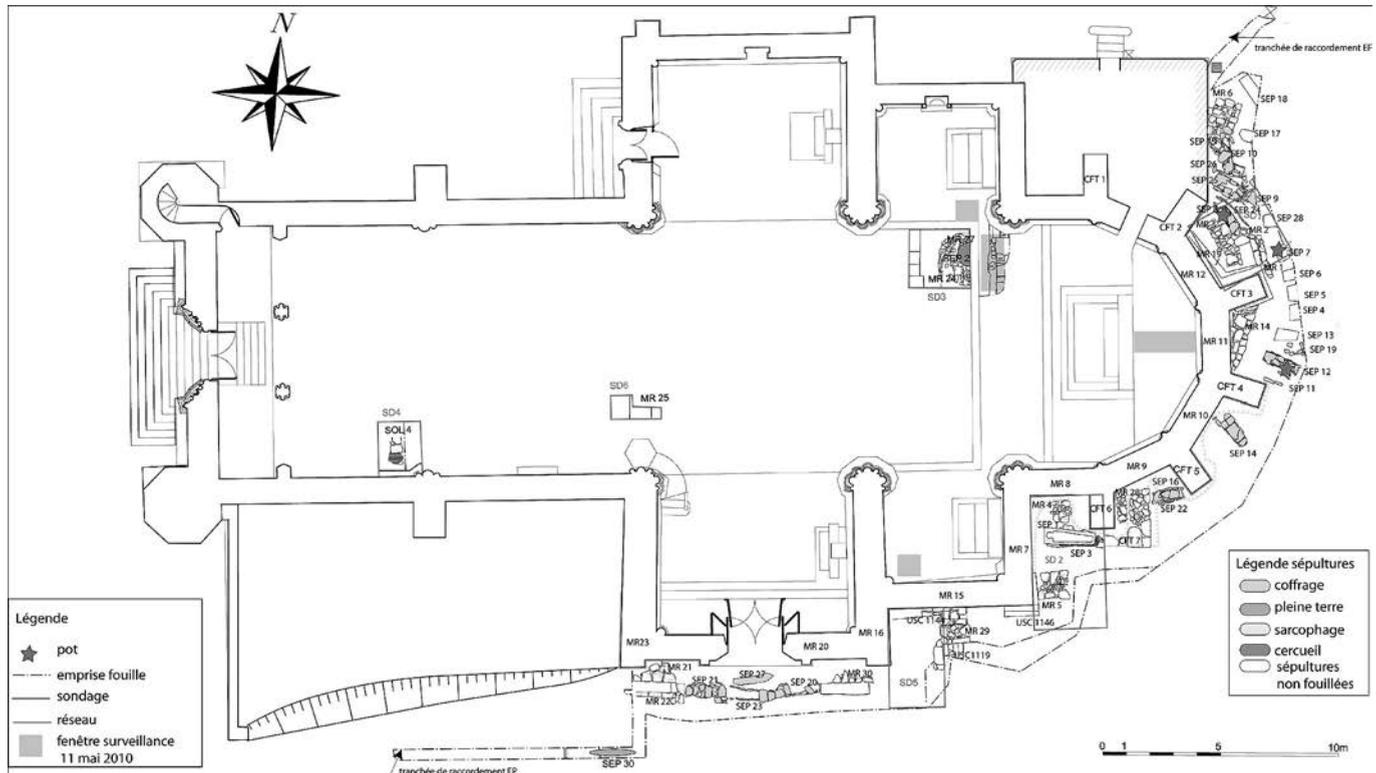
Sur les 30 sépultures mises au jour, à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, 21 ont pu faire l'objet d'une étude anthropologique. Cette dernière a permis de distinguer 3 individus immatures et 18 adultes (11 hommes, une femme et six indéterminés).

Des analyses radiocarbone doivent être réalisées sur plusieurs sépultures. Elles permettront de préciser l'occupation funéraire et d'affiner la datation du mobilier associé aux défunts. Une étude documentaire est en cours. Elle consiste en un dépouillement des sources médiévales et modernes pour renseigner l'histoire de l'abbaye et la topographie du quartier.

Sauvaitre Natacha

- DELMAS A., *Le pays de Terrasson : confin du Périgord et du Limousin : pendant le Moyen Age*, Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord, Condat, 1960.
- DELMAS A., *Le pays de Terrasson : confin du Périgord et du Limousin : du temps de Charles VII à 1789*, 1964.
- LACOMBE C., « Inventaire des vases funéraires médiévaux du Sarladais », dans Actes du 39ème congrès d'études régionales tenu à Sarlat les 26 et 27 avril 1987, p.109-124.
- PERGOT A.B., Notice historique sur l'abbaye de Terrasson : La vie de saint Sour ermite et premier abbé de Terrasson, 1857.





Terrasson-Lavilledieu - Abbaye Saint-Sour.
 Ci-dessus : Plan des fouilles. Infographie : I. Rougier, N. Sauvâtre, Hadès.
 Ci-dessous : Sép. 8. Cliché E. Lemée, Hadès.





L'extension de la ZAC de Borie-Porte a déclenché un arrêté de prescription archéologique sur la totalité du projet, soit 202 642 m² concernant les parcelles 47 (section AN), 17, 22, 28, 32 et 37p (section AR).

Le diagnostic a été réalisé du 02 novembre au 9 décembre 2009, par 188 tranchées typiquement longues de 20 m, disposées en quinconces dans le sens général de la pente, creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle hydraulique à chenilles équipée d'un godet de curage large de 2,20 m. La surface totale diagnostiquée représente 5,2 % de l'emprise du projet, 53 sondages sont positifs pour l'archéologie.

Les nombreuses découvertes faites sur la commune de Trélassac et sur les communes limitrophes indiquent un fort potentiel archéologique, couvrant principalement le Paléolithique, la Protohistoire et le Moyen Âge. L'accent est mis dans le cahier des charges du diagnostic sur les indices relevés à proximité du projet : un manoir médiéval (Borie de Porte, puis Borie-Porte) et une élévation de terre de 6 m de diamètre interprétée comme un possible tumulus.

Le site recoupe deux environnements différents.

Au nord, un pied du talus qui sépare la vallée du plateau, dans une pente comprise entre 6 et 8 %. Son assise est constituée par les calcaires crayeux sénoniens, criblés de petits rognons d'un silex noir de bonne qualité, sa couverture est faite de dépôts carbonatés (alternance de castine et de limons fins).

Au sud, un milieu en pente douce au cœur de la vallée de l'Isle, à 700 m de la rivière environ. C'est une terrasse alluviale récente (Fw), connue pour conserver les traces d'occupations paléolithiques tardives, dont le nappage est assuré par l'écoulement des mêmes dépôts carbonatés que ceux présents au nord et surtout par l'activité d'un large paléo-chenal.

Entre ces deux environnements, une légère ondulation du relief marque un vallon qui s'est formé après le comblement total du paléo-chenal. La permutation de dynamique vers le fonctionnement du versant de plateau, processus très long, a probablement commencé au Pléniglaciaire final si l'on se réfère aux signatures sédimentaires. Ce processus s'est poursuivi durant l'Holocène, avec une redistribution des formations sédimentaires sur ses flancs. Les indices archéologiques semblent indiquer que le vallon canalisait encore les eaux de ruissellement à la fin du Moyen Âge. Comblée aujourd'hui mais encore marquée dans le paysage, cette incision correspond au parcours d'un chemin rural.

Les indices archéologiques en stratigraphie sont d'abord un nucléus de silex et quelques rares tessons, sans doute protohistoriques, découverts en stratigraphie sur le flanc gauche du petit vallon (secteur nord). Les débris éparpillés d'un large col de vase (de type bouteille) reconstituent un objet sans doute un

peu gros pour être rapporté au Néolithique, mais qui ne surprendrait pas dans une ambiance protohistorique.

Les autres indices sont répartis sur presque toute la surface diagnostiquée. Il s'agit de 131 structures, de quelques dizaines de vestiges mobiliers (dont 99 tessons de céramique), et de centaines d'ossements animaux. L'ensemble n'est pas parfaitement cohérent, le mobilier est réparti sur plusieurs structures, mais l'ambiance générale est médiévale.

De façon générale, les structures apparaissent sous la terre végétale (C1), et leur remplissage témoigne d'un C1 plus ancien que celui qui les tronque aujourd'hui.

Les 23 trous de poteau présentent une morphologie de cylindre régulier, mais avec un développement en profondeur (jusqu'à 65 cm) et un diamètre (jusqu'à 45 cm) variables. Aucune charge caillouteuse n'est relevée dans leur remplissage.

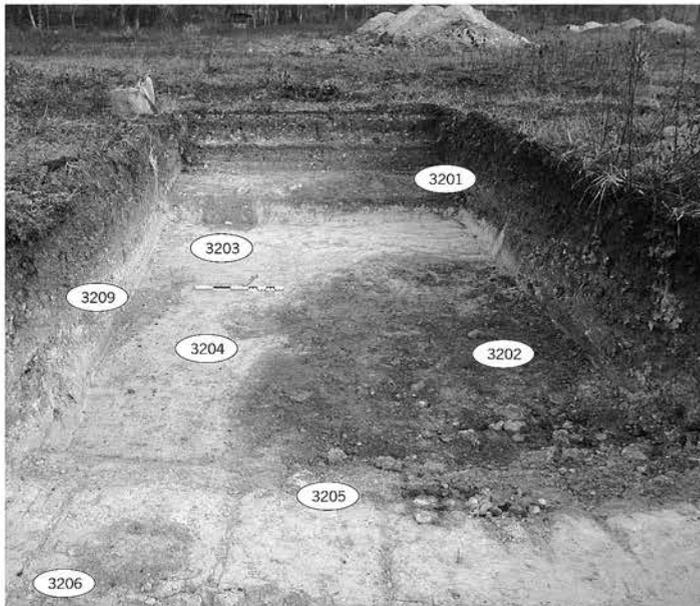
Les 20 silos sont assez peu variés. L'ouverture en plan dessine un cercle dont le diamètre est généralement compris entre 90 et 120 cm, mais on a aussi des silos de taille plus modeste (entre 50 et 70 cm de diamètre à l'ouverture), et de rares silos à large ouverture (environ 170 cm de diamètre à l'ouverture). Les fonds sont à peine concaves, la plus profonde des bases atteintes est à 2 m de la surface, la base la plus haute à 1 m seulement. Les deux tiers des silos testés révèlent une morphologie pyriforme, les autres sont de forme abrupte droite ou évasée vers le haut. Leur remplissage est polyphasé, avec parfois une blocaille de silex sans emballage qui pourrait en représenter le système d'obturation.

Les 23 segments de fossés croisés par les sondages représentent entre 15 et 18 fossés. Aucun fond plat, mais quelques-uns en V et la plupart concaves. Quelques-uns sont profonds (jusqu'à 1,20 m de la surface), mais beaucoup sont à peine perçus que leur base est déjà atteinte, donnant la mesure des phénomènes d'érosion sur le secteur sud comblé par le paléo-chenal. Le mobilier y est rarissime et varié, les seuls éléments diagnostiqués étant deux tessons de céramique médiévale. Aucun de ces fossés n'est relié au parcellaire actuel, ni même au parcellaire tel qu'il est relevé sur le cadastre napoléonien de 1848.

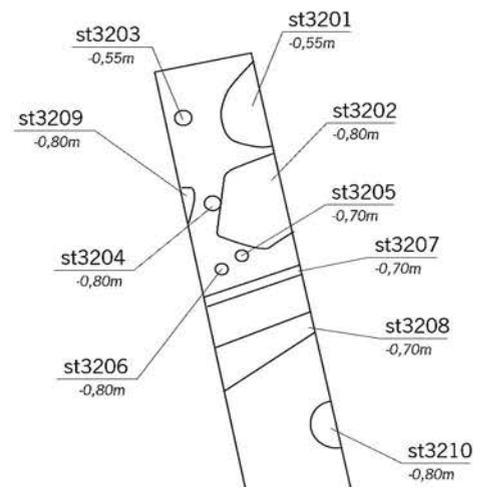
Les 48 fosses forment un ensemble qui couvre des morphologies et sans doute des fonctions très différentes : petites fosses, fosses superficielles à la base plate ou à peine concave, fosses pluri-métriques bilobées ou superposées, voire fosses pluri-métriques intriquées. La plus profonde des fosses diagnostiquées atteint 2,70 m de profondeur.

Le secteur nord offre sans doute la conjonction la plus spectaculaire : sur un espace de 350 m², les structures 24, 32 et 35 révèlent déjà au moins 17 fosses. Beaucoup se recourent, certaines ont un

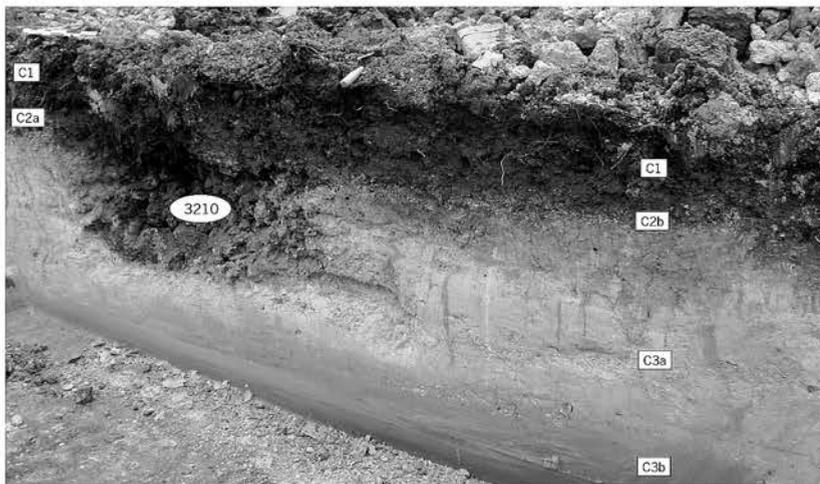




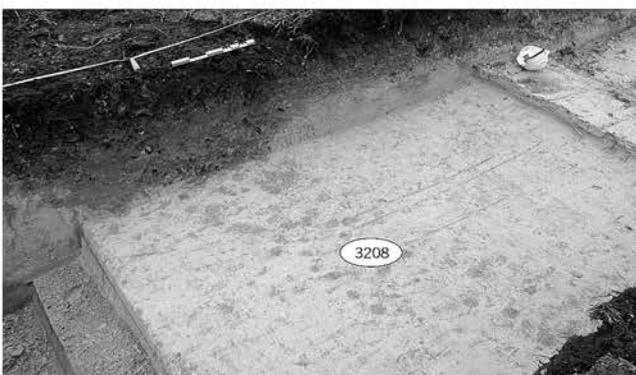
(a) sd32 segment nord, vue légèrement plongeante depuis le SSE



0 4 m
échelle 1/200

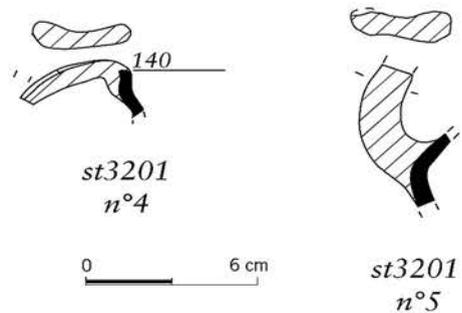


(b) st3210 et stratigraphie de la moitié sud de sd32, vue légèrement plongeante depuis de SO



(c) st3208 en coupe et empreinte de la base sur C3a en plan, vue plongeante depuis le SE

(d) st3201, céramique médiévale (dessin Catherine Ballarin)





remplissage polyphasé. Elles sont interprétées comme des fosses d'extraction, visant l'épaisse strate de limon fin carbonaté (C3a). L'interprétation est fondée sur la quasi absence de mobilier (qui indique un milieu artisanal plus qu'un environnement domestique), l'absence des déblais du C3 (si caractéristiques) dans les stratigraphies en contrebas, la dissymétrie des structures (avec des parois abruptes de part et d'autre d'un pan incliné), et l'arrêt immédiat du creusement au changement de faciès sédimentaire (au-delà de la cote -2,30 m, on passe sans transition d'un C3a limoneux riche en calcium à un C3b limoneux décarbonaté).

Une fois exclus les vestiges sans caractère particulier, le mobilier archéologique forme un ensemble anachronique, mais dans la limite du Moyen Âge. Il s'agit de 41 tessons de céramique correspondant à 6 individus, ainsi que d'une pointe de flèche tranchante et foliacée en fer forgé, à douille conique.

L'échantillon céramique, issu des fosses pour l'essentiel, s'inscrit dans les productions potières locales de la vallée de l'Isle, mais couvre deux périodes distinctes. L'une, mal définie mais sans doute dans le plein Moyen Âge (autour des XIe et XIIe siècles) est caractérisée par des poteries en pâte rouge fine façonnées par modelage. L'autre, plus tardive, se situe dans une chronologie de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne. Elle se caractérise par des poteries en pâte rouge fine portant des traces de glaçure verte mouchetée, et surtout par un fragment de pot en pâte gréseuse qui indique un contexte du XVe siècle.

Dans la plupart des cas, les surfaces sont altérées ce qui empêche d'y distinguer un quelconque traitement de surface, notamment de polissage.

Bien que certains pots portent des traces de chauffes répétées, attestant de leur usage comme pot à cuire, le contexte général de la découverte ne semble pas être domestique au sens où on l'entend habituellement en raison de la faible quantité de mobilier céramique livré par les structures fouillées.

Deux structures associent, chaque fois dans une même unité stratigraphique, des tessons médiévaux et des restes fauniques.

Si l'on exclut les trois bovinés mis en terre dans des structures dédiées (un individu adulte sur le secteur sud et deux immatures sur le secteur nord), la faune recueillie dans les fosses est d'abord représentée par un boviné immature en connexion anatomique partielle, et un âne mature désarticulé. Les restes isolés proviennent pour l'essentiel de bovinés, mais d'autres taxons domestiques sont reconnus : cochon, chien, et chèvre (ou mouton).

L'os est assez peu altéré, certains sont fossilisés, et les deux métatarses de l'âne présentent de petites traces de découpe au niveau des tendons.

Les différents indices permettent de repérer deux secteurs, sans espace stérile entre eux. Le secteur nord ne contiendrait que des traces d'un Moyen Âge tardif, alors que les vestiges d'un Moyen Âge central se concentreraient sur le secteur sud. Mais ce modèle est d'une fragilité extrême : d'abord parce que seulement cinq

des 133 structures ont pu faire l'objet d'une attribution chronologique d'après le mobilier, ensuite parce qu'il y a bien l'indice d'un Moyen Âge tardif dans la plaine.

En dépit de la grande quantité d'informations accumulées sur le site, beaucoup de questions restent encore sans réponse.

Le lot céramique peut-il être utilisé comme moyen de datation ? Autrement dit, peut-on être sûr que le remplissage des structures est sub-contemporain de l'occupation (ou des occupations) qui est (sont) à l'origine des poteries ? Sur le secteur nord, la pente est assez forte pour que la dynamique de versant puisse combler très rapidement une fosse, mais le remplissage est notablement polyphasé.

On peut pourtant repérer deux grandes périodes dans le remplissage des silos et des fosses : une première période qui mélange le sédiment très clair du C3 à une terre brune superficielle (le mobilier recueilli en est essentiellement originaire), et une seconde étape qui ne sédimente que la terre brune superficielle. Les parois des structures sont suffisamment abruptes pour que des effondrements soient à l'origine de la première période de colmatage, la seconde étape pouvant être plutôt le fait de la dynamique de pente.

Secteur nord et le secteur sud sont-ils contemporains ? Les deux lots de mobilier (un premier lot du XIe-XIIe, un second du XVe-XVIe) semblent indiquer un gradient du plus jeune au nord vers le plus vieux au sud, mais le fait que ce gradient se développe dans le sens de la pente incite très fortement à la prudence.

Les différentes fosses indiquent-elles des activités différentes ? L'absence de mobilier, la distance entre les deux secteurs et la différence de milieu sédimentaire ne nous permettent pas de trancher.

Le faciès de carrière (une marnière à ciel ouvert) semble néanmoins plausible pour une large part du secteur nord. Les fosses d'extraction du limon fin carbonaté sont peut-être reliées à un bâtiment en torchis, dont la possible existence est indiquée par des dizaines de fragments d'un sédiment cuit incluant le sédiment local. La présence d'une facette noircie sur beaucoup de ces débris fait que l'hypothèse d'une construction liée à des activités de chauffe au sens large est envisagée. Dès lors, on pourrait entrevoir un traitement thermique sur place du matériau « tout-venant » tourné par exemple vers une production de chaux hydraulique. Une hypothèse alternative, sans doute plus plausible, voudrait que ce sédiment aurait été exporté tel quel, pour donner du liant au mortier de terre qui étanchéifie les murs de pierre sèche des granges du Périgord.

Le diagnostic archéologique a sans doute permis de repérer le territoire d'un large site artisanal médiéval, d'en quantifier les indices, et de repérer une aire d'activité ; mais les informations dont il fait état restent encore bien trop morcelées pour que soient précisées la mise en séquence globale, incluant les types d'exploitation et leur origine chronologique.

Fourloubey Christophe





**AQUITAINE
DORDOGNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 0 9

N° Nat.						N°	P.
25746	BOULAZAC, SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE	Grand Font	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	16	62
25557	EYGURANDE-ET-GARDEDEUIL, LA ROCHE-CHALAIS, SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE	Pierre de Champmartin	SAUVAITRE Natacha	EP	SD	22	62
25909	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Font-de-Gaume	PAILLET Patrick	CNRS	RAR	31	63
25907	ROUFFIGNAC-SAINTE-CERNIN-DE-REILHAC	Cro de Granville	PAILLET Patrick	CNRS	RAR	25	63
25909	VILLARS	Le Cluzeau	PAILLET Patrick	CNRS	RAR	30	63
25475	Vallées de la Dronne et de l'Isle	Le Triangle L'Isle – Saint-Pardoux-la-Rivière – Thiviers et autres sites	CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	2	64
25892	CHAVAGNAC, COLY, CONDAT-SUR-VEZERE, GREZES, LE LARDIN-SAINTE-LAZARE, PAZAYAC, SAINT-AMAND-DE-COLY, TERRASSON-LAVILLEDIEU		LAVAL Thomas	BEN	PRD	21	70
25898	NANTHEUIL, NANTHIAT, SAINT-SULPICE-D'EXCIDEUIL, SARRAZAC		LABUSSIÈRE Julie	BEN	PRD	4	-





Néolithique à
Haut Moyen Âge

BOULAZAC – SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE Prairie du Lieu-Dieu - Grand-Font

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur les emprises de deux giratoires associée au projet « ZAE Grand-Font » à Saint-Laurent-sur-Manoire et voies d'accès « RD5E2 » à Boulazac. Les projets sont situés entre 7 et 5 km à l'ouest de Périgueux, sur les terrains situés aux débouchés de vallons implantés sur le flanc occidental de la vallée du Manoire. Neuf sondages ont été réalisés sur quatre parcelles dévolues au projet d'aménagement du giratoire de Saint-Laurent-sur-Manoire. Dix sondages ont été réalisés dans la prairie du Lieu-Dieu sur le projet d'aménagement du giratoire de Boulazac. A Saint-Laurent-sur-Manoire, l'emprise se développe sur un cône colluvial complexe orienté ouest-est. Les sondages ont recoupé des stratigraphies concernant le Pléistocène jusqu'au Petit Âge Glaciaire. Un matériel archéologique attribué au néolithique est piégé dans un axe drainant fossile préservé dans l'espace central de l'emprise. Sur la marge occidentale de celui-ci, une stratigraphie remarquable a été étudiée au sein de la tranchée 700. Elle incluait au moins deux nappes colluviales, toutes deux associées à des structures archéologiques dans un bon état de conservation. Une structure en fosse attribuable à la période protohistorique d'après son contenu archéologique a été identifiée à 108,4 m Ngf. Un foyer empierré a été mis au jour dans le sondage 600 (108,8 m Ngf). A 13 m de distance, il pourrait révéler une implantation humaine sur les bordures de cet axe drainant fossile. La période antique est identifiée sous la forme d'un sol enterré sur le rebord du talweg perçu uniquement en coupe. Il sert de support à l'aménagement d'un bâtiment abritant un bas-fourneau métallurgique entre

108,10 et 108,50 m Ngf. Les structures formaient une partie du plan d'un bâtiment rectangulaire attribué au Moyen Âge avec au moins cinq trous de poteaux entourant un bas-fourneau aménagé en son centre. Une fosse distante de 10 m à l'Est est associée à l'unité. Elle renfermait du mobilier céramique daté du Haut Moyen Âge (VIIe–VIIIe siècle). Dans la seconde emprise, dix sondages ont été réalisés dans la prairie du Lieu-Dieu sur le projet d'aménagement du giratoire de Boulazac. Le tracé attendu de l'aqueduc antique alimentant la ville de Vesunna n'a pas été reconnu. Cinq sondages ont néanmoins livré des structures en creux, un four et des arases de bâtiments antiques. L'état de conservation des structures est bon malgré un arasement non négligeable. Leur localisation hors des zones inondables, à moins de trente mètres du passage de l'aqueduc, caractériserait une zone habitée durant la seconde moitié du Ier siècle de notre ère.

L'orientation et la chronologie des bâtiments semblent confirmer une contemporanéité entre l'ouvrage hydraulique et les vestiges antiques. Le comblement d'un chenal en contrebas du site conservait des éléments d'un dépotoir médiéval (Xe–XIIe siècle). La découverte de structures archéologiques piégées sous les dépôts de versant dans les deux emprises confirme bien la présence d'une occupation continue en marge de la basse plaine marécageuse du Manoire, sur les communes de Saint Laurent-du-Manoire et de Boulazac. Un lieu d'occupation et des aménagements connexes ont ainsi été positionnés sur les points hauts de la prairie du Lieu-Dieu à Boulazac, à proximité de l'aqueduc de « Grand-Font ».

Migeon Wandel

Moyen-Âge,
Bas Moyen-Âge

EYGURANDE-ET-GARDEDEUIL LA ROCHE-CHALAIS SAINT ANTOINE-SUR-L'ISLE Pierre de Champmartin

La découverte aux archives nationales de documents concernant la lutte entre les seigneurs de Fronsac et de Saint Aulaye à propos des frontières de leur seigneurie a permis au GRAHC (Groupe de Recherche Archéologique et Historique de Coutras) d'étudier la vie quotidienne dans la Double à la fin du XVe siècle. Trois textes ont particulièrement retenu l'attention dont deux enquêtes l'une datée de 1477 (archives nationales Q 1268) et l'autre de

1480 (archives nationales T 184). L'étude de ces sources écrites a été publiée dans le bulletin n°31 de l'association avec la transcription des textes.

Ces textes évoquent en particulier une pierre marquant la séparation entre les seigneuries de Fronsac et de Saint Aulaye : la pierre dite de Champmartin.

Cette borne séparait les provinces d'Angoumois, de Périgord et de Guyenne. Elle est décrite comme





étant couchée sur le sol, mesurant 5 à 6 pieds de long, en grès, gravée de trois écussons, regardant l'un l'Angoumois, l'autre le Périgord et le troisième la Guyenne.

Son emplacement a été localisé avec une assez bonne précision, grâce à l'analyse du texte de 1477 et à celle de l'ancien cadastre de Saint Antoine-sur-l'Isle établi en 1837. L'analyse de l'ancien cadastre d'Eygurande et Gardedeuil nous montre la présence d'une ancienne limite entre deux tènements médiévaux qui aboutissait à cette borne. En outre, le territoire communal de Saint Michel l'Ecluse-et-Léparon, qui dépendait autrefois de l'Angoumois, vient aboutir en ce même point. Enfin le cadastre actuel montre en ce lieu une sorte d'espace intercommunal d'environ 20 m sur 25, formant une surlargeur dans un chemin rural qui sert aujourd'hui de limite aux trois communes.

Riche de l'ensemble de ces informations, le GRAHC a proposé au service régional de l'archéologique de réaliser un sondage à l'emplacement supposé de la borne. L'intervention a été effectuée le 25 mars 2009. La zone a été délimitée avant l'intervention avec le positionnement supposé de la borne marquée au sol par un piquet en bois

Le sondage entrepris par le GRAHC afin de retrouver la pierre dite de Champmartin s'est avéré positif. Une pierre calcaire de 30 cm de haut par 30 cm de large a été mise au jour à proximité de l'endroit supposé.

Il ne s'agit pas de « La » pierre de Champmartin à proprement parler. Le texte de 1477, qui évoque le déplacement de la borne, indique « *une pierre de taille couchée à terre, qui peut avoir cinq à six pieds de long, [...]* », et précise bien que chacun des trois seigneurs de Fronsac, Montpon et Saint-Aulaye « *se pourroient mettre chacun en sa terre et manger sur icelle pierre* ».

La pierre découverte lors de ce sondage est dépourvue de motifs décoratifs. Sans doute érigée ultérieurement, elle rappelle toutefois la limite de bornage entre les trois provinces d'Angoumois, du Périgord et de Guyenne. Cette pierre pourrait correspondre à « la croix de la Peyre » indiquée sur le second plan original d'Eygurande-et-Gardedeuil (Archives départementales de la Dordogne). Le dessin d'une croix de carrefour à son emplacement permet d'envisager le remplacement ou le complément de la dite borne frontière.

Les mairies concernées par cette intervention archéologique ont été sensibles à cette découverte, et envisageraient la possibilité d'ériger à nouveau en ce lieu une pierre rappelant cette ancienne frontière.

Sauvaitre Natacha

- BIRET M., « *Aux frontières du Périgord, de l'Angoumois et du Bordelais à la fin du XV^e siècle.* » G.R.A.H.C., Bulletin N°31, novembre 2007.

Paléolithique supérieur

LES EYZIES-DE-TAYAC ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC VILLARS

Micro-analyses et datations de l'art pariétal de Font-de-Gaume, Rouffignac et Villars dans leur contexte archéologique

■ Introduction

Les opérations archéologiques (« relevés d'art rupestre ») conduites en 2009 dans les grottes de Font-de-Gaume (Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil), Rouffignac (Rouffignac-et-Saint-Cernin-de-Reilhac) et Villars (Villars) s'inscrivent dans le cadre d'un programme de l'agence nationale de la recherche (ANR) intitulé « Micro-analyses et datations de l'art préhistorique dans son contexte archéologique » (MADAPCA, 2008-2011). Ce programme transdisciplinaire associe le département de Préhistoire du Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris), le Centre de Recherches et de Restauration des Musées de France (Paris), le Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (Gif-sur-

Yvette) et le Centre National de Préhistoire (Périgueux et université Bordeaux I – UMR PACEA). Son objectif est d'élaborer de manière pluridisciplinaire un protocole d'étude des grottes et abris ornés et des sites à art mobilier, efficace, fiable et normatif en matière de conservation. Ce protocole doit aussi favoriser la mise en place d'une banque de données analytiques et photographiques des sites ornés.

■ Description des opérations

Cette année, plusieurs axes de recherche ont été développés. Le premier concerne l'analyse physico-chimique des pigments et des techniques picturales. Nous avons mis en œuvre sur différentes séries picturales de Rouffignac et de Villars des analyses non invasives comme la fluorescence X, la diffraction X et le RAMAN pour caractériser la nature et l'origine des pigments utilisés et préciser le cadre chronologique des dispositifs pariétaux et les différentes périodes de fréquentation des sites.





Pour ce faire, un deuxième axe de recherche concerne les datations ^{14}C -AMS et U/Th à effectuer dans les trois cavités étudiées sur dépôts au sol ou pariétaux (charbons, os, spéléothèmes, etc.).

Le troisième axe concerne l'étude de l'évolution des supports ornés et des sources possibles de leurs contaminations (genèse et évolution). Nous avons engagé à Font-de-Gaume et Rouffignac l'étude et la cartographie des phénomènes taphonomiques affectant les parois. Il s'agit notamment des dépôts de calcite, du mondmilch, des vermiculations et des faciès à cupules. Nous cherchons à comprendre les processus de formations de ces éléments et leur éventuel impact sur la conservation des représentations.

Le quatrième axe concerne l'étude des dispositifs pariétaux à renouveler à Font-de-Gaume et Villars notamment, en s'appuyant sur des relevés topographiques 2D et /ou 3D.

Enfin nous avons également engagé un inventaire exhaustif et une étude des artefacts archéologiques identifiés à Font-de-Gaume et Villars depuis leur découverte. Il est à noter également que des micro-analyses spécifiques ont été effectuées sur des objets de parures et des vestiges pariétaux de l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil).

■ **Conclusions provisoires**

A Font-de-Gaume, le bilan documentaire des travaux effectués dans la grotte et des découvertes a été réalisé. Les zones qui vont faire l'objet en 2010 et 2011 des micro-analyses et des éventuels prélèvements ont été déterminées avec précision et un constat d'état sanitaire a été engagé.

A Rouffignac, le programme est sensiblement plus avancé puisque une mission de terrain en novembre 2009 a permis de réaliser de nombreuses mesures *in situ* couplant la fluorescence et la diffraction X (première mondiale en grotte) sur les pigments et les supports. En

parallèle, une lecture détaillée des états de surface des parois a été réalisée. 22 points de mesure XRF et XRD ont pu être enregistrés et les résultats préliminaires montrent d'importantes variations notamment dans la composition des tracés pariétaux.

Par ailleurs, plusieurs tracés et vestiges charbonneux ont été localisés à divers endroits de la cavité. En 2010, nous solliciterons des autorisations pour les dater afin de mesurer la diversité des fréquentations préhistoriques et historiques de la grotte.

Enfin, dans la grotte de Villars, un bilan documentaire précis a été dressé sur tous les vestiges pariétaux (plus de 70 représentations) et mobiliers. Des tests de géoréférencement sur relevés topographiques tridimensionnels ont été également effectués. Des mesures par fluorescence X portable sur une dizaine de tracés ont permis d'identifier du carbone dans certains tracés noirs. Des prélèvements seront demandés pour obtenir une caractérisation plus fine et d'éventuelles datations. Quant aux os et charbons échantillonnés dans les collections ou *in situ*, ils feront l'objet de datations ^{14}C -AMS systématiques. Les deux dates déjà obtenues (930 ± 90 ans/2000 et 880 ± 90 ans/2000 (GifA90216 ; GifA90217) montrent des fréquentations ou des intrusions récentes dans le réseau. Une date U/Th de $124.3 \text{ ka} \pm 3.3$ a été également obtenue sur une couche de calcite localisée dans les zones ornées au-dessus d'un éboulis.

Paillet Patrick

- MENU, M. L'analyse de l'art préhistorique. *L'Anthropologie*, Juillet-Novembre 2009, Volume 113, n°3-4, p. 547-558.
- MÜLLER, K., CHADEFaux, C., RODIÈRE, J., CHIOTTI, L., NESPOULET, R., VERCOUTÈRE, C., MENU, M. et REICHE, I. Knochen, Elfenbein oder Geweih? Die Paläolithischen Perlen aus dem Abri Pataud (-22000 BP, Dordogne, Frankreich). Hauptmann A. und Stege H. (eds), *Archäometrie und Denkmalpflege*, Metalla, Jahrestagung in der Pinakothek der Moderne, München, 25-28 März 2009, p. 78-80.

VALLÉES DE LA DRONNE ET DE L'ISLE

Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers et autres sites

Nous avons poursuivi au cours de l'année 2009 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Comme d'habitude, nous avons étendu cette recherche en vallée de l'Isle, dans la Double et nous avons eu connaissance de découvertes en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

Le travail de terrain de l'année 2009 a été marqué par des découvertes significatives :

— de nouveaux anneaux-disques en roches dures dans la moyenne vallée de la Dronne, et chose nouvelle, en vallée de la Beauronne ;

— une hache plate en cuivre découverte en surface sur le site néolithique et gallo-romain de « Aux Maynes » à Montagrier ;

— une pointe de lance en bronze (BF) trouvée aux Martinies-Basses sur la commune de La Douze ;

— de nouveaux sites gallo-romains inédits, en particulier celui très important du Chaboussier à Brantôme ;

— *militaria* d'époque romaine ;

— enfin, de nouveaux cluzeaux et de fours de tuiliers dans la région de Mussidan.





Carrière et silo du «Moulin des Terres Blanches» à Cercles. Cliché C. Chevillot

Vallée de la Dronne et ses affluents

■ **Paléolithique**

La densité d'occupation au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi marquée, et bien moindre au Paléolithique supérieur. C'est surtout le MTA qui prédomine, avec des éclats Levallois et des bifaces.

■ **Néolithique**

Cette période est toujours aussi bien documentée car les sites sont nombreux.

Nouveaux fragments d'anneaux-disques en roches vertes, haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante (grattoirs, armatures de flèches, etc.) de Champagnac-de-Belair à Douchapt. À noter également plusieurs fragments de poignards en silex du Grand-Pressigny. À remarquer la richesse de certains gisements concentrés dans la région de Tocane-Saint-Apre : La Rochette, Aux Maynes, La Monerie-Les Champs en particulier.

■ **Âge du Bronze**

À Champagnac-de-Belair, le site de Prés Cheysas, a encore livré sur deux petites zones très charbonneuses (fosses probables) de nombreux tessons de céramiques du Bronze Final IIIb, auxquels

étaient associés quelques silex. Les quelques formes identifiables appartiennent bien au vaisselier du BFIIIb local.

■ **Âge du Fer**

Le site de « Aux Maines » à Montagnier a livré de l'amphore Dr. Ia et Ib. Mais c'est surtout celui de La Rigale à Villeteureix qui a encore livré une abondante série d'amphores vinaires italiques Dr. Ia et Ib et de la céramique commune datable de La Tène B, C et D. On remarque sur un endroit précis du site la présence d'un vase grossier situliforme orné d'un cordon digité, peut-être du I^{er} Âge du Fer.

Le site de Castelmerle à Sergeac a livré anciennement des tessons de céramiques communes de la Tène D et un tisonnier en fer typique de cette période.

■ **Période gallo-romaine**

Les prospections menées en 2009 ont permis de découvrir et recenser de nouveaux sites et de suivre régulièrement d'autres déjà recensés.

Sur la commune de Valeuil, au lieu-dit « Les Andrivaux », sur une pente argileuse qui descend vers la Dronne, en rive droite, J. Tranchon avait repéré un site gallo-romain. Le terrain, laissé en friche plusieurs





années, vient d'être labouré à nouveau et a permis de nouvelles découvertes : *tegulae* abondantes et rares tessons de céramique commune, comme déjà observé. L'examen de la position du site, sur une pente bien exposée aux vents dominants, avec une argile abondante semble indiquer la présence de fours plutôt que d'un habitat. En effet, le site est circonscrit à quelques dizaines de m², livre essentiellement des *tegulae* donc beaucoup surcuites voire grésées et qu'en observant le terrain au-dessus de la concentration de tuiles, on devine de larges fosses d'extraction d'argile qui ont été nivelées par les labours. Cela fait penser à des fours de tuiliers gallo-romains.

Sur la commune de Brantôme, au lieu-dit « Le Chaboussier », chez M. Pinalie, site gallo-romain connu grâce à C. Naboulet. Il occupe un rebord de plateau qui domine la Dronne en rive gauche, à l'entrée de Brantôme. Il y a une vingtaine d'années, l'aménagement du jardin en verger et pour l'installation de la fosse septique ont entraîné la découverte de murs d'époque gallo-romaine, d'une canalisation en tuiles à rebords, d'une zone pavée de *tegulae* d'accrochages, d'un puits d'environ 3,50 m de profondeur, d'un puisard (?) et de probables fours de tuilier et pour la céramique. Les *tegulae* y sont très abondantes, notamment des tuiles d'accrochage avec tracés digités, souvent surcuites, présence aussi de pilettes d'hypocauste et d'imbrices.

Parmi l'abondant mobilier recueilli :

- un denier en argent d'Alexandre Sévère (IIIe siècle),
- de la sigillée des Ier et IIe siècles. On y remarque une moitié de petite tasse de type Curle 15 du service de Montans avec un graffito incomplet ou encore un fragment de Drag. 30 de Lezoux ;
- la céramique commune, très abondante, présente de très nombreuses formes allant de l'époque augustéenne au IIIe siècle. Parmi elles, il y a un fond de savonneuse d'époque augustéenne. Un tesson de panse d'une grande cruche du Ier siècle porte un graffito en forme d'étoile à six branches. Enfin, il convient de noter l'importance numérique des tripodes dont certains micacés. Il y a également des couvercles ;
- les amphores sont rares. Nous n'avons identifié qu'un col d'amphore gauloise.

Sauf la monnaie trouvée près du four 1 (?), le reste du mobilier céramique provient d'une espèce de puisard rectangulaire dans lequel aboutissait le caniveau de tuiles dont l'eau allait se déverser dans le puits.

Commune de Lisle, sur le site néolithique de la large terrasse de la Dronne en rive gauche, au lieu-dit « La Rochette », présence sur une surface restreinte de moellons, de *tegulae* et de rares tessons d'époque gallo-romaine, remarqués par R. Ventenat. Un tesson très usé de sigillée et des tessons de céramique commune (tripode, couver-cles, pots, écuelles, etc.) indiquent une occupation des Ier et IIe siècle ap. J.-C.

Sur la même commune, au lieu-dit « La Sénédie », Y. Duteil a repéré un nouveau site gallo-romain, probablement une villa de taille assez vaste. Le site reste à évaluer après les labours de l'hiver. Il y a récolté trois tessons de sigillée, du verre, deux rebords d'assiettes à vernis pompéien, des tessons de céramique commune, des *tegulae* et des imbrices.

Sur la commune de Mensignac, Y. Duteil a poursuivi les recherches sur le site gallo-romain près de l'ancienne gare, au lieu-dit « Lavaure-Basse ». Il s'avère que celui-ci, beaucoup plus vaste que prévu, s'étend dans une plantation de noyers.

Sur la même commune, au lieu-dit « La Veyssière », R. Ventenat nous a conduit sur l'emplacement d'un petit site gallo-romain qu'il avait repéré il y a une vingtaine d'années, chez

M. Fradin. Ce site, actuellement en prairie, se trouve au fond d'une petite vallée étroite avec source. Des *tegulae*, des moellons et quelques tessons y ont été récoltés : un fragment de sigillée, un rebord d'assiette à vernis pompéien, un col de couvercle, un fond de pot et des *tegulae*.

Près du château de Beauséjour, au lieu-dit « Las Malignas », commune de Tocane-Saint-Âpre, le site gallo-romain de la plaine de la Dronne, rive gauche, entre Beauséjour et le Moulin de Bressols a encore livré du mobilier s'étalant du Ier au IVe siècle. Quelques tessons de sigillée, de nombreux tessons de céramique commune, du verre, un massiau de fonte et deux fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin.

Commune de Grand-Brassac, au lieu-dit « Montardy », un site gallo-romain a été signalé au-dessous du château au XIXe siècle. Une prospection rapide menée par D. Bloys puis par Y. Duteil a permis de localiser un site important au-dessous du château, grâce à la présence de *tegulae* abondantes.

Les prospections régulières menées sur le site de « Aux Maynes », commune de Montagrier ont permis la découverte de nouveaux vestiges gallo-romains, en particulier des tessons de céramiques communes s'étalant du Haut-Empire au Bas-Empire.

Au lieu-dit « Pichotte », en bordure de la plaine de la Dronne, rive droite, au-dessous du village de Montagrier, R. Ventenat a identifié un nouveau site gallo-romain. C'est un site de moyenne importance qui a livré des *tegulae*, des imbrices, et de très rares tessons de céramique commune. Plusieurs autres tessons sont attribuables à la période médiévale.

Commune de Saint-Méard-de-Dronne, sur le site du « Port », J.-J. Gié a récolté un col d'amphore Dressel II/4 en pâte rouge.

Le site de « La Rigale », commune de Villetoueix, a encore livré beaucoup de mobilier céramique. Il a été récolté de la sigillée, surtout des formes lisses, notamment un gros fragment d'un petit bol Drag. 27B ou Herm. 29C de la Graufesenque ou de Montans, daté des années 5 à 40, estampillé de SALVI ou SALVE. D'autres tessons appartiennent à un Drag. 29





ou Drag. 30, à de l'assiette Drag. 15/17, à une coupe Drag. 35/36 à décor de feuille d'eau, etc., le tout attribuable au I^{er} siècle ap. J.-C.

— parois fines : plusieurs tessons de gobelets à parois fines, datables de la période flavienne,

— amphores : tessons d'amphores vinaires de type Pascual I en pâte rouge et jaune, de Dressel 2/4,

— verre : beaucoup de fragments de verre, notamment de plusieurs coupes côtelées (Isings 3a/b – AR 2.1/2 – HN 1/3), de gobelets à fond carré, de vitres, etc.,

— céramiques communes : il a été recueilli de très nombreux tessons des formes classiques du vaisselier pétrucore des I^{er} au III^e siècles : formes basses et hautes : cruches, pichets, tripodes micacés ou non, couvercles, pots ovoïdes, jattes, écuelles, mortiers, etc.,

— meules rotatives : plusieurs fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin.

— à noter l'abondance des *tegulae*, des imbrices, des moellons en calcaire et même de petit appareil en marbre blanc.

À Saint-Laurent-de-Gogabaud, commune de Condat-sur-Trincou, les labours profonds sur le site gallo-romain remontent de nombreux moellons, du petit appareil et des *tegulae* et imbrices. Nous avons recueilli essentiellement de la vaisselle en céramique commune du Haut Empire. Par contre Joël Tranchon au cours de plusieurs années de recherches y a récolté de la sigillée, dont des tessons importants, issus des ateliers du Sud de la Gaule (La Graufesenque, Montans) ou du Centre de la Gaule (Lezoux), datant du Haut-Empire.

Au lieu-dit « Prés Cheysas » (Champagnac-de-Belair), la reprise régulière des prospections dans et autour de la zone des trouvailles de céramiques du Bronze Final IIIb, nous a permis de repérer un site gallo-romain important (cf. rapports précédents). Cette année encore nous avons pu observer la présence de vestiges gallo-romains sur la basse-terrasse, sur environ 150 m de long et une cinquantaine de mètres de largeur. Toutefois ces vestiges n'apparaissent pas au sol de façon continue, mais par petites zones, même si les anomalies du sol montrent l'existence du site sur cette longueur. Nous avons récolté un gros peson en calcaire aménagé à partir d'un trou naturel et de la céramique jusque sur les parcelles 159 et 182.

Région du Mareuillais

■ Gallo-romain

Commune de La Tour-Blanche, D. Bloys nous a signalé la présence de gallo-romain au lieu-dit « Fontaine de Saint-Avit ». Site à vérifier en 2010.

Sur la commune de Saint-Just, au lieu-dit « Les Marincias/Le Château », R. Ventenat nous a signalé un site gallo-romain. Présence de tessons de céramique commune du Haut-Empire.

Au lieu-dit « Villeneuve », sur la commune de Cherval, se trouve un vaste et riche habitat gallo-

romain, occupé au Haut et Bas-Empire. Les nouvelles prospections de ce vaste site gallo-romain ont permis de très intéressantes observations. C'est ainsi que nous avons appris que le site a été profondément remanié récemment, lors du remembrement.

Plusieurs terrasses artificielles, provoquées par les murs antiques ont été arasées à cette occasion, provoquant d'importants dégâts : présence de murs élevés, arasés à cette occasion et présence de grandes plaques de marbre (parfois de plus d'un mètre de long !).

Marcel Borda, dont la famille est établie à Cherval depuis plusieurs générations et qui a travaillé les terres du site de Villeneuve, nous a confirmé que depuis longtemps les pierres des murs de la villa ont servi à construire bon nombre de bâtiments alentours, récupérées sur le site antique, que les gens du pays appelaient « La Carrière »...

De l'autre côté de la route, au-dessus de Cherval, le hameau de Geniblanco présente de nombreux bâtiments anciens construits avec du petit appareil et M. Borda nous a montré une base de grande colonne en calcaire dur (Turonien) qui sert de base à une grange.

À noter toujours l'abondance de fragments de marbres de diverses origines (blancs et colorés), dont plusieurs moulurés, mais aussi de morceaux de plaques calcaires plus ou moins épaisses (dallages) dont certaines de forme triangulaire (calcaire Jurassique).

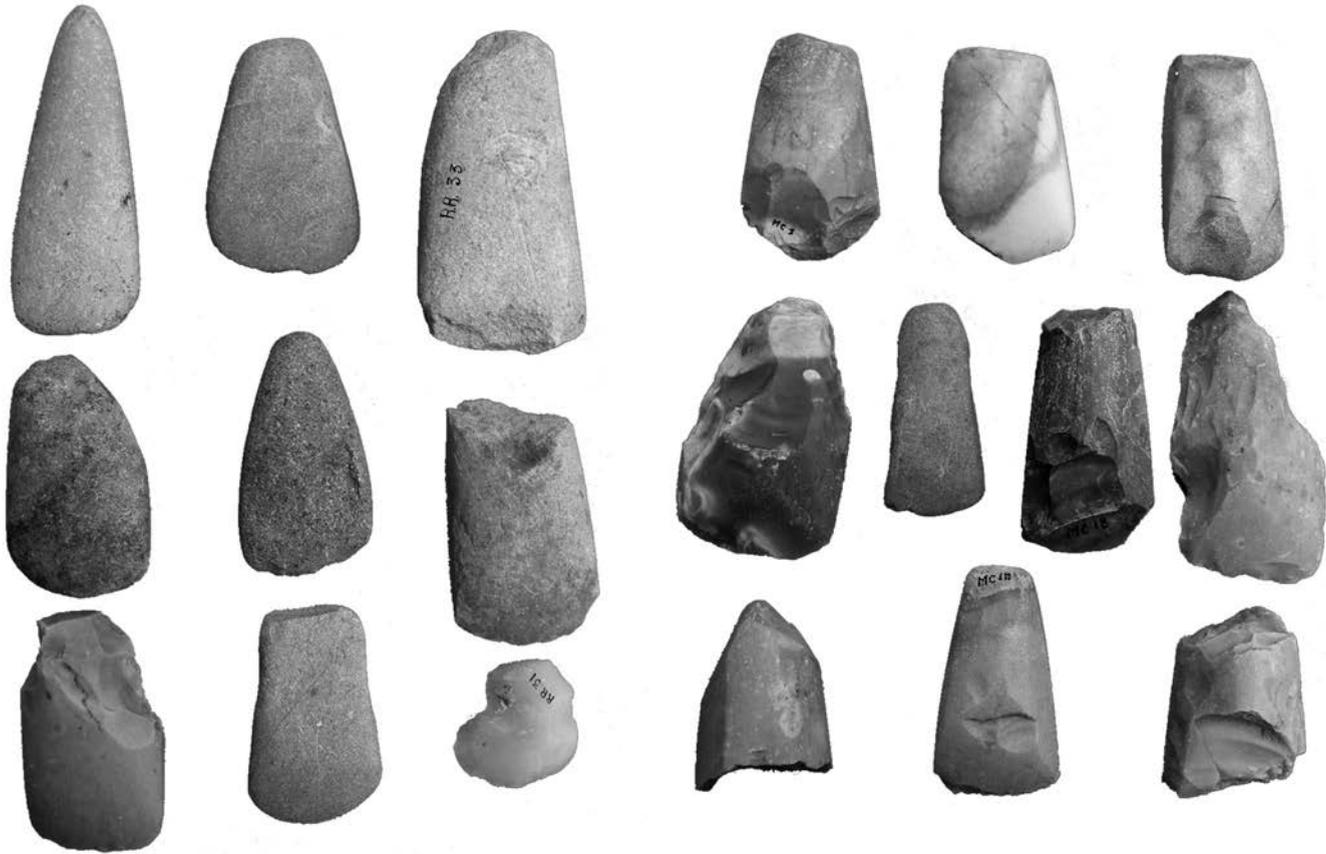
Sur le haut du plateau, vers l'est, on remarque la présence des vestiges d'une autre construction, là où un large talus de plus de 2 m de haut a été arasé lors du remembrement, talus constitué par un long mur d'époque antique. M. Borda, qui nous a communiqué ces renseignements, nous a confirmé l'existence de murs de l'autre côté de la route, sur plusieurs mètres de long. Lors des labours il touchait fréquemment ceux-ci.

Le mobilier récolté est réduit à de menus morceaux car le girobroyeur est passé régulièrement sur le site. Ainsi on note la présence de petits fragments d'enduits peints, à peinture rouge pompéien ou noir.

Le mobilier archéologique, essentiellement représenté par de la céramique, est très fragmenté, réduit en menus morceaux par les engins mécaniques. À noter la découverte d'un fragment de pendeloque ailée qui se termine par un bouton de fermeture en forme de gland. C'est un objet très incomplet, daté du I^{er} siècle, avec décor d'incisions.

Présence de clous en fer, de nombreuses coquilles d'huîtres plates et de petite dimension, plusieurs fragments osseux et des dents : cheval, ovicapridés, bœuf, porc, etc.), de menus et rares tessons de formes lisses et deux fragments de sigillées moulées (I^{er} siècle), de parois fines d'époque flavienne à paroi sablée, un petit tesson de vase bobine en savonneuse, avec la petite baguette caractéristique, met l'accent sur le côté précoce du site. À côté on trouve quelques tessons d'épongée et de la D.S.P. qui témoignent de la longue occupation de ce site.





En haut à droite : Lames de haches «La Rochette» à Lisle.

En bas à droite : Lames de haches «La Rochette» à Lisle.

En haut à gauche : Lames de haches polies de la «Monerie/les Champs» à Grand-Brassac.

En bas à gauche : Haches polies en roches tenaces de Saint-Laurent de Gogabaud à Condat-sur-Trincou.

Clichés : C. Chevillot.





— Amphores : nous avons ramassé de rares tessons d'amphores : Pascual I en pâte rouge, de la Dr. 20 et amphore gauloise.

— Céramiques communes : il a été recueilli de très nombreux tessons des formes classiques du vaisselier pétrucore des I^{er} au V^e siècles : il faut remarquer le nombre important de tessons décorés à la molette et d'écuelles à collerette.

— Verre : il est abondant mais très fragmenté ; vitres, de coupes côtelées (Isings 3a/b – AR 2.1/2 – HN 1/3).

— Meules rotatives : plusieurs fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin et en basalte.

Enfin, nous avons également trouvé un bouchon de vase, retailé dans un fragment de pavage de sol en calcaire lithographique (fig. 87).

Le mobilier découvert à Villeneuve témoigne de sa longue existence, au moins du I^{er} siècle de notre ère jusqu'à la période Paléochrétienne. C'est semble-t-il au Bas Empire qu'elle connaît sa grande extension.

Sur la même commune, dans le petit hameau de « Géniblan », sis en face quasiment de Villeneuve, M. Borda nous a amené voir la base d'une colonne en calcaire réutilisée comme pierre d'angle d'une grange et qui provient du site de Villeneuve, tout proche. Il s'agit d'une base de colonne importante, d'un diamètre de 0,50 m. Probablement une colonne d'un vaste péristyle, avec double torse à la base façonnée au tour.

Vallée de l'Isle et ses affluents

■ Paléolithique

Sur la commune de Chancelade, au lieu-dit « Lavaure », non loin de l'abri de Reymonden, des travaux de nettoyage de la falaise, ont fait apparaître une grotte qui était cachée par la végétation, et des carrières, pour la pierre et pour des meules. La grotte a été fouillée anciennement, mais nous y avons récolté quelques silex taillés, témoins de son occupation au Paléolithique.

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été repérés : les Barres (Château-l'Évêque), à Agonac au lieu-dit Les Gannes/La Porcherie, à Brochard/Grassaval à St-Front-d'Alemps, à Las Groulières (Coursac), à Bourbou (Agonac), à Perbouyer et au Civadaud (St-Médard-de-Mussidan), etc.

■ Néolithique

À Lespinasse (Chancelade), petite industrie néolithique ; à La Sauvage (Château-l'Évêque), une hache polie a été découverte dans le mur d'une ancienne maison ; à Bourbou (Agonac), petit site néolithique ; à Las Groulières (Coursac), présence de silex taillés néolithiques, ainsi qu'à Grassaval/Brochard (St-Front-d'Alemps) ; au lieu-dit le Sorbier (St-Laurent-sur-Manoire), haches polies ; à Peyrignolle et au Pont-Rouge (Grignols), petits sites néolithiques ; à

Perbouyer et au Civadaud (St-Médard-de-Mussidan), deux sites néolithiques dont le dernier étendu et riche en mobilier : haches polies, haches taillées, flèches, grattoirs, outils divers et meules ; enfin, de l'autre côté de l'Isle à La Roche (St-Martin-l'Astier), petit site néolithique.

■ La Tène

À Chancelade, sur la villa de Lespinasse, présence de tessons de La Tène D et d'amphores vinaires italiques Dr. I.

À « Las Groulières », près du Cerf-du-Meymie à Coursac : amphores Dressel Ia et Ib et céramique commune de La Tène D1 et D2.

■ Gallo-romain

Céramique commune, amphores (Pascual 1, Dressel 20, Dressel 2-4...), sigillée de la période augustéenne et du Haut-Empire, gros fragments d'enduits peints colorés sur le site gallo-romain de « Las Groulières », près du Cerf-du-Meymie à Coursac.

À Chancelade, sur la villa gallo-romaine de Lespinasse, présence en surface d'abondants éléments de construction ; petit appareil, *tegulae*, imbrices, morceaux de plaques de suspensura, fragments de marbres et d'enduits peints. Pour le mobilier qui s'étale de la période augustéenne au IV^e siècle, on note : des clous en fer, une plaque de plomb, de menus tessons de sigillée du I^{er} siècle, de la paroi fine, beaucoup de céramique commune, quelques tessons d'épongée et de DS.P., des tessons d'amphores (Dr. 20 et 2/4) et tardives, du verre, etc.

À Grignols, nous avons repris les prospections sur les sites de « Peyrignolle » et du « Pont-Rouge ». À Peyrignolle, les vestiges en surface témoignent d'une importante villa installée dans la vallée du Vern : un as de Domitien, un Antoninien de Claude II le Gothique, une fibule en bronze en mauvais état en forme de croissant (I^{er} siècle), des clous, des culots de fonte et des scories de fonte, de menus fragments de verres, de la sigillée du Haut-Empire, dont un tesson issu des ateliers d'Espalion, des parois fines, de l'épongée ; deux pesons de métiers à tisser, quelques fragments d'amphores Pascual I, Dr. 20 et 2/4 et gauloise à fond plat, de nombreux tessons de céramiques communes allant du I^{er} au IV^e siècle, un fragment d'un beau mortier tripode en basalte, des fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin et en basalte, etc.

Sur la même commune, au lieu-dit « Pont-Rouge », face à Grignols, se trouve un petit site gallo-romain coupé par la route et en partie détruit par un lotissement récent. Nombreux moellons, mortier, *tegulae*, imbrices et un mobilier peu abondant : amphores Pascual I, céramique commune, morceaux de verres, rares et minuscules tessons de sigillée, le tout datable du Haut-Empire.





Enfin, à Saint-Médard-de-Mussidan, au Civadau, présence de quelques morceaux de *tegulae* et pieds d'amphores Pascual I.

■ **Périodes médiévale et moderne**

À Périgueux, dans le jardin des Arènes, T. Laval a recueilli dans les terres des massifs de fleurs, un fragment de tuile canal avec un graffiti d'époque médiévale.

Rue du Puits (Mussidan), sur la petite ligne de falaise en rive gauche de la Crempse, J.-C. Héseault et D. Massoulier, ont exploré cette falaise, qui présente de nombreuses galeries. Dans un remblai ancien, ils ont recueilli de nombreux tessons d'un grand bugeadier en pâte rouge.

Sur la même commune, un peu plus en amont, à « La Frénie Haute », ils ont topographié un cluzeau inédit chez M. Muller. Cluzeau qui présente deux salles

dont une avec de curieuses arcades taillées dans la paroi en molasse tendre et un puits de 14 m de profondeur.

Meulières

■ **Carrières de meules de Saint-Crépin**

La poursuite des prospections sur la zone des conglomérats de Saint-Crépin-de-Richemont a permis de compléter nos informations sur les carrières des plateaux des Brageaux, mais aussi de la zone de Puységny/les Baléares/Les Âges.

Enfin, j'ai poursuivi mon aide sur le terrain de la prospection au sol de la région de Terrasson (Thomas Laval) et de celle des vallées de l'Auvézère-La Loue et l'Isle (Julie Labussière).

Chevillot Christian

VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Secteur de Terrasson à Condat-sur-Vézère

■ **Gaubert (commune de Terrasson)**

Les prospections sur le site de Gaubert où une importante villa gallo-romaine fut découverte au XIXe siècle n'ont pas été aussi fructueuses que nous l'avions espéré. Mêlés à des débris de *tegulae*, quelques tessons de poterie très fragmentés ont été reconnus, attribuables aux périodes gallo-romaine, médiévale et moderne. Les labours ont également livré une quantité non négligeable d'éclats de silex noir.

■ **Broudayse (commune de Condat-sur-Vézère)**

Les prospections anciennes et celles récemment effectuées par nous-même ont permis la découverte d'un nombre important d'éléments lithiques : lames, éclats, nucléus en silex noir et blond. Ces indices sont cependant trop ténus pour pouvoir dégager une chronologie fiable.

Une part importante du matériel récolté dans les années 60 est relative à l'Âge du Fer. Une faible partie semble correspondre à la phase récente du Premier Age du Fer. Le reste semble attribuable aux IIe et Ier siècles avant notre ère, notamment grâce à de nombreux restes d'amphores gréco-italiques et italiques (Dr Ia et Ib). On retrouve également le vaisselier classique gaulois : jattes à bords rentrants, écuelles, pots à cuire ovoïdes à décors peignés, gobelets à boire...

Pour l'Antiquité, outre des restes architecturaux importants (bases de colonne, moulures, pavés de petit appareil...) le mobilier céramique est très important. Des restes de céramiques à « pâte savonneuse » (vase bobine et pot provenant des ateliers de Vayres ?) attestent d'une occupation antique dès la période augustéenne. Le reste est plus représentatif du Ier siècle ap. J.-C avec des fragments de sigillées de Montans et d'Espalion. Des tessons de céramique commune illustrent parfaitement le panel des productions pétrucoréennes : cruches, marmites tripodes, céramiques micacées, pots à cuire, jattes... On recense également une monnaie de Néron.

■ **La Machonie (commune de Condat-sur-Vézère)**

Le site paléolithique de La Machonie a été succinctement exploré au XIXe siècle. L'élargissement récent d'une route a cependant permis d'enrichir le corpus mobilier. On relève de nombreux restes lithiques du Magdalénien : lames, lamelles à dos, grattoirs, burins dièdres... pour la plupart en silex noir mais avec quelques outils en bergeracois, jaspe ou quartzite.

Le plus intéressant provient sans doute d'un important lot de matériel osseux : tronçon de bois de cervidé présentant des traces de travail, fragments de sagaie dont certaine rainurée, un probable fragment de percuteur et de nombreux restes de faune (renne notamment).





■ Terrasson, 15, place de l'Abbaye

Lors de travaux d'adduction de gaz, des éléments architecturaux probablement relatifs à l'abbaye bénédictine de St Sour ont été exhumés. Il s'agit de corniche de fenêtre, de bloc équarris et d'un tronçon de colonnette à cannelures horizontales. Cette dernière est attribuable à la période romane de l'édifice.

Vallée du Coly et de la Chironde

■ Le Roc de Gueyfier (commune de Coly)

Le Roc de Gueyfier constitue un plateau calcaire à la végétation rase de buis et chênes verts, parcouru de murs de pierres sèches. Un rempart effondré difficilement datable est aperçu par endroits, fermant une fortification de hauteur. L'essentiel du mobilier provient d'un pied de falaise au nord, dont le talus percé par les renards a fait remonter un mobilier très varié chronologiquement, provenant de l'occupation en contre-haut.

De nombreux éclats de silex et des outils indiquent une présence de population attribuable à la préhistoire. Une hache polie en roche dure (diorite ?), deux armatures de flèche à ailerons, deux poinçons en os et des restes de poterie illustrent quant à eux le néolithique.

Des restes discrets d'amphore italique sont à signaler tout comme quelques tessons de poterie locale (jattes, pot à cuire...) de l'Âge du Fer.

L'Antiquité semble plutôt représentée par des indices du Bas Empire, notamment un très beau ferret de ceinture en alliage cuivreux datable du IV^e ou V^e siècle, de la céramique dérivée des sigillés paléochrétiens (DSP).

Enfin de nombreux restes humains (au moins trois individus) et animaux (cervidé, suidé, ovin) ainsi que divers éléments métalliques (lame à soie, clous) restent pour l'heure non datés.

■ Les Grands Rochers (commune de St-Amand-de-Coly)

Les vestiges découverts dans le champ en contrebas des abris proviennent des déblais de fouille de Séverin Blanc dans les années 1930. Ils sont représentatifs du paléolithique supérieur (magdalénien) avec plusieurs grattoirs, nucléus, lames et lamelles à dos. A noter la présence de fragments de jaspe et de cristal de roche. Des restes osseux sont également récoltés, surtout de cervidé.

En outre, divers tessons de poterie du Bronze moyen sont collectés, présentant des parentés avec le type caussenard défini dans le Lot. De maigres indices (anse d'amphore et poterie commune) laissent supposer une occupation sous abri laténienne finale ou gallo-romaine précoce.

Laval Thomas

